




KONINKLIJKE BIBLIOT
0413 521

ANNUAIRE

DE

LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE

DE BELGIQUE.

Imprimerie de Delevingne et Callewaert.



Michel Hillenius, d'Anvers.



Imprimeur d'Utrecht en 1479.



Imprimeur d'Utrecht en 1479.

Bider gracien ons heren ihe
su cristi soe is dit boeck volma
ket eñ gheeynt in die stat van
utrecht. Int iaer ons heren
M.CCCC.lxxix. op den tien
den dach in nouember op sun
te mertyns auont.

Deo gracias.

Imprimeur d'Utrecht en 1479.

delf in hollant



Henri Ecker de Homberch, à Delft.

ANNUAIRE

DE

LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE

DE BELGIQUE,

par le conservateur

Baron de Reiffenberg,

Chevalier des ordres de Léopold, de la Légion d'honneur, de Saint-Jean de Jérusalem, de la Couronne de Chêne, de Danebrog et de l'Aigle rouge (3e classe), de Saint-Sylvestre, de Saint-Grégoire le Grand, du Christ de Portugal, du Lion de Zæhringen, de Pierre d'Oldenbourg; commandeur des ordres d'Isabelle la Catholique et de Philippe le Magnanime, etc., docteur honoraire de l'université d'Iéna, membre ordinaire, honoraire, étranger ou correspondant de l'Institut de France, des Académies impériale et royales de Belgique, Berlin, Munich, Turin, Madrid, Stockholm, Vienne; de la Société royale de Gottingue; de la Société des Antiquaires et de celle de Littérature de Londres des Antiquaires d'Écosse, de France, de Normandie, de Morinie; de l'Institut de Washington; des Académies de Rouen, de Besançon et d'Arras; de l'Institut provincial de France, de la Société française pour la conservation des Monuments; des Sociétés philotechnique, polytechnique et asiatique de Paris; de Statistique universelle, de l'Institut historique et de l'Institut d'Afrique; de la Société maritime d'Angleterre; des Sociétés historiques du Rhin, à Bonn, du Hanovre, de Darmstadt, Leipzig, Fribourg; de la Franconie inférieure, à Wurtzbourg, de la Thuringe, à Halle, du Brabant septentrional, à Bois-le-Duc, de la Frise, à Leeuwarde, d'Utrecht et de Luxembourg; des Associations savantes d'Arezzo, Batavia, Rhode-Island, Iéna, Lyon, Toulon, Marseille, Caen, Évreux, Utrecht, Leyde, Boulogne-sur-Mer, Valenciennes, Cambrai, Douai, Lille, Bruxelles, Mons, Gand, Bruges, Liége, Anvers, etc.; de la Société hollandaise pour l'encouragement de l'ancienne littérature des Pays-Bas; des Sociétés des Bibliophiles français, des Bibliophiles de Stuttgart, de Camden, de Belgique et de Mons; correspondant du ministère de l'Instruction publique, à Paris, pour les travaux historiques; secrétaire de la commission royale d'histoire, vice-consul du Mexique, etc.

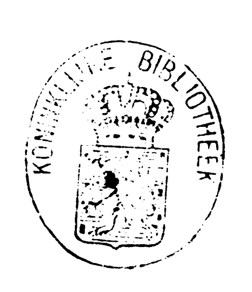
Dixième Année.

BRUXELLES ET LEIPZIG.

C. MUQUARDT.

1849

2


KONINKLIJKE BIBLIOTHEEK

A Messieurs

PHILIPPE DE LICHTENTHALER,

Commandeur de l'ordre du Mérite de Bavière,
directeur de la Bibliothèque de Cour et d'État, à Munich,

ADALBERT KELLER,

Professeur et premier bibliothécaire de l'Université de Tubingue,

A. LE GLAY,

Conservateur des archives du département du Nord, à Lille,

GUSTAVE BRUNET,

SAVANT BIBLIOGRAPHE, A BORDEAUX,

ET SERGE POLTORATSKY,

Bibliophile instruit, à Moscou.

Souvenir d'attachement et de sympathie.

I

COUP D'OEIL

SUR

LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE.

Pendant que nous nous livrions avec confiance à nos études pacifiques, le monde a tremblé tout à coup et l'on a vu éclater subitement une de ces crises effroyables où les livres ne servent plus guère qu'à faire des bourres et des cartouches pour les fusils dont s'arment les factions déchaînées. Nous sommes dans une époque de transition vers le progrès, répètent gravement des philosophes et des optimistes. Hélas! nous aussi nous aspirons à tout ce qui peut rendre l'homme meilleur et plus heureux; mais pour arriver à des perfectionnements incertains est-il

2.

absolument nécessaire de nous faire *passer* sur des ruines et des cadavres?

La bibliographie, quoiqu'elle ne soit pas équipée pour la guerre civile et qu'elle s'effraye facilement du tumulte et des combats de la rue, ne s'est pas soumise aveuglément aux décrets du citoyen Carnot qui, ministre de l'instruction publique, recommandait l'ignorance comme une vertu républicaine, et aurait volontiers réduit toutes les bibliothèques à la possession d'un exemplaire des *Droits de l'homme*. Si notre ami M. Jules Petzholdt en est au point de ne pas trouver à Dresde ni à Leipzig d'imprimeur qui se charge de la publication de ses *Anzeiger*, deux autres de nos amis, les modestes et persévérants J. M. Quérard et R. Naumann, achèvent courageusement la tâche difficile qu'ils se sont imposée. Le rapport de M. Boucly et la réponse de M. Libri sont un événement bibliologique qui se rattache à la politique haineuse du jour, et qui, à ce titre, a fixé un moment la curiosité des Parisiens, distraite par tant de dangers, de luttes et de catastrophes.

En Belgique, les travaux bibliographiques, quoique peu nombreux, n'ont pas néanmoins été stériles. M. H. Helbig qui, on se le rappelle, s'est beaucoup occupé des premières impressions de Mayence, a inséré, dans un excellent recueil, le *Messager des Sciences historiques et Archives des Arts en Belgique*[1],

[1] Année 1848, 2e année, pp. 151 163.

une notice importante sur Pierre Schœffer le fils (*Petrus Opilio*), imprimeur du seizième siècle, à Mayence, Worms, Strasbourg et Venise. M. Helbig a découvert vingt-trois impressions, toutes d'une grande rareté, et exécutées par Pierre Schœffer, savoir : quatre à Mayence, cinq à Worms, onze à Strasbourg et trois à Venise. Il ignore la date du décès de ce typographe; mais, d'après lui, il est probable qu'il mourut peu de temps après l'année 1542; celle où ses presses semblent avoir cessé de fonctionner.

De son côté, M. l'abbé Carton, l'*Abbé de l'Épée* de la Flandre, l'âme de la Société d'Émulation de Bruges, a fait paraître un mémoire intitulé : *Colard Mansion et les Imprimeurs brugeois du quinzième siècle* [1].

L'infatigable polygraphe complète la biographie de Mansion donnée par M. Van Praet et y relève quelques inexactitudes. Il est bien reconnu aujourd'hui que Mansion n'était pas Français, mais Flamand. On ne place pas avant 1472 l'époque à laquelle Mansion introduisit l'imprimerie à Bruges; son premier livre avec date connue n'est même que de

[1] *Annales de la Société d'Émulation pour l'étude de l'histoire et des antiquités de la Flandre*, t. v, 2e série, nos 3 et 4. Bruges, Van de Casteele-Werbrouck, 1847, in-8o, pp. 333-372, avec un *fac-simile* et une marque typographique; tiré à part, in-8o de 44 pp. Voy. *Bull. du bibl. belge*, t. v, p. 323.

1476; mais M. Carton pense qu'il y imprimait déjà en 1468, ce qu'il établit avec une grande apparence de vérité par les relations de Mansion avec Caxton, sur lesquelles un article de M. Le Roux de Lincy lui a fourni des lumières. Il croit aussi que tous les *printers* qui apparaissent successivement dans les comptes des *librariers*, après 1484, étaient de véritables typographes, et il en dresse une liste. Cette dissertation fort curieuse est ornée de la marque de l'imprimeur brugeois Hubert de Crook, et du *fac-simile* d'un engagement pris par C. Mansion, en 1480, d'écrire un Valère Maxime en deux volumes, car ce fameux imprimeur fut aussi calligraphe.

L'histoire locale de l'imprimerie n'a pas moins d'obligations à M. Frédéric Hennebert, qui rédigeait en 1839 *le Bibliologue de la Belgique et du Nord de la France*[1], et qui a été un des plus zélés promoteurs de la *Société historique et littéraire de Tournai*. M. Henri Delmotte conjecturait que la presse avait été introduite à Tournai vers l'an 1518. M. d'Anstaing, dans ses *Recherches sur la Cathédrale*, présume que cette introduction date de l'année 1613. M. Hennebert signale quatre impressions tournaisiennes antérieures de trois ans, c'est-à-dire exécutées en 1610, et conclut que, selon toutes les probabilités, les premiers imprimeurs de Tournai ont été Nicolas

[1] Tournai, t. 1er (le seul qui ait paru complet), 248 pp. in-8o, t. II, sans titre, 7 nos, 56 pp.

Laurent, puis Charles Martin et Joseph du Hamel [1].

M. le capitaine de Reume a continué ses *Variétés bibliographiques et littéraires* [2], et a fait une édition belge de la brochure de M. Motteley sur la bibliographie spéciale des Elzevirs (*sic*) [3]; M. J. Tarlier, professeur de littérature latine à l'université de Bruxelles, a mis au jour une *Notice bibliographique sur les traductions italiennes, espagnoles, portugaises, françaises, anglaises, allemandes, hollandaises, danoises, polonaises et grecques des Satires de Perse.* Bruxelles, C. Muquardt et Decq, 1848, in-8°.

M. le bibliothécaire de la Chambre des Représen tants a donné un premier supplément au catalogue de la belle collection confiée à ses soins et qui avait été rédigé primitivement par M. le vicomte A. du Bus. M. Quetelet, directeur de l'Observatoire, a fait imprimer dans le même temps le catalogue de ce bel établissement [4].

A la suite de ces travailleurs (la mode de se qualifier ambitieusement d'*ouvrier* est déjà passée fort heureusement), le *Bulletin du bibliophile belge* est entré dans sa sixième année d'existence. A cette époque, où l'on vit, où l'on meurt si vite, c'est presque tou-

[1] *Bull. de la soc. hist. et litt. de Tournai,* n° 1, 1847, pp. 45-50, et tiré à part, dédié à M. de R., 8 pp. in-8°. Voy. *Bull. du bibl. belge,* t. IV, pp. 421-22.

[2] *Ann.* de 1848, p. 4.

[3] *Bull.*, t. IV, p. 448.

[4] *Catalogue systématique de la bibl. de la Ch. des*

cher à la décrépitude. Ce recueil doit remercier de leur utile collaboration MM. le baron de Stassart, Ch. de Brou [1], Al. Pinchart, C. P. Serrure, Gustave Brunet, de Bordeaux, Serge Poltoratsky, de Moscou, Octave Delepierre, second secrétaire de la légation belge à Londres, P. Namur, X. Heuschling, W. J. C. Rammelman-Elsevier, le capitaine de Reume, F. Hénaux et le Dr Laurent Hoffmann, de Hambourg; ce dernier, qui ne perd jamais l'occasion de faire connaître le *Bulletin* et l'*Annuaire* dans les journaux de son pays [2], a gratifié le présent volume d'un article sur les *Index*.

Le savant rédacteur du *Serapeum* nous a également accordé des encouragements qui excitent notre vive gratitude. Nous avons été surpris seulement de trouver à la fin d'un examen de l'*Annuaire* quelques lignes tout à fait en dehors de la critique littéraire. Comme nous y avons répondu dans le *Bulletin*, nous ne reviendrons plus sur ces vétilles [3]: on ne sent pas

Représentants, 1er suppl., Brux., Hayez, 1847, in-8° de 212 pp.; *Catalogue des livres de la bibl. de l'Observ. roy. de Brux.*, Brux., Hayez, in-8° de VIII et 80 pp. Cf. *Bull. du bibl. belge*, t. IV, p. 450.

[1] Il a décrit avec beaucoup de sagacité diverses impressions rares de la bibliothèque du duc d'Arenberg, en joignant à sa description des fac-simile et marques d'imprimeurs que l'on retrouve ici.

[2] Voir, entre autres, *Hamb. Lit. und krit. Blätter*, 1848, pp. 487-89.

[3] *Serapeum*, 15 et 20 février 1848, pp. 40-46 et 59-62

les coups d'épingle quand on est à chaque instant menacé de coups de massue.

M. l'abbé Louis, l'homme du monde qui sait louer avec le plus de délicatesse, a répandu sur l'*Annuaire* un peu de cette gracieuseté de bonne compagnie dont les traditions se perdent de jour en jour [1].

Sous un tel patronage, l'*Annuaire* et le *Bulletin* pouvaient résister à la tempête.

A quatre pas de la Belgique MM. C. R. Hermans, de Bois-le-Duc [2], et A. Le Glay, de Lille, dans lesquels nous aimons à retrouver presque des compatriotes, se sont occupés de sujets bibliographiques en rapport avec notre pays. Le *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de Lille*, rédigé par le docte archiviste du Nord, est un digne pendant du *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de Cambrai.* Nous y reviendrons encore plus bas.

Tels sont les faits bibliologiques que, suivant le plan que nous nous sommes tracé, nous avions à signaler à nos lecteurs.

Quelques-uns ont nécessité une nouvelle rédaction du tableau de l'introduction de la typographie dans les diverses localités de la Belgique, en ne remontant pas au delà de la première édition connue avec date.

(signé par le Dr Aug. Scheler). *Bull. du bibl.*, v, pp. 84, 85.

[1] *Journal de l'instr. publique*, déc. 1847, pp. 337-38.

[2] *Bull. du bibl. belge*, t. v, pp. 327-28.

Villes ou autres localités.	Années.	Imprimeurs.
ALOST [1],	1473.	Thierri Martens.
LOUVAIN,	1474.	Jean de Westphalie.
ANVERS,	1476.	Thierri Martens.
BRUGES,	1476.	Colard Mansion, qui probablement imprimait déjà dans la même ville en 1468, selon l'abbé Carton.
BRUXELLES,	1476.	Les Frères de la Vie commune ou *Frères de la plume*.
AUDENARDE,	1480.	Arnoldus Cæsaris ou de Keysere.
GAND,	1483.	Le même.
BINCHE,	1544.	Guillaume Cordier.
YPRES, vers	1546.	Josse Destrée.
MAESTRICHT,	1552.	Jacques Bathenius.
LIÉGE,	1556.	Henri Rochefort.
LUXEMBOURG,	1577.	Martin Marchant.
MONS,	1580.	Rutger Velpius.
MALINES,	1581.	Jacob Heindricx.
ATH,	1610.	Jean Maes.
TOURNAI,	1610.	Nicolas Laurent.

[1] *Annuaire*, 1re année, p. XXV ; 5e année, p. 12; 6e année, p. 10; 8e année, p. 7; *Bull. du bibl. belge*, t. I, pp. 9, 33, 53, 72, 139, 166, 169, 226, 228; t. II, p. 364; t. III, pp. 133, 134, 135, 254, 307, 308, 309, 310, 313, 314, 480; t. IV, pp. 94, 337, 421; t. V, pp. 323, 329.

Villes ou autres localités.	Années.	Imprimeurs.
NAMUR,	1617.	Henri (et non Thierry) Furlet.
HUY,	1650.	
HASSELT,	1670.	
MALMEDI,	1699.	Lambert Thonon.
BONNE-ESPÉRANCE (abbaye de).	1704.	
DINANT,	1719.	Philippe Witkay.
STEMBERT, village de la province de Liége,	1751.	Q. R. Lejeune.
NIVELLES,	1774.	E. H. J. Plon.
STAVELOT,	1778.	V. Gerlache.
HERVE,	1778 ou 1779.	H. J. Urban.
BELOEIL (château de),	1780.	
BATTICE,	1780.	E. J. Viellevoye.
VERVIERS,	1782.	J. J. Oger.
WAVRE,	1783.	J. Michel.
TEIGNÉE, village de la province de Liége,	1787.	H. J. Urban.
TONGERLOO (abbaye de),	1794.	
SPA, vers	1841 (?).	
SAINT-GHISLAIN,	1843.	Victor de Pape.

Villes ou autres localités.	Années.	Imprimeurs.
DISON, village de la province de Liége,	1483 [1].	

Il est inutile de répéter que lorsque l'on aborde en Belgique quelque question sérieuse de bibliologie, c'est la Bibliothèque royale qui fournit ordinairement les matériaux nécessaires. Il en est de même pour tous les grands travaux littéraires et scientifiques. La Bibliothèque royale a compris sa mission et s'est faite

[1] Prosper Marchand (*Histoire de l'origine et des premiers progrès de l'imprimerie*, La Haye, 1740, in-4°, p. 72) donne comme imprimé à Leeuwe (en Brabant), l'an 1479, l'ouvrage suivant : *Vertrostinge der Menschen*, Lewis, 1479. Et il s'appuie de Maittaire. Mais Mercier, dans son *Supplément* (2e éd., Paris, 1775, in-4°, p. 83), remarque fort bien que c'est une chimère que cette édition de Leeuwe. M. Visser lui avait enseigné la source de cette méprise grossière. Le livre en question est intitulé : *Vertrostinge* (et non *Vestrostringe*) *der Menschen* LEVENS, etc., et il fut imprimé à Delft en 1479. Maittaire et Marchand, n'entendant pas le sens du mot LEVENS, en ont fait *Lewis*, et ont cru que l'édition était de *Leeuwe*. Voilà, remarque Mercier, comment l'ignorance des langues occasionne des bévues. N'oublions pas que c'est Mercier lui-même qui écorche passablement le mot *Vertrostinge*.

Cette faute est répétée dans le manuscrit que nous décrirons ci-après.

l'auxiliaire de tous ceux qui pensent et écrivent.

Cependant, loin d'augmenter ses ressources, elle les a vues décroître. Ainsi, à la fin de 1847, le budget a été subitement diminué de 2,500 fr., comme il l'avait été de 5,000 en 1845; ce qui a réduit le budget de 1848 à 62,500 fr. On a réparti cette somme à peu près comme en 1847, avec cette différence qu'il s'est fait sur l'allocation du personnel une économie annuelle de 400 fr., et que, par suite de différentes modifications au chapitre des frais d'administration et de matériel, la somme affectée aux achats d'imprimés a été portée de 12,000 à 16,000 francs.

Les circonstances graves au milieu desquelles oscille l'Europe vont forcer toutes les administrations à des sacrifices; la Bibliothèque royale a déjà calculé ceux qu'elle peut s'imposer : elle les fera de bonne grâce. Cependant, en donnant satisfaction à l'opinion qui arbore sur son drapeau le mot *Économie*, les hommes éclairés que le choix de leurs concitoyens a appelés à délibérer sur les intérêts du pays n'oublieront pas que s'il est des économies qui enrichissent, il y a peut-être encore plus d'économies qui ruinent.

SECTION PREMIÈRE.

§ 1er. Imprimés.

Accroissements du 1er octobre 1847 au 1er octobre 1848.

	In-8o et moindre format.	In-4o.	In-fol.	Diss acad. et livrais. div.
Dernier trimestre de 1847.	918	139	28	119
1er *trimestre de* 1848.	680	133	35	92
2e *trimestre.*	448	85	21	96
3e *trimestre.*	150	40	8	75
	2,196	397	92	382

Ensemble 3,067

Augmentation depuis le 1er juillet 1838 jusqu'au 1er oct. 1847, y compris le fonds de la ville, estimé à 45,000 vol.	81,994
Total au 1er octobre 1848.	85,061
Ou, sans le fonds de la ville.	45,000
	40,061

Et, en divisant ce dernier chiffre par 3,710, nous obtenons une moyenne de 10,8 par jour.

Le choix des livres a été, comme toujours, l'objet d'un sérieux examen. Les littératures étrangères ont

reçu des lettres de bourgeoisie. Que parmi ces littératures, celle de l'Allemagne ait obtenu la première place, il n'y a à cela rien d'étonnant : d'abord elle est peut-être la plus abondante de l'Europe; ensuite, quand une louable émulation engageait nos jeunes écrivains à fouiller nos antiquités nationales et en particulier nos origines flamandes, pouvions-nous négliger un peuple à qui ces origines sont communes?

Mais la part de chacun a été réglée avec une rigoureuse équité. L'antiquité, les temps modernes sont là dans ce qu'ils ont laissé de plus vivace, les témoignages de leur intelligence ou de leur génie; chaque science est représentée à proportion de son importance.

Les achats faits chez les libraires-antiquaires (on disait autrefois *bouquinistes*), ainsi qu'aux ventes publiques, ont procuré à la Bibliothèque royale grand nombre de volumes qui n'avaient jamais franchi nos frontières. La vente de feu l'huissier Massau, qui passait pour un grand bibliomane, a toutefois déconcerté les amateurs : on s'attendait à quelque chose de moins vulgaire [1].

Les dons reçus par la Bibliothèque provenaient du gouvernement belge d'abord, en second lieu des gouvernements de France, des Pays-Bas, d'Angleterre et de Sardaigne, des universités d'Allemagne, des sociétés historiques et des académies de cette contrée, de

[1] *Bull. du bibl. belge*, t. v, p. 39.

France, de Hollande et du Luxembourg, particulièrement celle de Munich et la Société royale de Gottingue; enfin, de plusieurs particuliers, tels que MM. Serge Poltoratsky, de Moscou; A. De Vries, de Leyde; le baron de Fonseca, ancien officier de l'armée anglaise; le major écossais R. Anstruther, Sheffield Grace, Alexandre et Arnould Schaepkens, Borgnet, Alph. Wauters, l'abbé Carton, le baron de Fierlant, le rév. docteur Tood, de Dublin; F. Nève, professeur à l'université catholique de Louvain; Lannoy, consul général de Belgique à Manille, John Curr, Ramon de la Sagra, etc.

Persuadé que les mensonges des partis peuvent quelquefois mettre sur la voie d'importantes vérités, et qu'il faut se hâter de recueillir de bonne heure les matériaux fugitifs de l'histoire contemporaine, nous avions essayé de réunir la plupart des journaux enfantés par la surprise de février. Mais d'abord ces journaux, dont M. Quérard a promis la *biographie*, sont si nombreux qu'on n'en trouve nulle part la liste complète, ni dans la ***Bibliographie de la France***, ni dans la *Revue rétrospective* de M. Taschereau, ni dans un petit in-18 écrit par un honnête homme et intitulé *Physionomie de la Presse* (Paris, rue de Moscou - Amsterdam, 3, 1848, in-18, 162 pp.), ni même dans les *Journaux rouges*, par un prétendu *Girondin* (Paris, Giraud, 1848, in-18, 158 pp.); ensuite ces feuilles plus ou moins odieuses ou méprisables n'ont eu presque toutes qu'une existence

éphémère et qu'on peut à peine constater; en troisième lieu, nous n'étions pas aussi bien placés pour effectuer notre dessein que le libraire qui a fait présent aux archives de Lille d'une collection des affiches de Paris ou de l'histoire de la révolution de 1848 par les murailles; mais si nous n'avons pas réussi, sous ce rapport, nous avons du moins accru notre collection, déjà si opulente, de journaux belges.

La neuvième partie du *Catalogue des accroissements* (1847) est imprimée. Elle forme un volume de 178 pages sans l'*errata*.

Ces accroissements se distribuent de la manière suivante dans les dix grandes divisions de la Bibliothèque :

		Nombre d'articles.
I.	*Introd. aux connaissances humaines, encyclopédie, logographie, bibliographie.*	137
II.	*Théologie.*	42
III.	*Philosophie et pédagogie.*	52
IV.	*Jurisprudence, sciences politiques.*	188
V.	*Sciences mathématiques, physiques et naturelles.*	341
VI.	*Sciences médicales.*	80
VII.	*Arts et métiers.*	139
VIII.	*Philologie et belles-lettres.*	497
IX.	*Histoire et sciences auxiliaires.*	866
X.	*Recueils et mélanges littéraires, scientifiques et critiques, journaux.*	163

La mesure indiquée par la nature même des choses n'est-elle pas bien gardée?

Il a été procédé au récolement du n° 25001 jusqu'à la fin du fonds Van Hulthem, des nos 4001 à 8000 du fonds de la ville et de la dixième division du nouveau fonds.

N'ont pas répondu à l'appel les nos 24482, 25938 et 25948 du fonds Van Hulthem, ainsi que les nos 4347c, 4570, 5079a, 5454 et 6821b du fonds de la ville. Selon toute probabilité, ces volumes ont été déplacés par le mouvement du service courant qui tire souvent des rayons plus de 200 volumes par jour.

L'abus de confiance dont la Bibliothèque avait été crue victime a été réparé par le relieur Haeckl. Après un long retard, auquel une maladie a servi d'excuse, les ouvrages confiés à cet individu ont été restitués. En cette circonstance, M. le substitut Maus a fait preuve de beaucoup de zèle.

Il vient de paraître à Paris une brochure très-spirituelle en vers faciles ou *pédestres*, comme disait Horace. Ce sont des *Plaintes de la Bibliothèque nationale au peuple français et à ses représentants* [1]. En voici un passage qui est d'une application malheureusement générale :

> Qui pourrait du public contenter les caprices?
> Car, il faut l'avouer, ainsi qu'en sots auteurs,
> Notre siècle est fertile en stupides lecteurs.

[1] Paris, Techener, 1848, in-8° de 31 pp.

Mais des oisifs surtout quelle est la tyrannie !
Pour peindre de chacun les goûts et la manie,
D'Horace il me faudrait emprunter les pinceaux.

De livres cet oisif entasse des monceaux,
Et le conservateur, qui pour lui s'évertue,
Sans cesse entend gronder ce refrain qui le tue :
« Monsieur, il faut fermer, morbleu ! je le soutien,
« Cette bibliothèque où l'on ne trouve rien. »
L'autre appelle ignorant le bibliothécaire,
Lorsqu'on n'a pu trouver un livre imaginaire
Que pour lui tout exprès on devait imprimer.

. . . .

Combien on compterait de ces hardis flâneurs
Qui, pour tuer le temps, fléaux des travailleurs,
Sans employer jamais encre, papier ni plume,
Promènent leur ennui de volume en volume !
Des lecteurs usurpant et la place et le rang,
L'un dort sur une table et l'autre sur un banc.
Dirai-je le rentier qui, par économie,
Pour se chauffer l'hiver, passe toute sa vie
Le matin dans mes murs, le soir au Panthéon ?
Heureux si, s'emparant d'un ancien feuilleton,
Il peut se rapprocher de la douce atmosphère
D'un des quatre conduits de mon calorifère !
Cet autre oisif, pour qui tout volume est égal,
Pendant six mois entiers lit l'Almanach royal.
Ceux-là viennent, poussés par une autre manie,
Chaque jour compulser leur généalogie. Etc.

§ 2. Cartes, plans et estampes.

A. *Cartes et plans.*

Accroissements depuis le 1er octobre 1847 : 46

Indépendamment de ces cartes séparées, il a été acquis beaucoup d'ouvrages ornés de cartes bien faites, et en général la section destinée aux livres de géographie a été fortifiée.

Si l'horizon s'éclaircit, si les préoccupations et les besoins du moment permettent quelques libéralités en faveur des sciences et des lettres, nous tâcherons de doter la Bibliothèque royale d'une collection analogue à celle qu'a formée M. Jomard et en faveur de laquelle il invoque inutilement, depuis bien des années, la protection efficace du pouvoir. En attendant, au point où nous en sommes, il faut pourvoir au plus pressé. C'est beaucoup d'avoir le nécessaire : nous songerons plus tard au superflu.

M. Jomard, qu'aucun dégoût ne peut rebuter, a inséré dans le *Bulletin de la Société de Géographie* son neuvième rapport *sur les progrès de la collection géographique de la Bibliothèque royale* (aujourd'hui nationale). Ce rapport embrasse l'année 1847. L'honorable académicien a de plus publié en janvier 1848 une brochure sous ce titre : *De la Collection géographique créée à la Bibliothèque royale; examen de ce*

qu'on a fait et de ce qui reste à faire pour compléter cette collection et la rendre digne de la France. Paris, G. Duverger, in-8° de 104 pp.

J'adopte sans restriction les vues judicieuses d'un savant dont la compétence en ces matières est incontestable, et à qui appartient certainement le droit de décider. Quand le maître a parlé, le disciple s'incline et se tait [1].

B. *Estampes et dessins.*

Accroissements depuis le 1er octobre 1847 :

	Estampes.
Dernier trimestre de 1847.	322
Premier trimestre de 1848.	16
Deuxième trimestre.	2
Troisième trimestre.	»
	340

sans compter plusieurs grands recueils de gravures et de lithographies.

Toutes les parties de la collection d'estampes ne sont pas encore classées; il manque même une place

[1] Nous ne pouvons nous dispenser de dire, avec toute la réserve qu'exigent les convenances, que nous avons rencontré dans la dernière brochure plusieurs incorrections de langage, que Bruxelles semble avoir mauvaise grâce de reprocher à Paris, mais qui n'en sont pas moins des délits contre la grammaire commis en plein Institut.

convenable pour les y déposer; c'est un diamant qui doublerait de prix s'il était bien monté.

Nous avons trouvé beaucoup de facilités pour le classement dans les catalogues de M. Rod. Weigel, de Leipzig, dans les monographies qu'il fait rédiger par M. Charles le Blanc, de Paris, et auxquelles il ajoute lui-même d'excellentes notes [1], et dans le *Praktisches Handbuch für Kupferstichsammler*, dont M. Joseph Heller vient de commencer la publication, au sein de cette même ville de Leipzig où souvent aussi gronde l'émeute, qui se complaît, on est porté à le croire, dans le voisinage des universités, souvent même dans l'*aula academica*.

M. le Dr Guill. Hebenstreit de Gmunden, à propos de l'ouvrage de M. P. A. Budik, bibliothécaire à Klagenfurt, intitulé : *Vorschule für Bibliothekarisches Geschäftleben*, Munchen, Franz, 1848, in-8°, s'est occupé de l'estampe au millésime de 1418, dans le *Serapeum* du Dr R. Naumann (31 août 1848, pp .248-49) [2]. Il ne semble pas avoir sur ce sujet une opinion bien arrêtée.

Nos estampes ont été souvent consultées par nos artistes : nous nommerons entre autres M. le général baron Joly qui cultive la peinture *avec amour*.

[1] *Bull. du bibl. belge*, t. v, p. 87.
[2] Cf. *Kunstbl.*, 1845, n° 57.

§ 3. Cabinet numismatique.

Accroissements depuis le 1er octobre 1847 :

	Monnaies et médailles.	Empreintes de sceaux.
Dernier trimestre de 1847.	518	»
Premier trimestre de 1848.	35	»
Deuxième trimestre.	8	20
Troisième trimestre.	»	»
	561	20

Les pièces trouvées dans les fouilles nécessitées par les différents travaux exécutés aux frais de l'État ont été exactement déposées à la Bibliothèque royale.

Le cabinet numismatique, à l'exception de la partie grecque et romaine, est aujourd'hui totalement rangé, grâce au concours de M. Piot, l'un des rédacteurs de la *Revue numismatique belge*. M. Alexandre Pinchart, que nous avons déjà nommé, a inséré dans cette Revue et fait tirer à part des *Recherches sur l'histoire et les médailles des académies et des écoles de dessin, de peinture, de sculpture, d'architecture et de gravure en Belgique* (1848, in-8° de 96 pages).

Nous nous sommes empressé de souscrire à la collection d'empreintes de sceaux luxembourgeois, commencée par M. Gomaud. Une pareille entreprise devrait avoir lieu dans chacune de nos provinces. Les sceaux, qui peuvent constater l'état successif de l'art de la gravure, servent à résoudre, en outre, quantité de

questions du genre de celle qui a été agitée à propos des armoiries décernées à Godefroid de Bouillon, ou plutôt à sa statue équestre [1].

DEUXIÈME SECTION.

Manuscrits.

(Ancienne bibliothèque de Bourgogne.)

Accroissements depuis le 1er octobre 1847 :

	In-8o.	In-4o.	In-fol.	Chartes, dipl.
Dernier trimestre de 1847.	2	»	9	»
Premier trimestre de 1848.	»	»	»	»
Deuxième trimestre.	»	»	2	»
Troisième trimestre.	»	»	»	27
	2	»	11	27

Total : 40.

Les acquisitions de manuscrits ont diminué cette année en nombre et en importance; mais la source des manuscrits dignes d'être conservés s'épuise de jour en jour, et les occasions d'en rencontrer d'intéressants ne s'offrent que de loin en loin. Il ne suffit pas, comme pour les livres imprimés, d'entrer dans un magasin de librairie, il faut attendre d'heureux hasards.

[1] Voir plus bas : *Mémoires pour servir à l'histoire des sciences, des lettres et des arts.*

Si nous ne nous sommes pas beaucoup enrichis pour le présent, nos anciennes richesses n'ont pas été mises à contribution avec un empressement moins marqué. Indépendamment des généalogistes, dont plusieurs, ardents démocrates, fouillent nos vieux parchemins pour y déterrer des aïeux, beaucoup de gens de lettres ont fréquenté la deuxième section; plusieurs lui ont fait des emprunts fréquents : la commission royale d'histoire, la commission chargée de la publication des anciennes lois du pays, les Pères Bollandistes, MM. le professeur Borgnet, L. Polain, Kervyn de Lettenhove, Geldolf, traducteur de M. Warnkœnig, l'abbé Carton, Jacques Grimm, passé de la philologie à la politique radicale, par un de ces mouvements brusques familiers à ce savant, toujours prompt à adopter des opinions opposées à celles des hommes qui blessent ses susceptibilités littéraires; le bénédictin Dom Pitra, pacifique député de Solesmes, le chanoine Malou, nouvel athlète dans la question surannée d'A Kempis; le professeur Nève, Émile Gachet, le révérend J. H Todd, secrétaire de la société archéologique d'Irlande; Bakkhuizen Vander Brinck, enfoncé dans des recherches sur l'histoire des Pays-Bas au seizième siècle; le baron W. J. d'Ablaing de Giessenburg, héraldiste consommé, etc., etc.

Ajoutez à ces noms honorables de nombreux correspondants, les uns demandant une vérification, les autres une copie, un *fac-simile*, etc. Cette besogne difficile absorberait facilement à elle seule un em-

ployé actif et instruit; car c'est un devoir de répondre à cette savante curiosité, quoiqu'elle ne soit pas prévue par les règlements [1].

La liste de ces correspondants s'est accrue de plusieurs noms honorables, tels que ceux de MM. J. J. F. Noordziek, et M. F. A. G. Campbell, de la Haye; Payen, de Paris, etc.

M. le professeur d'Orelli, à Zurich, a commencé une nouvelle édition de Cicéron, dont le premier et le troisième volume ont paru, et s'est associé pour ce grand travail son ami, son collègue et son collaborateur depuis vingt ans, M. S. G. Baiter [2], professeur à l'université de Zurich, et M. Halm, de l'académie de Munich. Ces doctes philologues ont exprimé le désir de collationner nos codex de Cicéron. Pour cela une autorisation du gouvernement belge est nécessaire; il ne dépendra pas de nous qu'elle ne soit accordée sans retard. De pareilles entreprises ne sauraient être trop

[1] Si notre temps appartient au public, nous ne sommes pas assez riche pour l'autoriser à puiser dans notre bourse, quand il en a la fantaisie. Or l'exécution des dessins, des calques, des transcriptions, etc., qui nous sont demandés chaque jour, exige des avances quelquefois assez fortes, que l'on oublie presque toujours de restituer : ce sont là les revenants-bons du métier qui composent un revenu négatif très-peu désirable.

[2] M. le ministre de l'intérieur vient d'acquiescer aux vœux de M. le docteur Baiter. Un précieux manuscrit de Cicéron lui a été expédié à Zurich, malgré le danger de ces pérégrinations.

encouragées, surtout dans un temps où la littérature honnête s'en va. Comment s'occuper de Cicéron lorsque tant de *docteurs* prêchent *ex cathedra* la révolte à leurs élèves et les conduisent derrière les barricades? C'est vraiment une exception qui mérite qu'on l'applaudisse.

La Bibliothèque possède depuis longtemps des originaux précieux, des volumes entiers de la main de Sigebert de Gembloux et de Raoul de Caen [1], des lettres de Calvin, Juste-Lipse, Rubens, Erycius Puteanus, Voltaire, Mlle de Gournay, etc.; des signatures de Boileau, de Napoléon, etc. Nous avons songé à former une collection spéciale d'autographes qui fît passer sous les yeux des images sensibles du caractère et de la tournure d'esprit des personnages renommés, car il y a certes entre l'écriture et la pensée de secrètes et mystérieuses analogies. Dans ce but nous nous sommes adressé à M. le ministre de l'intérieur, pour obtenir les pièces doubles ou inutiles qui se trouvent dans nos dépôts d'archives. M. le ministre a parfaitement accueilli cette demande et a fait toutes les démarches nécessaires; mais on lui a répondu par des objections qu'on ne résout jamais, par des difficultés qu'il est impossible de lever. Il a donc fallu se tourner d'un autre côté. Parmi les emplètes fructueuses que nous avons faites, nous ne mettrons pas au dernier rang quarante-sept pièces avec portraits,

[1] *Annuaire de* 1840, p. 71; 1841, p. 107.

écrites par Blumenbach, Boettiger, E. L. Bulwer, G. A. Bürger, Canova, le Père de la Chaise, confesseur de Louis XIV, Fiorillo, l'astronome Gauss, Gesenius, Gœthe, Guizot, Heeren, Heyne, Alexandre de Humboldt, Lessing, Xavier de Maistre, Jean de Muller, Iffland, Tiek, J. H. Voss, C. M. Wieland, etc. Nous copions plus loin la lettre du comte Xavier de Maistre. Les autographes ne peuvent manquer d'être appréciés dans un pays qui compte des amateurs délicats tels que MM. le baron de Gerlache, le baron de Stassart, etc.

Nous avons déjà exprimé notre étonnement de ce que M. Henry Humphreys, dans son magnifique ouvrage *the Illuminated books of the middle ages,* n'eût point profité de nos admirables manuscrits; mais comme il n'est encore parvenu qu'à sa huitième livraison, il réparera peut-être cet oubli, plus nuisible à lui-même que peu flatteur pour notre dépôt.

M. Florian Frocheur, employé plein de zèle et pour qui malheureusement les embarras de la situation ne permettent pas de solliciter un avancement qu'il mérite à tous égards, a inséré dans le *Messager des Sciences historiques* un mémoire fort bien fait sur l'*Histoire romanesque d'Alexandre le Grand, ou Recherches sur les différentes versions du pseudo-Callisthène, à propos d'un manuscrit de la Bibliothèque royale* [1]. Il est à regretter qu'il n'ait pas eu sous les yeux le texte de

[1] Tiré à part, 1848, in-8° de 44 pp. avec 3 pl. Cf. *Bull. du bibl. belge*, v, p. 326.

M. Michelant [1]. Le catalogue des manuscrits islandais de la bibliothèque de Stockholm, publié cette année par M. A. I. Arwidsson, indique deux exemplaires de *Alexanders saga ens migla* [2] et celui des manuscrits français de la même bibliothèque, rédigé par M. George Stevens, *le Livre du bon roy Alexandre*, en prose [3].

La chronique d'Idace, avec les commentaires de J. M. Garzon, que M. de Ram a fait imprimer dans les bulletins de la Commission royale d'histoire, sur le manuscrit de la Bibliothèque royale, a fourni à M. le professeur Félix Nève l'occasion de faire d'Idace et de son commentateur un examen critique dans le recueil intitulé : *Université catholique*, t. V, 2e série, janvier-mars 1843 [4].

L'*Annuaire* de 1842 (pp. 73-84) contient un petit poëme latin du moyen âge, intitulé : *Magistri Reneri de Bruxella tragœdia de Lupo*, déjà imprimé dans les mémoires de l'Académie (t. XIV).

M. Louis Tross de Hamm vient d'en publier une

[1] *Annuaire de* 1848, p. 40.

[2] *Færteckning æfver kongl. Bibliothekets i Stockholm Islandska handschrifter*, Stockholm, Norstedt, 1848, in-8o. pp. 36 et 43.

[3] *Færteckning æfver de Færnæmsta Brittiska och Fransyska Handschrifter na uti Kongl. bibl. i Stockholm*, ib., 1847, in-8o, pp. 150-151.

[4] Tiré à part : *les Historiens chrétiens de l'Occident au cinquième siècle. La chronique d'Idatius*. Paris, Baulruche, 1848, in-8o de 38 pp.

nouvelle édition d'après nos manuscrits n[os] 2719 et 15006 (le dernier n'avait pas été collationné par nous)[1]. Les deux textes de M. Tross peuvent servir à corriger le nôtre, et sont accompagnés de notes qui en augmentent le prix. Voici quelques variantes et corrections que nous en avons tirées :

1. Quæ fieri non posse putes.
2. Geruntur.
10. Forsan iter medium.
17. Caute suspenderat.
24. Quam sese.
41. Senserat aucae.
46. Nullus in.
51. Metuine.
71. Exanimes primi, legio quasi.
96. Nuntia.
106. Subulcus.
111. Cepit.
113. Licuit.
114. Quin.
115. Habundavit.
120. Vindice.
121. Tremuerant.
127. Quemlibet.
134. Rogat.
149. Posset.

Le major R. Anstruther, qui réside à Bruxelles, a

[1] *Magistri Reneri de Bruxella Tragœdia*, ex duplici recensione ad *codices bibliothecae Burgundicae edidit* Ludovicus Tross. Hammone, typis Schulzianis, 1848, in-4°, de v et 11 pp.

publié, pour le club de Roxburghe, à Londres, un beau volume puisé tout entier dans nos mss. (nos 1464, 9470 et 10307) :

La vraie cronicque d'Écosse. — Prétensions des Anglois à la couronne de France. — Diplôme de Jacques VI, roi de la Grande-Bretagne. Drawn from the *Burgundian Library.* London, William Nicol, Shakspeare Press. 1847, in-4° de xviii, 29, 117 et 29 pp. [1].

M. E. L. Bethmann, collaborateur de M. Pertz, est revenu, malgré les démagogues de Berlin, exploiter nos mines historiques, dont les *Monumenta Germaniæ* ont tiré si bon parti.

M. Jérôme Pichon, qui s'est servi d'un des manuscrits de Bruxelles, a achevé avec amour sa belle édition du *Ménagier de Paris*, imprimée pour la *Société des Bibliophiles français* [2].

Le *Catalogue descriptif des manuscrits de la Bibliothèque de Lille*, par M. Le Glay [3], peut servir à éclaircir en bien des points, l'histoire de nos propres manuscrits. L'auteur, qui allie l'érudition la plus solide à

[1] *Bull. du bibl. belge*, t. v, p. 81.

[2] *Le ménagier de Paris, traité de morale et d'économie domestique, composé vers* 1393, *par un Parisien pour l'éducation de sa femme; publié pour la première fois par la société des Bibliophiles français.* Paris, 1847, 2 vol. in-8°. Cf. L'*Annuaire* de 1843, pp. 33-50; celui de 1847, p. 58, et celui de 1848, p. 40.

[3] Paris et Lille 1848, in-8o de xxxvi et 443 pp.

la littérature la plus élégante, fait voir d'abord comment s'est formé le dépôt des manuscrits de Lille, et passe en revue quelques bibliophiles ou écrivains distingués dont les collections ont dû enrichir indirectement la bibliothèque de cette ville. Parmi eux il nomme, à juste titre, George d'Halluin [1] ou d'Hallewin, sur lequel il offre des renseignements pleins d'intérêt. A propos du traité *de Restauratione linguæ latinæ*, M. Le Glay, qui nous a habitués à cette gracieuse bienveillance que ne connaissent pas les médiocrités hargneuses et jalouses, adopte le doute que nous avions formé depuis longtemps sur la publication de ce livre par la voie typographique [2]. M. Van Hulthem et sir R. Heber, non plus que nous, ne l'avaient jamais vu, et en 1834 nous fîmes un appel à tous les amateurs de livres pour nous assurer enfin si ce traité avait été réellement imprimé. M. L. Polain ne tarda pas à y répondre; il en décrivit un exemplaire imprimé à Anvers chez S. Coens, en 1533, ainsi que l'avaient dit Valère André, Sanderus, et d'après eux M. de Nélis. C'est un petit in-8° de 90 feuillets non chiffrés et ne contenant que les trois premiers livres du traité, qui devait en avoir six [3]. Ainsi plus de doute à cet égard :

[1] Pp. XVIII-XXII. *Quatrième mémoire sur les deux premiers siècles de l'univ. de Louvain*, 1832, in-4°, pp. 28, 29.

[2] *Bull. du Bibliophile* de Techener, 1834, n° 8, pp. 19-20.

[3] Ibid. 1835, n° 24, pp. 75-76. C'est dans le Bulletin de

M. Le Glay n'était pas obligé de savoir, quand il nous faisait l'honneur de nous lire en 1832, que nous reviendrions plus tard sur nos pas.

Cet article est suivi de celui de Jehan Miélot, où le docte écrivain, qui est fait pour marcher en tête de la cohorte lettrée, a daigné nous suivre encore, mais en ajoutant à nos recherches quelques circonstances supplémentaires empruntées la plupart aux registres des comptes. Ainsi en 1449 Jehan Miélot fut employé 82 jours entiers *à faire translacions et escriptures de latin en françois de hystoires et autres besoingnes*, chaque journée de travail payée à raison de 12 sous, monnaie de Flandre.

L'année suivante il fut employé 310 jours et reçut la somme de 180 livres.

Son nom ne figure pas dans les comptes de 1452, 1453, 1454.

En 1455, pour 500 jours, il reçut 300 livres.

En 1457, pour 657 jours, 400 livres 4 sous.

En 1461, ordre de lui payer, en trois ans, 709 livres 16 sous, prix de 1183 jours à 12 sous 2 gros par jour.

C'est dans le compte de 1462 qu'il figure en dernier lieu, et pour la somme de 236 livres 12 sous. Il est à

M. Techener, que nous avons jeté les premières indications sur l'introduction successive de l'imprimerie en Belgique, et sur les marques des anciens imprimeurs belges. 2e série, 1836, n° 1, pp. 15-17, n° 4, pp. 142-143, n° 10, p. 326.

croire, dit M. Le Glay [1], qu'à dater de cette époque il quitta le service du duc de Bourgogne, sans cesser néanmoins de résider à Lille.

Ce littérateur croit qu'on peut mettre encore sur le compte du chanoine Lillois : 1° *les Miracles de saint Thomas*, ms. 9947 de la Bibliothèque royale de Belgique; 2° *le Testament de sainte Auldegonde*, n° 9948, *ibid.*, et en effet ils portent son nom dans l'inventaire [2].

Il nous serait facile d'extraire du volume de M. Le Glay d'autres détails attrayants. Le peu d'espace dont nous disposons nous interdit ce plaisir.

Nous ne sommes pas sûr qu'il vaille la peine de remarquer que, parmi les pièces manuscrites tirées de la Bibliothèque royale et que nous avons communiquées au public, se trouve la presque totalité des papiers de Ph Baert sur les sculpteurs et architectes de la Belgique [3]. Ces matériaux ne seront pas inutiles cependant à la *Biographie nationale*, ou plutôt à l'*Histoire des Sciences, des Lettres et des Arts en Belgique*, que l'Académie est chargée de rédiger.

[1] Voy. l'*Annuaire de* 1846, pp. 121-130.

[2] Marchal, Cat. des mss., etc., t. I, p. 199.

[3] L'*Ann. de* 1840, p. 238; 1848, pp. 157, 241-322; *Bulletin de la commiss. royale d'histoire*, XIV, pp. 41-101, 528-574; t. XV, pp. 119-225. *Bull. de l'Acad.*, t. XV, pp. 101, 107, 159-163.

Bâtiments. — Service. — Cabinets de lecture. Prêt extérieur.

Les bâtiments sont restés ce qu'ils étaient, trop peu vastes et d'une sûreté suspecte. La pluie a encore pénétré dans plusieurs salles, et, faute d'étendue, la collection des estampes, celle des monnaies et médailles n'ont pu prendre l'attitude qui leur convient. Ce qui n'empêche pas l'établissement d'être, malgré cela, un des plus présentables de l'Europe.

On avait espéré se rendre maître de l'humidité qui se manifestait dans les nouvelles salles réservées aux manuscrits. Cette ennemie des bibliothèques s'est développée avec les pluies, au point d'inspirer des craintes sérieuses. Une proposition a été reproduite pour déloger les manuscrits et les placer à l'étage dans la galerie voisine des imprimés et où est maintenant une partie du Musée de l'industrie. Cette translation s'exécuterait à peu de frais.

On peut, au surplus, s'en rapporter à M. le ministre Rogier, à qui ses adversaires politiques les moins équitables ne sauraient refuser une vive sympathie pour les lettres, les sciences et les arts.

Le service s'est fait avec tout le zèle désirable, zèle d'autant plus digne d'éloges qu'on ne saurait songer en ce moment à le récompenser. Un dévouement sans espoir est chose assez rare pour qu'on la signale.

Le cabinet de lecture de la première section a été

fréquenté par plus de 3,000 lecteurs. Du 15 août 1847 au 15 août 1848, environ 100 personnes ont été admises au prêt extérieur des imprimés. Le nombre des volumes prêtés s'élève à 953.

Quoique le monde soit agité jusque dans ses fondements et que les livres n'aient pas le pouvoir de le raffermir, d'autant moins que beaucoup de ces livres ont contribué à l'ébranler, force visiteurs étrangers ont afflué dans nos galeries. A l'occasion des manuscrits, nous en avons cité quelques-uns. Nous y joindrons les membres américains et anglais du Congrès de la paix universelle, car Bruxelles a été le siége de cette réunion philanthropique, tandis que l'Allemagne, l'Italie et la France retentissaient du bruit des armes. Ce spectacle était beau et attendrissant, encore qu'il soit raisonnable de se tenir en garde contre toute surprise. En effet, si des hommes de bonne foi cherchent à mettre fin aux sanglantes querelles qui affligent l'humanité, d'autres ont des vues moins généreuses, et ne veulent peut-être désarmer les gouvernements que pour les renverser avec plus de facilité. Quoi qu'il en soit, la Bibliothèque a accueilli comme elle le devait ces missionnaires de la concorde et de la tranquillité, biens si nécessaires aux lettres. Elle a reçu avec non moins de satisfaction M. John Allen Liskeard, possesseur d'une riche bibliothèque militaire, M. Émile de Bonnechose, littérateur distingué qui a trouvé avec surprise, sur nos rayons, tous les secours qui lui étaient nécessaires pour écrire

l'histoire d'une époque obscure des annales de l'Angleterre, et M. le comte de Marseille-Civry, jeune gentilhomme très-instruit, qui, de même que M. de Bonnechose, a payé sa bienvenue à la Belgique dans des vers pleins de noblesse et de chaleur d'âme [1].

Nous demandons la permission de transcrire les deux strophes suivantes de son poëme :

Peuple belge, sois fier, car les plus grands royaumes
Cherchent la liberté, quand tu l'as su trouver.
D'autres prennent pour elle ou de sanglants fantômes,
Ou des débris païens qu'ils voudraient relever.
Quand un pays plus sage, oubliant Rome et Sparte,
Veut s'affranchir en homme et non plus en enfant,
Il emprunte et copie un lambeau de ta charte...
Et se repose triomphant.

. . . .

Peuple belge, la paix dans ta main vaut un glaive.
Malheur à l'étranger qui voudrait t'asservir !
Malheur à l'insensé qui, dans un mauvais rêve,
Jaloux de ton bonheur, voudrait te le ravir !
Leur attente bientôt se trouverait trompée ;
Tu puiserais la force au sein de l'union.
Ton passé n'est pas mort, ton roi porte une épée,
Et ton écu porte un lion.

[1] Les vers de M. de Bonnechose sont insérés dans le *Bull. de l'Acad.*, xv, pp. 332-336. Ceux de M. de Marseille-Civry ont été imprimés à part, avec une flatteuse dédicace à celui qui écrit ces lignes; *Bruxelles et la Belgique, à propos des fêtes de septembre* 1848, Brux., Muquardt, 1848, in-8° de 16 pp.

Ce que M. de Marseille-Civry dit si bien, tous ceux qui abordent à la Bibliothèque royale le répètent. La Belgique est considérée comme une oasis pacifique, où se conservent les traditions de la vraie politique, de la haute moralité humaine et des bonnes-lettres. Rien ne viendra-t-il troubler ce repos presque miraculeux? Nous osons l'espérer. Du moins nous pouvons nous rendre cette justice que tout le monde, peuple et gouvernement, a fait ici son devoir, et nous nous rallierons tous à ce cri : Salut et bénédiction sur le roi et sur la patrie[1]!

[1] M. F. L. Hoffmann, de Hambourg, termine un article bibliologique des *Hamburger literarische und kritische Blætter* (29 juillet 1848) par ces mots qui auront un écho universel... « *Heil und Segen uber Kœnig Leopold und die Seinigen !* »

II

NOTICES ET EXTRAITS

DES

MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE ET D'AUTRES DÉPOTS.

ÉTABLISSEMENTS

DE

L'ORDRE DES JÉSUITES AUX PAYS-BAS,

AU COMMENCEMENT DU XVIIe SIÈCLE [1].

A peine Claude Aquaviva fut-il nommé général des Jésuites, qu'il envoya partout des *visiteurs*, pour lui rendre compte des établissements de son ordre. La Bibliothèque royale possède la relation du père chargé de parcourir l'Allemagne et les Pays-Bas. Elle a appartenu à M. C. Van Bavière, puis à M. Van Hul-

[1] Voir le *Bull. de l'Acad.*, t. XIV, n° 12.

5.

them, dans le catalogue duquel elle porte le n° 560, qui répond au n° 16690 du catalogue général des manuscrits de la Bibliothèque royale. C'est un petit in-4° de 107 feuillets.

Cette relation, adressée à un ami de l'auteur, est fort curieuse en ce qu'elle fait connaître, d'une manière positive et presque officielle, la situation d'un ordre célèbre à l'époque où l'on sortait à peine des troubles sanglants de la réforme, et où des guerres, dans lesquelles la religion avait une grande part, n'étaient pas sitôt près de finir.

Le père visiteur qui habitait Rome, *in urbe,* se mit en route en 1607. Son exposé précède donc de trente-trois ans l'apparition de l'*Imago primi saeculi societatis Jesu,* ouvrage imprimé chez Plantin en 1640. De son côté, Ign. Agricola ne mit au jour son *Historia provinciae Soc. Jesu Germaniae superioris* qu'en 1727, Jean Schmidt, celle de la province de Bohême qu'en 1747, et Frédéric de Reiffenberg [1], enfin, celle des Jésuites du Rhin qu'en 1764.

[1] Consultez *Saxii Onomast.*, VII, p. 154; *Hambergeri Germ. erudita,* éd. III, p. 952; *Nova acta erud.,* 1752, julii, pp. 422-26, 1756, febr., pp. 89-93 : voy. son article dans le *Dict. de Feller,* Paris, 1818, VII, p. 516, et dans la *Biogr. univ.,* XXXVII, pp. 271-272. Nous y ajouterons qu'il était fils unique d'Anselme-Frédéric-Antoine, né le 10 février 1685 et mort le 21 décembre 1739. Sa mère était Marie-Anne, baronne d'Eltz, qui décéda en 1755. Quoiqu'il eût en perspective des biens considérables, entre

Il se rendit d'abord en Bavière, où il s'agissait de se réconcilier avec le duc Guillaume II, qu'on a surnommé le *Religieux*, et qui, malgré ce titre, était devenu l'ennemi implacable des Jésuites, parce que le père provincial Hoffaeus, sévère gardien de la discipline, avait voulu faire rentrer dans leur collége deux jésuites attachés à la personne du prince. Le père visiteur, esprit souple et adroit, réussit non-seulement à le calmer, mais à en faire un chaud partisan de la société, pour laquelle il obtint des avantages considérables à Munich et à Ingolstadt.

Le révérend père a soin de dire qu'il traitait de ces différentes affaires directement avec le duc, *ob consilia quae illi dabantur non satis sana nec provide concepta ab illis, qui ejus animum a societate alienarant.* Mais il parvint aussi à ramener les principaux conseillers en leur faisant sentir habilement son crédit sur leur maître.

Il est à remarquer que le narrateur parle de Guillaume II comme régnant encore et ne dit pas un mot de son fils Maximilien, auquel il remit le gouvernement en 1583. Il le traite aussi de *sérénissime*, titre que ce fils, devenu électeur, n'obtint, dit-on, qu'en 1610. Mais, quant au premier point, il faut se rappeler ces paroles d'Agricola, p. 309 de l'ouvrage

autres la riche seigneurie d'Engers, il entra chez les Jésuites et prononça ses vœux en 1757. Mort à 27 ans, en cette même année 1764, il a laissé cependant plusieurs ouvrages estimables.

cité : *Etsi Guilielmus... gubernationem utriusque Bavariae juraque profana in Maximilianum filium transtulerit, reservavit tamen sibi curam et vindicationem rerum quae locis hominibusque Deo sacris debentur*. Quant à sa retraite, elle n'était pas très-austère, puisque le père visiteur le trouva à la chasse et qu'il en fut reçu au milieu d'une cour nombreuse.

Celui-ci va ensuite à Hall, dans le Tyrol, et à Innspruck; dans la première ville, il avait encore à faire cesser de petites tracasseries qui existaient entre la société et la princesse Madeleine, fille de l'empereur Ferdinand Ier, retirée parmi des religieuses; tracasseries auxquelles des propos de confesseur avaient surtout donné lieu : *ex improvidis confessarii ejus sermonibus*.

Après avoir séjourné à Augsbourg et s'être étendu sur les afflictions que les hérétiques avaient causées aux Jésuites dans cette ville, il se dirige vers Fribourg et Lucerne, qu'ont abandonnés récemment ses confrères.

Le pape Grégoire XIII, considérant que la ville de Fribourg, infectée par l'hérésie, était au moment de s'unir étroitement avec Genève, n'avait rien trouvé de mieux, pour conjurer la tempête et soustraire les catholiques suisses aux *ministres de Satan*, que d'instituer à Fribourg un collége de jésuites, comme on l'avait déjà fait à Lucerne. L'évêque de Verceil, nonce apostolique en Suisse, et le père P. Canisius, prirent sur eux de préparer l'opinion. Mais en passant par Berne ils furent exposés à mille outrages. Le canton

de Fribourg se tenant pour offensé par cette *violation du droit des gens*, la guerre civile faillit éclater comme aujourd'hui.

Le père visiteur traita avec le magistrat de l'institution d'un collége, des moyens de le doter, et de la nécessité de rappeler les enfants du pays qui se trouvaient dans des villes hérétiques. Le négociateur obtint tout ce qu'il voulut. Un collége fut bâti dans un lieu sain et commode ; il fut interdit aux citoyens, sous des peines sévères, d'envoyer désormais leurs enfants à Genève, à Berne et à Lausanne ; tous les habitants furent tenus de pratiquer la religion catholique et de faire une profession de foi confirmée par serment. Enfin, les dissidents étrangers qui ne voulurent pas se convertir furent chassés sans miséricorde.

Ces mesures hostiles, provoquées par le visiteur, pouvaient l'exposer à la colère des habitants de Berne. On lui donna une nombreuse et brillante escorte. Il traversa la ville pendant que presque tout le monde était au prêche, quoique ce fût un jour ouvrable, tant, remarque le voyageur, les *hérétiques sont avides de la parole de Dieu*.

Le visiteur finit son tour d'Allemagne par Vienne, Brünn, Prague, Wurtzbourg, Paderborn, Munster, Spire et Mayence. Il était alors à la porte des Pays-Bas, et c'est ici que sa relation devient plus nourrie et plus détaillée.

Le bon père commence par rendre grâces à Dieu de

ce qu'au milieu des désordres qui avaient bouleversé la Belgique, et des guerres qui la désolaient encore, peu de jésuites eussent été victimes de ces temps malheureux. Parmi ceux qui étaient attachés au service religieux des armées, quatre seulement avaient été tués, savoir : Nicolas Dumont, de Mons, prédicateur en réputation dans cette ville [1]; Pierre Buzelin de Cambray [2], Otton de Campen et Laurent Everaerts.

De ceux qui ne suivaient pas les armées, aucun ne perdit la vie, mais quatre furent faits prisonniers par les ennemis, et recouvrèrent depuis la liberté. Après s'être acquitté de ce devoir de la reconnaissance, le père visiteur nous conduit à Louvain. Cette ville avait été le premier siége de la société en Belgique, dès l'année 1542, lorsque, la guerre étant allumée entre Charles-Quint et François Ier, les étudiants espagnols et des autres pays soumis à l'empereur avaient été sommés de sortir de France. En vertu de cette mesure, arrivèrent d'abord à Louvain le père André Oviédo, qui fut depuis évêque et patriarche d'Éthiopie; Fran-

[1] On conserve quelques témoignages de l'*éloquence* des Bossuets montois, tels, entre autres, que l'*Oraison funèbre de très-haut, très-puissant, très-excellent monarque Charles VI... prononcée à Mons le* 18 *janvier* 1741, *dans l'église collégiale de Sainte-Waudru, par le R. P.* Ant. de Villers, *de la comp. de Jésus, prédicateur stationnaire*. Mons, Wilmet, in-4° de 18 pages.

[2] De la famille de Jean Buzelin, l'auteur de la *Gallo-Flandria sacra et profana*; Douai, 1625, in-fol.

çois Strada, âgé d'environ 22 ans, et quelques autres, sous la conduite de Jérôme Domenego. Ils se retirèrent bientôt en Espagne, ne laissant à Louvain que l'étudiant Strada. L'année suivante, vint le jésuite Faber, un des dix premiers pères. Ce fut lui qui jeta les fondements de l'établissement de la société, à laquelle il parvint à faire beaucoup d'adhérents parmi les docteurs de l'université et les principaux habitants. Le père Pierre Vischauen (*Vishaven* ou *Vlieschhauwer?*) logea tout le monde dans sa petite maison, persuadé que des commencements si humbles aboutiraient à de brillants résultats; et quand le père Faber, par ordre d'Ignace de Loyola, partit avec quelques-uns de ses compagnons pour le Portugal, il fut désigné comme supérieur du collége naissant, par lettres du 16 février 1545 [1]. L'année 1546, les Jésuites firent un grand pas. Élie Van Schore, conseiller au conseil de Brabant, leur donna sa maison et ses jardins de la rue Baccalene (*Baccalena*). Cependant, tout cela ne s'accomplit pas sans quelque opposition de la part des magistrats, qui ne voulaient pas que les Jésuites eussent une demeure en propre, de peur que cet immeuble ne tombât sous le *jus ecclesiasticum* Il ne manquait pas non plus de personnes qui voyaient avec défiance le nouvel institut. Mais s'il rencontra des adversaires, il eut aussi de

[1] Voir dans la *Revue de Bruxelles,* mars 1840, pp. 66-95. *Notice hist. et descript. sur l'ancien collége des Jésuites à Louvain*, par M. Schayes. Cf. *Imago,* etc., p. 741.

chauds défenseurs, tels que Louis de Blois, abbé de Liessies, le docteur Ruard Tapperus, que le père Faber avait formé aux exercices spirituels de l'ordre, et le docteur en théologie Hassel, apologiste ardent des Jésuites, qu'il déclarait envoyés par Dieu même. Le docteur Adrien Browershaven se rangea également de leur parti, et Quentin Charlart, licencié en théologie, alla jusqu'à se faire recevoir dans la société. Cela n'empêcha pas néanmoins que les pères ne fussent exclus du collége du Faucon, parce que le président de ce collége était blessé de ce que plusieurs des jeunes gens qui le fréquentaient entraient dans la société. Mais, dit l'auteur de la relation, il ne tarda pas à en être puni par la ruine de son collége, qui eut lieu subitement la nuit. Les curés voulaient aussi faire promettre, par serment, à leurs paroissiens de ne pas se confesser aux Jésuites; ce qui, du reste, fut blâmé par la faculté de théologie. Dans l'intervalle, le chanoine de Saint-Pierre, Gautier Rousselle, acheta quelques bâtiments contigus à ceux qui provenaient du conseiller Van Schore, et les abandonna généreusement aux Jésuites. Cependant, le magistrat leur contestait toujours la propriété du fonds, alléguant que leur admission n'avait été accordée ni par le prince ni par les états. Or, dans les états généraux de 1515, tenus en présence de Charles-Quint, il avait été réglé qu'à l'avenir les ecclésiastiques ne pourraient acheter de biens immeubles sans une permission spéciale. Enfin, le 14 octobre 1556, la société fut autorisée à ériger des colléges

en Belgique, avec *amortissement* des bâtiments et terrains qu'elle serait dans le cas d'acquérir. Cette grâce avait été sollicitée par le Père Pierre Ribadeneira, envoyé exprès aux Pays Bas, et vivement recommandé au roi Philippe II par l'empereur Ferdinand.

Toutefois, les tribulations des bons pères n'étaient pas au bout. En 1574, ils avaient établi dans leur collége de Louvain leurs étudiants en théologie et en philosophie, et y avaient annexé un pensionnat dont la guerre produisit la décadence et qui ne put se relever, non plus qu'à Douai, *propter offensionem et maledicentiam multorum, qui omnia studia nostra tribuebant avaritiae, exstimantes quod magnam vim pecuniae societas ex pensionibus adolescentum congereret.*

Après avoir rapporté une anecdote relative à un jeune étudiant, nommé Maximilien de Mérode, et dont un rêve causa la conversion, il raconte ce qui suit : *Dominus praeses concilii privati, vir doctus et timoratae conscientiae, cernens nos valde impugnari propter privilegia data a Sede Apostolica, desideravit et exposuit mihi fore operi ut permitteremus illa videri et examinari ab universitate saltem Lovaniensi. Quando quidem non probarem ut darentur examinanda archiepiscopis et episcopis, quos noveram in his valde nobis adversari, respondi nos non intendere quidem actiones et gratias Sedis Apostolicae examinari sive a clero sive ab universitate et expendi an bona essent et recte a Sancta Sede apostolica concessa; sed ut benigne permittant nos illis uti, sicuti caeteri*

principes in suis permittunt ditionibus. Cette doctrine n'était pas admise aux Pays-Bas, qui tenaient à leurs priviléges. Le conseil privé décida, en conséquence, que ceux des Jésuites seraient soumis à l'université. *Lectis bullis tractatum scripserunt contra nos acrem et prolixum.*

Le conseil privé, où les Jésuites comptaient des amis, leur permit de tirer de leurs biens immeubles un revenu annuel de 8,000 florins, mais le roi, en 1566, renouvela leur admission, sans restriction aucune. Alors la société grandit avec une rapidité merveilleuse. Les temps calamiteux où l'on vivait avaient porté de rudes coups aux autres maisons religieuses; la misère était générale, plusieurs gentilshommes étaient même morts de besoin, et ce fut, dit le père visiteur, par une faveur particulière du ciel, l'époque de la prospérité de l'ordre, qui conserva toutes ses aises : *Nihil tamen societati de solitis commodis detractum.* — Le pauvre homme!

Cependant, à Louvain, il avait acquis de nouvelles propriétés, et l'affaire avait été conduite si secrètement qu'elle ne fut connue qu'après complète consommation. *Excitatum est quidem murmur propterea in populo, sparsumque est a nonnullis, etiam in aula, quod mediam partem civitatis nos occuparemus, multa palatia nos comparasse, immensos nos thesauros habere, et hujusmodi alia quae sensim in auras evanuerunt.*

En 1596, la société, qui avait eu à lutter contre l'épiscopat, le clergé inférieur, la magistrature, l'uni-

versité et le peuple, fut encore exposée aux censures de la faculté de théologie. Le nonce apostolique dut assoupir cette querelle, qui s'était reproduite à Douai, siége d'une autre université.

Le père visiteur se rend de Louvain à Tournai, où la société possédait un noviciat et un collége, tous les deux parfaitement situés et bien bâtis. Tournai avait été la ville des Pays-Bas la plus ardente à embrasser les opinions des réformateurs. Quand on parcourt la Hollande, que l'on y interroge les anciens monuments funèbres et les archives des églises, on s'assure que les premiers ministres de ce pays et les premiers apôtres de la réforme furent des Belges, de sorte que c'est la Belgique qui, à vrai dire, a protestantisé la Hollande plutôt que la Hollande la Belgique. Néanmoins, le principal promoteur de l'hérésie à Tournai, le nommé Taffin, avait reçu le venin d'un Hollandais.

En 1553, Ignace dépêcha vers cette ville le père Quentin Charlart, chanoine de la cathédrale de la ville de Tournai et alors recteur du Collége Romain, qui avait la simplicité de la colombe, *columbina simplicitas*. Les pères Antoine Boucher et Bernard Olivier vinrent lui prêter assistance. Ils obtinrent bientôt du chapitre le *collége des Bons-Enfants*. C'était un pied à terre, et cela suffisait, malgré les mensonges et les calomnies répandus dans le public et auxquels répondit, en chaire, en 1563, le chanoine De la Haye, prédicateur célèbre à Tournai.

Le père visiteur fait un récit détaillé de tout ce que

ses confrères eurent à souffrir des hérétiques. Ils furent chassés deux fois de Tournai, jusqu'à ce qu'ils y fussent rappelés après l'occupation de cette ville par le duc de Parme. En 1554, les Jésuites sollicitèrent l'abandon de la demeure d'un hérétique, confisquée au profit du trésor royal et située dans un lieu sain et élevé. Cette requête fut accueillie. Ils obtinrent, en même temps, une autre propriété, nommée *Chasteau Gay*. Mais *unum erat grave et triste*, c'était le voisinage des sœurs Augustines; en vain on voulut les engager à déguerpir, les nonnes restèrent inébranlables à leur poste. Pour que la séquestration fût décemment maintenue, il fallut élever entre leur jardin et celui des pères de hautes murailles qui coûtèrent de fortes sommes, et condamner quantité de fenêtres. Le monde est une vallée de larmes.

De Tournai, le visiteur passe à Cambrai, où le père général Lainez avait permis, en 1562, l'établissement d'un collége sur la demande de Maximilien de Berghes, premier archevêque de Cambrai, qui n'imaginait pas de remède plus efficace contre l'hérésie. Ce collége fut presque détruit en 1566, et les Jésuites expulsés : mais c'était le moment où dominait le prince d'Orange.

A Douai, les Jésuites n'eurent pas peu de soucis : les hérétiques et l'université leur firent passer de mauvais moments; ils finirent néanmoins par triompher comme partout.

A Anvers, ils possédaient deux établissements, et,

en l'année 1607 même, on leur avait cédé la maison dite *des Anglais*. Dans cette cité de riches marchands, de gentilshommes banquiers et calculateurs, où l'on retrouve encore des traces profondes des mœurs espagnoles, leur institut provignait de jour en jour. Cependant, en 1576, ils coururent encore quelques dangers.

Nous passons sur les longs détails relatifs aux Jésuites de Maestricht, de Saint-Omer, d'Ypres et de Courtrai. A Gand, un collége de ces pères fut encore considéré comme le plus solide boulevard contre l'hérésie, et, par une rencontre singulière, la maison où on l'avait installé avait appartenu à un partisan fameux des nouveautés religieuses, Hembyse. Voici cette anecdote, qu'on lit déjà dans le catalogue des manuscrits de feu M. Van Hulthem : *Deus autem incrementum dedit, cujus providentia justo tandem pretio domus ampla et quae, progrediente tempore, locari poterat, inventa et obtenta est. Fuit autem illud mirabile, quod proprietarius quondam ejus domus, cum rebellasset contra regem ac toti populo imperaret, Deo disponente et vindice, quia haereticus erat, multaque loca sacra spoliarat et everterat, ut dux et capitaneus improborum et seditiosorum, justo Domini judicio inciderit in odium tandem populi et convictus de crimine fuerit, ab eodem populo, licet rebelli, supplicio capitis affectus. Cum porro ille, ut princeps populi, quem ad seditionem excitarat, regnaret, et in summis honoribus versaretur, totusque esset in excolendo et adornando*

horto, quo in tota civitate non fuit elegantior, dixit illi quidam ex familiarioribus civibus : Quibus putas te relicturum has aedes et hos hortos? — Relinquam, *inquit*, meis liberis. — Atqui vereor, *inquit alius*, ut potius pares haec Jesuitis.—Ita sane, *dicit alius*, forte eveniet ut aliquando Jesuitae haec obtineant, *cum tamen ne cogitatum fuisset a societate ea de re, quia tunc temporis haeretici rerum potiebantur Gandavi, ut in toto fere Belgio non esset civitas Gandavo fere infectior magisque rebellis. Sed quid princeps ille populi respondit ad praedictionem illam de Jesuitis?* — Si futurum id, *inquit*, arbitrarer, jamjam ignem injicerem in aedes meas et omnia everterem. *Sed nefarius homo non intelligebat voluntatem et decretum Dei. Sublatus est misera morte et supplicio infami, et sepultus* (ut vero simile est) *in inferno, et societas domum et ejus hortos obtinuit, quibus aliae domus et horti postea adjuncti sunt...*

« Quelqu'un ayant demandé à Hembyse à qui il se proposait de laisser ses magnifiques jardins et sa superbe demeure : — A mes enfants, répondit-il. — Je crains plutôt, repartit une personne présente, que vous n'ayez travaillé pour la Société de Jésus. — En effet, dit une autre, il arrivera peut-être qu'elle devienne votre héritière.—Quelles furent les paroles d'Hembyse à cette prédiction? Celles-ci, du moins si l'on en croit le père visiteur : « Si je pensais que ce que vous avancez dût arriver, je mettrais moi-même le feu à ma maison et la bouleverserais de fond en comble.... » Il ne

brûla, ne bouleversa rien, et la prophétie s'accomplit. »

Le prince de Parme ayant attaché au service des armées un certain nombre de jésuites, on jugea nécessaire qu'ils eussent une retraite où ils pussent se reposer de leurs fatigues. Telle fut l'origine du premier établissement de l'ordre à Bruxelles.

La relation finit par un chapitre sur le collége de Lille et par un autre sur la Hollande. Dans ce dernier, est racontée l'histoire de Pierre Pan, qui est l'objet d'un livre exprès.

Nous terminerons ici l'analyse de ce rapport, que M. Crétineau Joly n'a point connu et qui lui aurait peut-être fourni quelques lumières. Toute cette histoire du passé a encore le mérite de l'à-propos et un intérêt d'actualité, comme on dit aujourd'hui.

Mais ne perdons pas de vue que la position des Jésuites est bien changée depuis peu. Si, il y a un an ou deux, on les faisait passer pour des tyrans, ils sont maintenant des opprimés : ce seul mot impose silence à bien des récriminations.

SUR

UN OUVRAGE EN PROSE ET EN VERS,

COMPOSÉ EN BELGIQUE A LA FIN DU XV[e] SIÈCLE ET INTITULÉ :

LE LYON COURONNÉ [1].

On était au moment de la renaissance; la poésie des trouvères avait fait son temps; il se formait une littérature qui affichait la prétention d'être savante, et qui, n'ayant pas su encore se discipliner par l'étude de l'antiquité, renonçait aux grâces naturelles, principal attrait de nos vieux fabliers, de nos auteurs de chansons de geste, de lais, romances et ballades, ou se parait d'ornements postiches, au choix desquels le goût n'avait point encore présidé. La naïveté du franc

[1] Cf. *Bull. de l'Acad.*, t. xv, n° 1.

parler gaulois n'allait guère avoir d'autre asile que chez Villon et Clément Marot.

Le poëme mêlé de prose dont je veux dire un mot appartient à cette époque de transition où dominait le *phébus*. En voici le début, digne de l'auteur d'*Eufuis* et des *Précieuses :* les latinismes y abondent, la langue veut se réformer; c'est une *gueuse fière,* comme disait Voltaire, et qui prend de toutes mains.

« A l'eure que pour circuyre la rotundité du fir-
« mament, Mercure chaussa ses esperons nouvellement
« fourbis et que, pour en agilité souveraine surmon-
« ter les pennes des vens, il reprint ses ellez (*ailes*) ar-
« gentées, adfin d'increper la tardité et lente progres-
« sion de ses compagnons firmes ou zodiaque; je me
« trouvay nagherez moult accueilly d'une dure pen-
« sée, en laquelle regrettant par amertune de ceur
« (*cœur*) le très-lamentable trespas du très-invaincu
« César, la perle des princeps (*sic*) chrestiens, l'on-
« neur de toute noblesse, le droit miroir, pathron et
« exemple de chevalereuse proesse et le comble et
« entier amas de toute loyale bonté et virtu, feu le bon
« duc Philippe de Bourgoingne, secund de ce nom,
« en descendue du royal Lyon, qui en son vivant,
« par ses tant virtueuses œuvres et haulx louanges,
« a acquis immortelle renommée en ce munde entre
« toutes générations et tous siècles, estoye si morne et
« admorty de tous mes sens que je ne pooye aulcune
« ayde recepvoir d'eulx; ains ainsy que neutre entre

« mort et vif, ou joint et séparé de moy-mesmes, che-
« minoye tous coy sans puissance corporelle. Au
« moyen de laquelle non poissance comme fantasiant,
« vis à mon samblant une moult exellente maison de
« si longtemps édifyé qu'il estoit apparent que jamez
« n'eust eu commencement, combien que sans aul-
« cune ruyne ou blessure, touttes ses structures
« estoyent entières et saynnes, ayans apparence de
« perpétuelle ou infinie durée, car il sembloit que par
« une singulière ordonnance Faunus eust de plain gré
« delaissié la cité de Troyes, dont il estoit souverain
« gardyen, ou Quirinus eust habandonné la protection
« de Romme, alors que leurs deschentes commencè-
« rent, pour singulièrement maintenir en perpétuelle
« stabilité l'artifice de cest hostel; car il estoit fundé de
« pierres et cyment incorruptibles quant à la durée
« mundaine, et de matière indissoluble, parfait et tel-
« lement avironné de palis, que sa ruyne ou destruc-
« tion sembloit impossible. »

L'auteur poursuit la description de ce palais, dont la porte était surmontée d'un écusson *timbré* d'une chouette. On croirait, sauf quelques changements dans la diction, lire une page de la *Clélie* ou de la *Cléopâtre*.

« Moi adoncques ainsy estant en telles ymaginations,
« je choisy (*j'aperçus*) emprez la porte de cest tant
« renommé hostel, deux dammes, dont l'une havoit

« visage à fachon et manière d'ung cinge et en sa main
« portoit ung petit chien, qu'elle battoit moult povre-
« ment d'une verge de boys, et ceste chy estoit moulte
« laide, vielle, ridée et deffigurée. L'autre damme
« estoit abillée à manière d'une mesnagière, d'ung sim-
« ple bonnet à une robe courte sans queue, et en sa
« destre main tenoit un croissant luisant, et en sa se-
« nestre ung seau plain d'eau. La première estoit
« nommée *Envie* et l'autre *Loyale Entreprise*, et ce
« sceu-je par elles-mesmes qui en faisant leurs privées
« devises se entrenommoyent aucuneffois. Je vis aussy
« entre elles passer ung josne lyon qui moult sembloit
« ententif à sa proye, car il marchoit courageusement
« et sans aulcune crainte, et quant il passa pardevant
« nos dammes, il fist révérence à *Loyale Entreprise*,
« laquelle aussy en soubriant lui fist un joieux recueil.
« Mais l'autre, pource qu'il passa sans adviser à elle,
« fut indignée et, comme le daisdaignant, se print à
« frapper son chien par ung despit, et à frémir en es-
« tandant ses denz. »

Cette peinture de l'Envie n'est pas tout à fait celle d'Ovide. Vous voyez déjà néanmoins que le jeune lion est le fils de Philippe, ce Charles qui mérita le nom de *Téméraire*. L'allégorie, que le *Roman de la Rose* avait mise à la mode, est facile à saisir : le jeune prince est placé entre l'*Envie* qui veut le perdre, et *Loyale Entreprise* qui le protége. L'auteur ici abandonne la prose et fait converser ces deux rivales, ainsi qu'en

un *jeu parti.* L'Envie,depuis longtemps acharnée à la ruine de la maison de Bourgogne, commence la première :

Orgueilleux bruyt, confit en félonnie,
Attribué à valeur sans raison,
Démonstre assez l'apperte tyrannie
Que ce Lyon maintient en signourie
Et contre droit fait fleurir sa maison.
Mais en brief temps reviendra la saison
Que par les fais de moy qui suis Envie,
Il maldira par désespoir sa vie.

A cette sortie, en quelque sorte prophétique, si l'on songe aux journées de Morat et de Nancy, *Loyale Entreprise* répond :

Faulx envieux de tous biens des virtus,
Pour se couvrir tous faulx moyens contreuvent,
Et en querrant par l'estrain les festus,
Calumpnient les œvres des virtus
Et leurs effects desdaignent et repreuvent;
Mais non pourtant les virtus ne s'esmeuvent,
Ains procédant par fais doulz et benin
Vaincquent Envie et son mortel venin.

Plus loin *Loyale Entreprise* cède la place à *Diligente Poursuite,* autre personnage symbolique, qui tient tête à l'*Envie.*

Elle est enfin relayée par *Ample Faculté*, *Persévérance* et *Glorieuse Fin.* L'Envie, ne sachant où donner de la tête, se jette dans un puits, *et ne fut veue puis,*

ajoute l'auteur. Il me semble pourtant l'avoir rencontrée quelque part.

Le poëte conclut ainsi :

Jamais nul jour ne puist-elle venir.
Adfin que mieulx puissions en amour vivre,
Car on ne peut avoec elle tenir
Bonne union ne paix entretenir,
Obstant l'assault qu'elle nous faict et livre.
Contre ses faiz j'ai compilé ce livre,
Selon l'advis qu'Amour m'en a donné,
Et l'ay nommé le *Lyon couronné.*

Ce *Lyon couronné* occupe 35 pages d'un manuscrit in-folio du quinzième siècle, appartenant à M. Serrure et contenant la relation des voyages du sire de Lannoy.

Le poëte a voulu montrer les dangers qui entouraient, à son avénement, le successeur de Philippe, et, dans ce but, il s'est servi de l'allégorie. Si cet écrivain n'est pas Georges Chastelain, il appartient à son école; on n'en doutera pas quand on aura lu les œuvres de Chastelain ou celles de Molinet et de Jean le Maire, qui sont pleines de compositions analogues. Ce n'était plus le symbolisme du moyen âge, celui, par exemple, du *Saint Gréal* et du *Chevalier au Cygne,* qui se développait avec une certaine grandeur et qui surtout se liait à une action intéressante. Ce symbolisme nouveau n'agit pas, mais il disserte; il est même un peu *ergoteur* et pédantesque. Il procède moins de l'imagination que du raisonnement, et semble un des résultats de cette ten-

dance des esprits qui aimaient à matérialiser les idées abstraites : on croit entendre dialoguer les *concepts* des dialecticiens réalistes de l'école.

Quant à la langue, quoiqu'elle ait perdu ses qualités natives, on sent qu'elle s'essaye à un mécanisme qui, plus tard, produira d'ingénieux effets. Il n'est pas sans utilité d'étudier le mouvement des langues au moment où elles se transforment. Cette étude est particulièrement intéressante pour la Belgique qui, quoique possédant deux idiomes, pouvait alors soutenir la comparaison avec la France. Le *Lyon couronné* est une de ces œuvres que l'histoire littéraire enregistre comme document et non comme modèle. Il sert à marquer le caractère de l'époque, et, à tout prendre, il est loin d'être inférieur, quant à l'exécution, à tout ce qu'écrivaient les De Klerk et les Maerlant, objet aujourd'hui d'une attention si soutenue et si légitime.

LETTRE INÉDITE

DU

COMTE XAVIER DE MAISTRE,

tirée de la collection d'autographes de la Bibliothèque royale.

A Madame la duchesse de ...

Malgré la haute opinion que j'avais de vous, madame la duchesse, je vous avoue que je ne m'attendais pas à vous voir faire un miracle. Vous avez rendu la vue à un aveugle; vos excellentes lunettes me sont parvenues depuis longtemps. L'une, la plus forte, est précisément faite pour ma vue, et l'autre me sert aussi fort bien lorsqu'il y a beaucoup de lumière et pour regarder d'un peu plus loin. J'aurais dû vous remercier plus tôt, et j'avais le projet de profiter du courrier autrichien; mais, au moment où je voulais le faire, on me disait que le courrier était parti. Ma pauvre tête, mal d'accord en cela avec mon cœur, m'a

joué deux fois ce mauvais tour. Heureusement la poste ordinaire est toujours prête à me rendre service, et vous recevrez sûrement par cette voie mes sincères remercîments, non-seulement pour avoir tenu la promesse que vous avez bien voulu me faire, je savais bien que vous ne l'oublieriez pas, mais pour la promptitude avec laquelle vous m'avez rendu cet important service. Je ne savais pas encore ou à peine votre arrivée à Vienne, et voilà que Friesentof m'annonce que le courrier autrichien est porteur de lunettes pour moi! Je ne vous cache pas, madame la duchesse, qu'au sentiment de reconnaissance que j'ai éprouvé s'est joint un mouvement d'amour-propre satisfait assez vif. Je me suis cru grandi d'un pied et rajeuni de moitié. Cette bonne duchesse! elle a cependant pensé à moi! Elle est donc bonne de loin comme de près! Voilà les discours qui sortaient d'eux-mêmes de mon cœur, et je ne vous dirai pas même tout ce qu'il disait, parce que je n'ai jamais fait de ma vie de déclaration par écrit, et que, ne vous en ayant point fait non plus lorsque j'étais auprès de vous, il est très-probable que vous ignorerez toujours mon secret. Mais, sans le trahir, je puis bien vous dire combien vous êtes regrettée et combien est vif et sincère le désir que j'ai, ainsi que toute notre société, de vous revoir à Naples au printemps prochain, et à Castellamare pendant l'été. C'est un château en Espagne que nous bâtissons souvent entre ma femme, Nathalie et moi. Jusqu'à présent, il n'y a que notre appartement du premier étage

de loué dans le palais Esterhazy, et il est probable que vous y trouveriez un logement, si vous venez (*veniez*). J'aurai au premier étage le même cabinet que j'avais au second, et vous pourrez vous donner le plaisir d'en épousseter le miroir et la cheminée, comme l'an passé, et de broyer des couleurs; enfin, ne voulant rien négliger pour vous séduire, je vous dirai que j'ai une magnifique robe de chambre toute neuve qui, avec la belle écharpe que vous m'avez donnée, me va à ravir. Après cette invitation, si vous ne venez pas, vous donnerez à penser que les plaisirs innocents dont vous avez joui l'an passé à Naples ne vous suffisent pas. J'ajouterai quelque chose de plus engageant : notre chère Valentine m'écrit qu'elle ne désespère pas de venir ici, à la fin de novembre. Ce qui est plus certain, c'est le grand désir qu'elle en a, et si la santé de son père ne la porte à Paris, il est possible que nous ayons le bonheur de la voir. Pour ce qui nous regarde, il est impossible de prévoir quelle sera notre société, formée probablement tout entière de nouvelles connaissances, excepté quelques rares personnes du pays. Il vaudrait mieux n'en faire aucune que d'être chaque année exposé à perdre de vue les plus intéressantes. M. de Stakelberg part au premier jour pour Milan, d'autres disent pour Florence, où, dit-on, il désirerait s'établir comme ministre, en manière de retraite définitive. Mais ce sont des *on dit*. Pour lui, il assure qu'au 1er avril il sera de retour Lebzeltern part demain pour Gênes et Turin au-devant de sa sœur qui

nous arrive et qui logera probablement dans votre ancien appartement. Nous sommes encore à Castellamare; il n'y a plus que Lebzeltern et Richard Acton, tout le reste est parti. La pluie est enfin venue pour nous rafraîchir, et, quoique longtemps désirée, elle commence à être fort désagréable par son abondance et son opiniâtreté qui nous empêcheront probablement de déménager avant la fin du mois. Vous êtes partie avant l'éruption du Vésuve, qui nous a donné un effrayant spectacle. Nathalie est allée voir de près le phénomène avec les dames françaises, le jour même de l'éruption et pendant la nuit. Ces belles aventureuses ont bu de l'eau dans une maison qu'elles ont vu emporter quelques minutes après par la lave. Le fléau avançait lentement dans sa marche irrésistible, semblable à l'inexorable destin, qui nous entraîne sans que nous puissions l'arrêter ni même le détourner.

Je n'ai plus que strictement la place de vous offrir les tendres compliments de mes deux femmes. Vous connaissez leur attachement pour vous; je ne vous parle pas du mien, de toute ma reconnaissance pour votre bonté; il me faudrait prendre une autre feuille et quatre pages ne suffiraient pas. Agréez donc mes hommages.

X. de Maistre.

Castellamare, le 22 octobre 1814.

———

LETTRE INÉDITE

DE

MADEMOISELLE DE GOURNAY A ERYCIUS PUTEANUS,

PROFESSEUR A LOUVAIN [1].

MONSIEUR,

Ayant puis nagueres faict imprimer un liure, l'vne des premieres pensees qui m'est tombee en l'esprit, c'est que ie vous en debvois faire vn presant, tant pour le respect de vre propre merite, que de celuy de feu monsieur Lipsius de qui vous tenez la place, personnage auquel, outre la reuerence deuë à sa vertu, i'auois de l'obligaon, temoignee par trois de ses epistres qui me sont adressees. Que si mon ressentiment de cette obligaon et de l'estime que ie faisois d'vn tel homme, ne sont temoignees par ce liure, elles le sont par vne preface que i'ay mise en teste de cet excellent ouvrage des Essais, dont ie vous enuoye l'extraict de

[1] Voy. l'*Annuaire* de 1842, p. 113.

la derniere impression, sachant que vous vous interessez en tout ce qui le touchoit. Je vous presante donc ce liure, monsieur, sur lequel ie tiendray a beaucoup d'honneur que vous me daigniez donner des aduis et des corrections. Et parce que les epistres dudict sieur Lipsius et autres ouvrages soit des François ou des estrangers m'ont faict cognoistre en Flandres, ie desirerois, si uous le jugiez a propos, qu'il vous pleust disposer les libraires d'Anuers ou autre bonne ville à faire passer vers eux quelque quantité de mes exemplaires, auxquels je croy qu'ils ne perdroient rien, sinon par le merite du liure, au moins par la cognoissance qui leur a este donnee de moy de si bonne part. J'en attendray, s'il vous plaist, de vos nouvelles. Que si vos libraires veulent de mes liures susdicts, faictes s'il vous plaist aussy qu'ils s'addressent a moy qui leur en feray faire meilleur marché par mon imprimeur, c'est a dire de vingt huict souls en blanc. Je suis

Vre servante bien humble.
GOURNAY.

A Paris le 16me jour de feurier 1627.

Monsieur,
Maictes moy ainsi, ie vous suplye, l'addresse de vos ltres :
Mademoiselle de Gournay, rue de l'Arbre-Sec, devant Saint-Germain, à Paris.
Port cinq souls.

Mémoires littéraires de J. N. Paquot,

ANNOTÉS PAR M. CH. VAN HULTHEM.

18 vol. in-12

M. Van Hulthem avait en horreur toute occupation régulière et forcée; il ne prenait la plume qu'à de rares intervalles, et cet homme qui ne semblait vivre que pour les livres et par les livres, se bornait, quand il écrivait, à quelques lignes qui épuisaient bientôt sa patience et ses forces, de même qu'il lisait rarement avec suite, se contentant de feuilleter un volume. Il glanait sans jamais moissonner. Cette antipathie pour la gêne et le travail méthodique est peut-être la cause qui l'engagea à refuser d'être sénateur, sous prétexte

qu'il lui manquait deux ou trois mois pour avoir atteint l'âge où l'on entrait légalement au sénat. Un tel refus parut à quelques personnes un trait prodigieux de désintéressement et de modestie. Napoléon tourna le dos à un malheureux qu'il croyait incapable d'ambition et qu'il regardait, en conséquence, comme un être dégradé : tous ils se trompaient : Van Hulthem n'était que paresseux, et il l'était avec délices.

Malgré cette disposition naturelle et un grand amour de sa liberté, il vivait dans une uniformité des plus monotones, et, quoiqu'il frémît à l'idée d'être obligé de se servir d'une écritoire, il a laissé quantité de notes éparpillées sur ses livres. Il est vrai, ainsi que nous venons de le remarquer, qu'elles sont courtes comme ses vues littéraires. Le caractère même de l'écriture peint l'homme. Cette écriture est lisible, mais lente, raboteuse, exiguë et pénible, pareille en cela à l'esprit de ce bibliomane, qui ne manquait pas d'une certaine lucidité, mais dont la pensée, pleine d'aspérités, ne se développait qu'avec embarras et dans une sphère fort étroite.

M. Van Hulthem était particulièrement versé dans l'ancienne bibliographie nationale. Paquot, plus bibliographe que biographe, et qui a formé une galerie de portraits sans physionomie, mais où les petits détails sont exactement saisis, Paquot devait plaire à M. Van Hulthem. « M. Paquot, dit-il dans une « note, était un des hommes les plus savants qu'il y « ait eu ; sa mémoire était prodigieuse, son érudition

« immense; il possédait les langues anciennes et un « un grand nombre de langues modernes. Il écrivait « bien en latin et en français. » Cette dernière partie du jugement de M. Van Hulthem est susceptible d'être réformée. Paquot, quoiqu'il soit plus correct que la plupart des auteurs de son pays à cette époque, ne peut cependant passer pour un bon écrivain. Il manquait de mouvement, de flexibilité, et blessait même quelquefois la grammaire et la syntaxe. M. Van Hulthem continue : « Ses *Mémoires* surpassent pour « l'érudition et l'exactitude ceux du P. Nicéron; « mais ils leur sont bien inférieurs pour l'impartia- « lité et la modération. En parlant d'ouvrages in- « différents, c'est-à-dire qui n'ont pas pour objet la « religion et les querelles du jansénisme, il montre « souvent néanmoins un grand sens et beaucoup de « jugement.

« D'après le prospectus, cet ouvrage aurait dû al- « ler à 24 volumes, il n'en a paru que 18 (1763-1770), « et il en aurait fallu au moins autant pour y ren- « fermer tous les écrivains dont l'auteur se proposait « de parler. Depuis que M. Paquot a quitté Louvain, « il paraît avoir abandonné la continuation de ses « *Mémoires;* du moins il n'en a plus paru de volumes « et je n'ai pas trouvé non plus dans ses papiers la « preuve qu'il y ait travaillé encore.

« Je l'ai vu et me suis entretenu avec lui pendant « deux heures sur différents objets littéraires, au mois « de septembre 1787, à Liége, dans la bibliothèque

« du séminaire dont il était alors le conservateur. Il « récitait des textes et presque des pages entières « d'auteurs avec la même promptitude et la même fa- « cilité que s'il les lisait. J'ai acheté, après sa mort, « tous ses manuscrits. »

Voici comment le jésuite X. de Feller l'appréciait en 1777 : « Je vois ensuite l'hôtel et le beau jardin « du duc d'Aremberg, où se trouve M. Paquot, homme « vraiment savant, érudit profond, devenu bibliothé- « caire et archiviste du duc. Son Histoire littéraire « est assurément la meilleure en ce genre. Elle sup- « pose des recherches immenses et pénibles. L'exac- « titude, la saine critique, la religion, la modéra- « tion (?) de l'auteur en feront un ouvrage très-estimé, « dès le moment que le goût des études solides re- « naîtra dans le monde[1]. »

Les notes de M. Van Hulthem sur Paquot se rapportent principalement à la bibliographie. Nous n'en extrairons qu'un petit nombre qui fera apprécier le reste :

T. Ier, *Préface*, p. III. Paquot cite une liste d'auteurs hollandais donnée en 1601 par Pancrace Van

[1] *Itinéraire ou voyages de M. l'abbé de Feller*, Liége, 1820, t. II, p. 362. Il a été question, dans cet *Annuaire* (1846, p. 173), des persécutions odieuses auxquelles Paquot fut en butte à Louvain. Voir de plus le *Bull. du bibl. belge*, t. II, pp. 149-152.

Castricom. M. Van Hulthem remarque qu'elle n'a jamais été imprimée. Valère André dit que le compilateur *sola nomina dedit.*

P. IV. « Molanus, mort en 1585, âgé de 52 ans, « est un des premiers qui ait rassemblé des notices « un peu détaillées sur les écrivains des Pays-Bas, « tant dans son *Collectaneum de scriptoribus Belgii,* « *a.* 1575 *scriptum*, dont Valère André dit s'être « servi (*Bibl. Belg.*, Lov. 1823, in-8°, p. 96), que dans « l'ouvrage que nous allons citer. Il a laissé une his- « toire manuscrite de Louvain, *Rerum Lovaniensium* « *libri XIV*. Il y parle des savants professeurs de cette « université et d'autres hommes illustres qui en sont « sortis. J'en possède une copie faite de la main de « M. Paquot. »

Nous avons eu autrefois cette copie entre les mains; M. Van Hulthem nous avait engagé à la publier, et nous étions même entré, dans le courant de l'année 1822, en pourparlers avec les imprimeurs Van Linthout et Vanden Zande de Louvain. Les choses toutefois en restèrent là, et, à notre grande surprise, le manuscrit ne s'est pas retrouvé à la mort du propriétaire. Il n'est pas indiqué dans le catalogue de M. Voisin. C'est une perte réelle. Probablement M. Van Hulthem l'aura prêté; il serait du devoir des détenteurs de le restituer à la Bibliothèque royale qui a acquis tous les manuscrits de feu M. Van Hulthem.

P. v. « Denis Hardouin, avocat de Gand et audi-
« teur des causes criminelles dans les armées de
« Flandre, avait laissé en manuscrit un précis des
« écrivains célèbres de la Flandre : *Elenchus illus-*
« *trium scriptorum Flandriæ*, dont Sanderus s'est
« servi. *De Gandavensibus*, etc., in-4°, p. 38. »

P. VII. « M. Paquot ne paraît pas avoir connu la
« seconde édition de *Geletterd Zeeland*, qui parut con-
« sidérablement augmentée, en 1741, 576 et x pp.
« sans la table. Pierre de la Rue est mort le 1er décem-
« bre 1770, âgé de 75 ans. On dit que M. Jon. Will.
« Te Water, professeur de théologie à l'académie de
« Leide, s'occupe à continuer cet ouvrage. Ceci m'a
« été dit en juillet 1813 par M. Lambrechtsen, prési-
« dent de la société des sciences de Zélande, et la chose
« est confirmée par M. Te Water même dans son dis-
« cours prononcé à la séance de l'assemblée annuelle
« de la société de littérature belgique, le 7 juillet
« 1813, où il dit qu'il travaille à un supplément à
« de la Rue. »

Ce dessein n'a pas eu de suite, ou du moins le tra-
vail de M. Te Water n'a point paru.

P. x. « M. J. B. Verdussen, échevin d'Anvers, avait
« fait beaucoup de notes manuscrites sur Foppens ;
« son exemplaire en 12 volumes in-4° a été vendu, à
« sa vente, en 1776, n° 110, p. 350, à M. Van Wyn. J'en

« possède (de Foppens) un exemplaire avec des notes « de Goyers, chanoine d'Anderlecht, un autre d'un « anonyme de Malines (M. le prévôt d'Azevedo), aux- « quels j'ai beaucoup ajouté. M. Henri Vanden « Block, prêtre à Bruxelles, dont les livres ont été « vendus en 1807, avait fait des notes et additions sur « son exemplaire, qui se trouve actuellement à la bi- « bliothèque impériale à Paris. »

P. xi. « Cette matière (les savants anversois) a été « traitée bien plus amplement dans la *Bibliotheca « scriptorum Antuerpiensium, cum eorum vitæ serie, « iconibus ac elogiis, ab anno* 588 *ad annum* 1750. « 4 vol. in-fol. mss., savant et bien écrit selon l'ordre « chronologique, par un ecclésiastique (Sylvester Van « Ey, Antuerpiensis, presbyter, quondam pastor, « obiit in patria aº 1750. Foppens, in suppl. mss. « Bibl. Belgicæ) avec des notes de J. B. Verdussen. « Cet ouvrage, acheté à la vente de ce dernier en « 1776, à Anvers, nº 36ª, p. 342 de son catalogue, « par M. Desroches, pour la bibliothèque publique « de Bruxelles, a été transporté en 1794 à la Biblio- « thèque nationale de Paris, d'où il a été rapporté à « la Bibliothèque de Bruxelles en 1816. »

Sylvestre Van Ey publia *Synopsis scripturæ sacræ*, 2ª ed., Antuerp. 1771, 2 vol. in-8º. Il fut chapelain à Notre-Dame d'Anvers. Les portraits gravés dont son manuscrit est orné ne sont pas toujours les véritables.

P. XII. « Le P. Hyacinthe Vander Meer, dominicain « de Tongres, a écrit, en 1727, une *Bibliotheca scrip-* « *torum Leodiensium*, ms. in-fol., que je possède. »

Voir le n° 841 du cat. des mss. Van Hulthem, à la Bibl. royale, p. 248.

Ibid. « C. Van Gestel a laissé en manuscrit : *Viri* « *illustres Mechliniesens scriptis vel fama clari,* avec « des portraits. J'en possède le manuscrit original. »

Voir le n° 839 des mss. de Van Hulthem.

Ibid. « M. de Villenfagne, dans son *Histoire de Spa,* « Liége, 1803, 2 vol. in-8°, t. 2, p. 216 (Cf. p. 38 et « 370), promet un ouvrage sur les écrivains et la lit- « térature du pays de Liége sous le titre de *Bibliothè-* « *que éburonne.* Ouvrage, dit-il, que je me propose de « publier incessamment et qui cependant ne paraît « pas encore en 1813. »

Cette compilation, qui avait coûté à l'auteur vingt ans de recherches, n'a point vu le jour. M. de Chênedollé en a dit un mot dans la *Biographie universelle,* t. XLIX, p. 49, et dans la *Biographie liégeoise* du comte de Becdelièvre, t. II, p. 693.

P. XIII. « Charles Curtis, mort en 1752, âgé de « 48 ans, a recueilli la vie des savants et artistes de « Bruges. M. Lammens, à Gand, possède cet ouvrage « manuscrit en 3 vol. in-4°, sous le titre de *Fama* « *Brugensis.* M. Van Lede, employé à l'administra-

« tion des hospices de Bruges, homme très-curieux,
« qui rassemble tout ce qui est intéressant et qui ap-
« partient à la ville de Bruges, recueille des mé-
« moires sur les savants et sur les artistes de cette
« ville. J'ai vu sa collection de livres, de manuscrits,
« de dessins et de tableaux le 15 oct. 1812. »

Ibid. « Nicolas Rommel de Bruges, mort en 1609,
« âgé de 66 ans, s'était proposé longtemps auparavant
« de publier la vie et les éloges des hommes illustres
« et des savants de la ville et du Franc de Bruges, et
« avait fait graver, dans ce but, plus de 100 portraits,
« dont quelques-uns ont été depuis insérés dans la
« *Biblioth. Belgica* de Foppens. Voy. cet ouvrage,
« t. II, p. 919. M. de Croeser, maire de la ville de
« Bruges, possède un petit nombre de ces cuivres. »

Ibid. « François Smit, ministre du saint Evangile,
« de la confession d'Augsbourg, à Alkmar, de 1728
« à 1738, et ensuite à Harlem et à Rotterdam, où il
« mourut en 1782, âgé de 78 ans, a laissé des mé-
« moires manuscrits sur la vie et les ouvrages des sa-
« vants de cette dernière ville. Voy. Huydecoper,
« *Proeve van Tael- en Dichtkund*, door Van Leleveld,
« t. II, p. 562. Cet ouvrage était (en 1813) entre les
« mains de M. Van Wyn. »

PP. 112 et suiv. *Corn. Kilianus.* « Dans le catalo-
« gue manuscrit des livres de M. Gérard, on lui at-

« tribue encore : *Viridarium moralis philosophiae* « *per tabulas animalibus brutis attributas traditae*, « *iconibus* 126 *exornatum*. Coloniae, 1594, in-4°. »

On lit dans les *Deliciae C. poetarum Belgicorum*, 1614, t. III, pp. 37-44 : *Corn. Kiliani Dufflaei lusus in Europae nationes*. L'auteur y passe successivement en revue les Allemands, les Belges, les Français, les Italiens, les Espagnols, les Anglais et les Danois, les dépeint d'abord d'après leurs bonnes qualités et en fait ensuite la critique. Voici ce qu'il dit des habitants des Pays-Bas :

GERMANUS INFERIOR, TEUTO, BELGA.

LAUDATOR.

Teuto vel inferior Germanus, qui quoque Belga,
Morum cultura pollet et ingenii.
Hic opifex celebris toti spectabili mundo
Omne opus assidua sedulitate facit.
Huic animus docilis, promptus, subtilis, acutus;
Mensque sagax, velox, ingeniosa manus.
Pocula larga quibus cerebrum humectatque rigatque
Nescio id obtundant exacuantne magis.
Germanos multa veteres probitate fideque
Quondam sectari non sine laude solet,
Egregieque bonas florens exercuit artes,
Dum stetit imperium, Carole Quinte, tuum.

CALUMNIATOR.

Teuto convictu Galli, Hispanique, Italique
Mutatus, fœdis polluitur vitiis;

Hinc intestina discordans peste laborat,
Et vix sedando seditione perit.
E patria profugus longinqua petit loca et artes,
Et quascumque potest portat opes alio.
Lassa sub Hispano languescit rege Philippo,
Quae regnante potens patria patre fuit.
Rectores, nocuis mature occurrite turbis,
Haud facile extingui seditio orta solet.

Cette dernière leçon semble, hélas! perdue pour les gouvernements d'aujourd'hui!

« Le savant J. G. Eccard dans son *Historia studii « etymologici, etc.*, Hanoverae, 1711, in-8°, p. 111, « parle aussi de Kilian : Multo vero aliis (Goropio « Becano, Scrickio et Vander Mylio) majorem laudem « meritus est *Cornelius Kilianus,* Dufflaeus Braban- « tius, edito Antuerpiae, 1599, tertia vice *Dictionario « teutonico-latino,* in quo omnes Belgii voces ad ra- « dices suas ingeniose et docte deducit. Optima tan- « dem et reliquis locupletior editio Ultrajecti, 1632, « excusa est. Dolendum tamen, postea hunc eximium « Belgarum omnium thesaurum ab avaris typogra- « phis nomine quidem in caeteris editionibus auc- « tum, ut re ipsa etymologiis mutilatum et varie « corruptum, manibus juventutis obtrusum fuisse; « de quo etiam graviter conqueritur Franciscus Ju- « nius in dedicatione *Observationum in Willera- « mum.* »

Pp. 137 et suiv. *Aubert Le Mire.* Le *Bulletin du*

bibliophile belge (t. II, pp. 134-149, et t. III, p. 253), contient une liste des éditions d'Aubert Le Mire; il faut y ajouter :

N° 5. Charles Van Houcke, archidiacre du chapitre Saint-Martin d'Ypres, fit paraître l'année suivante : *Epistola sive Appendix ad origines, Auberto Miraeo Antuerpiensi canonico collectore, cœnobiorum benedictinorum in Belgio.* Audomaropoli, Franc. Bellet, 1607, in-8° de 42 pp. non chiffrées.

Cet *appendix* contient : *Origo et progressus aliaque instituta monasterii virginum de Nonnenbossche,* abbaye de femmes, fondée dans un bois près d'Ypres, sous le gouvernement du comte de Flandre Charles le Bon en 1123, pillée deux fois avant 1571 et rentrée dans la ville en 1584.

N° 22. *Cort verhael van het leven der H. Willebrordus...* —Item, Haerlem, Jacob Pauwelsz, 1614, in-8°, 46 pp.

(Cf. n° 53). *Historia Virginis Cambelonensis, iconibus illustrata, studio* AUBERTI MIRAEI. Anto. Theodorus Gallaeus 1607 excudit, in-12 de 15 feuillets.

Petit opuscule extraordinairement rare. Ce sont 14 estampes qui représentent le miracle dont Vinchant parle p. 326 des *Annales d'Hainau* et Gazet, *Hist. ecclés.*, p. 94.

N° 49. ***Elenchus***, ajoutez : ***Antv. Jacob. Milesius***, 19 pp.

Notre n° 54 n'est que le n° 11.

Urbes episcopales Italiae, Galliae et Belgii. AUBERTUS MIRAEUS *publicabat.* Antv., Jacob Mesius, 1636, in-8°, 15 pp. (Voy. le n° 32).

N° 52. *Bibl. ecclesiastica*, etc., ajoutez : « L'éditeur « n'est pas Aubert Vanden Eede, neveu de Miraeus, « comme il est dit au titre; mais Arnould de Poorter, « *Arnoldus a Porta*, chanoine de Bergen-op-Zoom, « chapelain royal de la citadelle d'Anvers, ainsi qu'il « est indiqué dans la préface. Il avait été autrefois « secrétaire de Miraeus : *qui quondam a studiis ma-* « *nibusque Miraeo fuisse me glorior*, dit-il. »

Le Mire, remarque Paquot, avait dessein de publier la *Vie de Godefroid de Bouillon*, que la cathédrale d'Anvers reconnaît pour son fondateur. Ses autres occupations l'en empêchèrent.

« En 1814, j'ai fait placer le buste d'A. Le Mire, « sculpté (modelé) par M. Caloigne de Bruges, à la bi- « bliothèque publique de Bruxelles, avec six autres « bustes de Bruxellois célèbres dans les sciences et « les arts, savoir : Vésale, Jean-Baptiste Van Hel- « mont, Juste-Lipse. Fr. Duquesnoy, Vander Meulen « et Philippe Champaigne. Le buste de Duquesnoy « est aussi de Caloigne, les cinq autres ont été mo- « delés par M. Godecharles, statuaire de Bruxelles. »

P. 208. *Jean de Ruysbroeck.* — Commentaria... in tabernaculum Fœderis. « Je possède cet ouvrage en « flamand, sous ce titre : *Die exposicie van den taber-* « *naecle des orconscap en de van datter toebehoert,* « *welke exposicie Ruysbroce maecte ende het was syn* « VI *boek.* ms. in-4°, *gescreven in 't jaer* 1472, *door* « *suster Katherina Van Ghiseghem, profes nonne in* « *den cloestere van onser liever Vrouwen Rose, ge-* « *plant in Jericho, binnen Bruesele bi sinte Kathe-* « *rinen, der ordene sinte Augustyns.* » Voir le n° 45 du cat. des mss. de feu Van Hulthem, p. 13.

Pp. 220. *Pierre Coens.* « Il fut nommé secrétaire « de l'évêque Malderus et ensuite chanoine et écolâ- « tre de l'église cathédrale d'Anvers. »

Le traité (*Disquisitio historica...* 1629) avait été précédé d'un autre devenu extrêmement rare, qui a paru sous le titre de : *Disputatio historica et brevis disquisitio an Beghinae nomen, institutum et originem habeant a Sancta Begga, Brabantiae ducissa.* Exponitur a PETRO COENS. S. T. L. canonico cathed. ecclesiae. Antv., in-8° de 31 pp. ou 16 ff., sans lieu ni date, mais probablement à Anvers en 1628, comme on peut le conjecturer par l'approbation qui se trouve à la fin. C'est contre ce traité que Zeger Van Hontsum publia la même année sa *declaratio veridica* (voir t. VIII, p. 51[1]).

[1] Cette rareté bibliologique est à la Bibl. royale, fonds

Pp. 230. *Jacques Van Zevecote.* « Dans l'approba-
« tion de ses poésies de la 3e édition, Anvers, 1623,
« il n'est appelé que *juris utriusque Baccalaureus ;*
« en 1623, il était professeur de poésie au collége
« des Augustins, à Bruxelles. Dans l'édition de ses
« poésies d'Amsterdam, 1640, il prend le titre de
« J. U. D.

« Paquot n'a pas indiqué cette troisième édition :
« P. F. Jacobi Zevecotii J. U. D. *ord. erem. S. P.*
« *Aug. Poemata. Tertia editio adeo aucta ut nova*
« *videri possit.* Antv., Gerardus Wolschat, 1623,
« in-8° de 272 pp. Cette édition est la plus complète
« faite par l'auteur avant son abdication de l'ordre
« de Saint-Augustin. Elle contient deux tragédies :
« *Maria Graeca* et *Rosimunda*, trois livres d'élégies
« et les *Silvae.* On voit par la seconde élégie du
« IIe livre *ad Gandam*, qu'il se proposait déjà à partir
« pour Rome : *Ganda, vale, procul hinc dominam*
« *properamus ad urbem, etc.*

« Paquot n'a pas connu non plus l'édition sui-
« vante : *Poematum editio ultima.* Amst., 1640,
« Joannes Janssonius, in-12 de 250 pp. C'est la plus
« complète des éditions faites en Hollande; on y
« trouve plusieurs morceaux qui n'ont point paru
« auparavant, mais il en manque grand nombre qui
« avaient paru dans celle d'Anvers de 1623. »

V. H., n° 25233, et la *declaratio* de Van Hontsum, ib., n° 25236, avec d'autres ouvrages sur le même sujet.

Paquot indique mal aussi les emblèmes, les poésies flamandes de Zevecote et son travail sur Florus.

« JACOB. ZEVECOTII. *Belegh van Leyde,* treurspel, « Leyden, 1626, in-4°.

« JACOB. ZEVECOTII *Ontset van Leyden*, blyeindich-« spel (Vid. cat. bibl. Van Goens, t. I, p 585).

« *Emblemata ofte sinne beelden met dichten verciert* « *door* J. ZEVECOTIUS, *Item noch andere verscheyden* « *dichten van den selven.* Amsterd., by Jan Janssen, « 1638, in-32 obl. de 304 pp. avec fig.

« *Lucii Annaei Flori rerum Romanarum libri IV.* « *Accedunt* JACOBI ZEVECOTII *Observationes maxime* « *politicæ.* Hardervici, Nic. à Wieringen, Gymnasii « typ., 1632, in-12 de 503 pp. »

Je n'ai pas épuisé le premier volume et, on le voit, il y en a dix-huit [1]. Il y a donc beaucoup à profiter dans ces annotations pour celui qui essayera de rédiger une histoire littéraire de la Belgique, œuvre immense, souvent ébauchée, jamais finie et qu'on a peu d'espoir de voir arriver à son terme [2] La Biblio-

[1] L'*Apparatus* manuscrit de Paquot, est à la Bibl. royale, en 4 gros vol. in-fol., n° 835, du fond V. H., p. 247 du cat. Le *Bull. du bibl. belge* en offre des extraits, t. I, pp. 470-472, et t. II, pp. 56 60.

[2] Il y a des années que M. Quetelet s'occupe de l'histoire des sciences en Belgique, M. A. Van Hasselt de celle des arts du dessin. M. Fétis père de celle de la musique. M. Schayes de celle de l'architecture. Nous ajouterons tout bas que nous avions rêvé dans notre jeunesse l'his-

thèque royale fournirait seule un contingent considérable de pareils matériaux.

M. Arthur Dinaux a inséré dans le Bulletin de Techener une série d'articles piquants sur les livres annotés à la main. Les Mémoires de Paquot auraient mérité de passer par la sienne.

Mais que fais-je? J'ai quelque honte à m'amuser à ramasser ces reliefs quand la cause de l'humanité est partout remise en question. Que nous sommes petits, ô mon Dieu! mais aussi que ta Providence est grande, puisqu'elle fait trouver dans les moindres choses de bienfaisantes distractions, des consolations efficaces!

toire des lettres, et que, malgré bien des déceptions, nous n'avons pas entièrement renoncé à ce rêve : *to sleep, to dream*.

LETTRES ORIGINALES DE CRÉVENNA

A

L'ABBÉ DE SAINT-LÉGER.

1779—1790.

Manuscrit de la Bibliothèque royale, fonds Van Hulthem, nº 915.
pp. 269-70 du cat., invent. général 17862, in-4º, pap.

Les livres ne sont pas ingrats; à ceux qui les aiment d'un amour intelligent et sincère, ils procurent parfois une célébrité presque égale à celle des auteurs qui les ont composés. Que de bibliophiles ont échappé à l'oubli par l'alliance de leur passion favorite avec le goût et le savoir!

Pierre-Antoine Bolongaro Crévenna fut de ce nombre.

Il était né à Milan. Mazzucchelli[1] cite Pierre-An-

[1] Voir *Benaglia* (*Giuseppe*).

toine Crévenna, prévôt de Notre-Dame des Échelles dans cette ville, et Joseph-Marie Crévenna, son neveu et son héritier. En 1842, j'ai lu dans l'église Notre-Dame à Francfort, l'épitaphe de Joseph-Marie Bolongaro Crévenna, bourgeois de la cité impériale, où il mourut le 20 octobre 1815[1].

Pierre-Antoine n'avait qu'un frère et tenait la plus forte partie de sa fortune du père de sa première femme, Jacques-Philippe Bolongaro, qui a peut-être donné son nom à une espèce de tabac devenue fameuse parmi les priseurs. Cette fortune, qui fut d'abord très-considérable, le mit à même de satisfaire son inclination la plus vive, c'est-à-dire de se former une précieuse bibliothèque.

En relation suivie avec tous les bibliographes et savants de l'Europe, il fit, en 1779, la connaissance de Mercier, qui passait alors pour un oracle, et qui savait tant de choses que parfois il en oubliait le français et l'orthographe. Cette liaison devint chaque jour plus intime, dura jusqu'à la mort de Crévenna et donna naissance aux lettres dont nous allons parler; elles sont au nombre de 58, dont plusieurs de sept à huit pages, et roulent sur la bibliographie et l'histoire littéraire. M. Van Hulthem les acheta à Paris, à la vente de Mercier, vers la fin de 1799.

[1] *Nouveaux souvenirs d'Allemagne*, Brux., 1843, in-18, t. I, p. 81.

« Correspondance curieuse, soutenue avec chaleur « pendant plus de dix ans, dit M. Van Hulthem qui, « contre son habitude s'échauffe lui-même, entre « deux hommes qui étaient alors les plus grands « amateurs et connaisseurs de livres de l'Europe. » On y aperçoit un bibliologue très-instruit, riche, zélé, n'épargnant ni peine ni sacrifices pour enrichir son cabinet, mais accablé d'affaires et désespéré d'être obligé de s'occuper à gagner tant d'argent, tandis qu'il aurait voulu se livrer tout entier à son goût favori. Le grand livre de sa caisse l'enlevait aux livres de sa bibliothèque, et sa douleur d'en être réduit à être millionnaire, au lieu d'être tout uniquement un pauvre homme de lettres, est aussi intéressante que naïve.

Il faillit être un moment au comble de ses désirs; il avait prêté à des amis infidèles plus de huit cent mille florins; presque ruiné, tombé en faillite, en 1788, par cette aveugle confiance, il sentit cependant que le sort allait au delà de ses vœux. En effet, il avait à pourvoir aux besoins d'une nombreuse famille, et à l'âge de 54 ans il se résigna à vendre sa bibliothèque, cette moitié de lui-même. Cette sorte d'immolation eut lieu en avril 1790[1]. Cependant, avant de se séparer de ses véritables amis, Crévenna se ré-

[1] Voy. ce que dit La Serna, dans une lettre du 30 janvier 1788, des revers dont Crévenna fut victime. *Ann. de* 1848, p. 172.

serva pour son usage beaucoup de livres utiles en tout genre et tous les ouvrages relatifs à l'histoire littéraire et à la bibliographie, ayant le projet de publier une *Histoire de l'origine et des progrès de l'imprimerie*, dont il avait annoncé lui-même l'apparition, sitôt que le permettrait la gravure du grand nombre de planches qui devaient l'accompagner et qui reproduiraient la plupart la première et la dernière page des volumes les plus rares.

En 1792, il entreprit pour se distraire de ses chagrins, un voyage en Italie. Se trouvant à Rome pendant les grandes chaleurs de l'été, il s'exposa avec trop peu de précaution au mauvais air des environs de cette ville où il décéda après une courte maladie, le 8 octobre de cette année, âgé de 56 ans.

Nous avons trois catalogues rédigés par Crévenna : le catalogue raisonné imprimé en 1775, en 6 vol. in-4°; le catalogue des livres mis en vente, 1789, 5 vol. in-8°, enfin celui des articles réservés, et publié après sa mort en 1793, en 1 vol. in-8°. Il parle souvent du premier dans les lettres dont nous allons offrir des extraits ou des analyses.

I. — 25 *janvier* 1770.

« Monsieur,

Je suis infiniment obligé à notre ami commun

M. de Lignac pour l'honneur qu'il m'a procuré de faire une connaissauce aussi chère et aussi précieuse que la vôtre. Je commençai, Monsieur, à vous connaître et à vous estimer par vos observations sur la *Bibliographie instructive* de M. De Bure, lesquelles je trouvai très-judicieuses et justes. Ensuite je vis, il y a plus de deux ans, dans l'*Esprit des Journaux*, l'annonce de votre supplément à l'*Histoire de l'Imprimerie* de P. Marchand, que je souhaitai d'abord très-vivement de me procurer; aussi ordonnai-je à Changuion, mon libraire, de me le faire venir, mais je ne sais par quelle fatalité ou par quelle négligence je n'ai pu l'avoir que quelques mois passés. Je l'ai lu je ne puis pas vous exprimer avec combien de satisfaction, et j'appris alors à connaître, Monsieur, tout votre mérite. Après cela M. de Lignac eut la bonté de m'avertir que vous aviez vu le catalogue de mes livres et que vous aviez dessein d'y faire vos remarques. Je le priai de vous faire savoir que j'en aurais été très-flatté, que vous m'auriez rendu un vrai service et m'auriez obligé infiniment en me communiquant directement vos savantes observations dont je profiterais, en vous témoignant publiquement ma reconnaissance, soit dans une nouvelle édition, soit dans un volume de supplément que je donnerai aussitôt qu'il me sera possible...

Vous trouverez, Monsieur, dans mon ouvrage bien des erreurs. Quel bonheur pour moi de vous avoir pour correcteur et que je regrette de n'avoir pas eu

l'honneur de vous connaître plus tôt! Au reste, je vous prie, Monsieur, de considérer cet ouvrage comme celui d'un négociant qui, à la vérité, aime l'étude et à s'instruire, mais qui est continuellement distrait par mille occupations tout à fait opposées à l'étude et aux lettres, auxquelles il ne peut consacrer que de courts intervalles. D'ailleurs je n'ai fait cet ouvrage que pour mon divertissement et pour mes amis, à qui j'en ai fait présent. Ensuite j'en ai destiné, il est vrai, des exemplaires au public, mais il ne s'agit que de 150 dont jusqu'ici il n'en est parti que bien peu...

En examinant mon catalogue, vous vous apercevrez aisément, Monsieur, que je ne suis point partisan de la *Bibliographie* de M. De Bure. Je lui ai bien rendu justice où j'ai cru qu'il la mérite, mais je ne l'ai point ménagé où j'ai trouvé qu'il a manqué, ayant relevé bon nombre de ses fautes. J'ai tâché de le faire aussi poliment que l'exige une critique honnête, sans passion et sans amertume, d'autant plus que je suis grand ennemi de toutes sortes de disputes...

Je ne me suis aperçu que trop tard de n'avoir pas fait attention que dans les XVe et XVIe siècles, comme encore de nos jours, on ne commençait pas l'année à Venise avec le mois de janvier. Ce défaut d'attention m'a entraîné dans quelques conjectures qui, en effet, sont fausses..., mais je n'ai pu en avertir que dans les exemplaires qui me restent encore, sous l'errata général, à la fin du sixième volume.

A ce propos il me survient une difficulté, et c'est que les Bénédictins, dans leur *Art de vérifier les dates*, disent qu'à Venise, de temps immémorial, on commençait l'année au 1er de mars, et que vous, monsieur, dans votre savante et belle dissertation sur le commencement de l'année dans le xvᵉ siècle à Mayence, fixez le commencement de l'année vénitienne à Pâques... J'apprendrai volontiers votre sentiment là-dessus.

J'ai encore un point que je suis engagé à éclaircir. Dans le premier volume de mon catalogue, en rapportant les deux éditions du Nouveau Testament grec faites par Robert Étienne en 1546 et en 1549, j'ai fait observer que la faute *pulres* dans la préface, *o mirificam*, qui est à la tête de ces deux éditions, se trouve bien dans mon exemplaire de l'édition de 1549, mais non pas dans celui de l'édition de 1546; ce qui est tout à fait contraire à l'assertion de M. de Bure, qui dit que cette faute se trouve seulement dans l'édition de 1546. Il y a quelqu'un qui a dit que je me suis absolument abusé, et qu'on doit s'en tenir à l'assertion de M. de Bure. Cependant, mes exemplaires ne sont pas autrement, et je n'ai parlé que de mes exemplaires et de ce que j'y ai vu de mes propres yeux. Ceci m'a porté à faire des recherches. J'ai fait observer par des amis plusieurs exemplaires desdites éditions dans différentes bibliothèques, qui se trouvent tous conformes aux miens, comme le

sont trois autres exemplaires qu'ensuite j'ai acquis moi-même et que je garde encore...

Amsterdam, le 25 janvier 1779.

A monsieur Mercier, abbé de St.-Léger de Soissons, bibliothécaire de Ste.-Geneviève de Paris, à St.-Louis, rue St. Antoine, à Paris. »

II. — 11 *mars* 1579.

Dans sa petite dissertation sur le *Decor puellarum*, insérée au catalogue de 1775, il n'avait eu d'autre but que de démontrer que les raisons de M. de Boze ne suffisaient pas pour rejeter la date de 1461 ; au reste, il avouait que les siennes ne suffisaient pas non plus pour constater cette date, un de ses raisonnements étant infirmé par ce qu'il n'avait pas tenu compte du commencement de l'année à Venise, commencement qu'il fallait fixer au 1er mars avec l'abbé Mercier, et non à Pâques, avec les Bénédictins.

Quelques réflexions sur l'inconvénient d'avoir séparé les notes du supplément à l'histoire de l'imprimerie de P. Marchand, du texte même qu'il aurait fallu réimprimer avec elles.

« J'apprends avec beaucoup de plaisir que vous « travaillez à une nouvelle histoire de l'imprimerie,

« destinée à paraître avec la description que messieurs « de l'Académie des sciences donneront de cet art.

« Hors ma propre collection je n'ai aucune res- « source dans cette ville (Amsterdam), et j'ai presque « autant de peine à me procurer les livres nouveaux « que j'en ai à trouver les anciennes éditions. »

De Bure avait reconnu lui-même sa méprise au sujet du Nouveau Testament grec de R. Étienne.

III. — 10 *janvier* 1780.

Il avait envoyé à Tiraboschi les remarques faites par Mercier sur son sixième volume.

« J'ai mille raisons d'être malcontent de mon cata- « logue, aussi n'ai-je d'autre consolation que celle « d'être un des plus petits insectes de la littérature, « qui ne méritent pas d'être observés. Cependant je « médite aussi de me corriger, et je crois que, pour le « faire comme il faut, je devrai faire une nouvelle « édition, d'autant plus que depuis l'impression j'ai « encore augmenté ma collection considérablement. « Dans la classe de l'histoire, j'ai acquis en ces trois « ou quatre ans plus de 2,000 volumes; j'ai fait une « collection aussi bien considérable de livres pour et « contre les jésuites; j'ai eu de M. de Rossi de Parme « la plupart des premières éditions hébraïques dont « il s'est servi pour faire son Traité de l'imprimerie « juive. »

IV. — 31 *janvier* 1780.

Réimpression du traité de Rossi *de Hebr. typogr.*, à Erlangen, avec des notes de Hufnagel. Si l'impression de l'*Arban Turim,* faite à Mantoue en 1476, est véritable, elle prouve que l'imprimerie hébraïque a été établie un an avant l'époque fixée par M. de Rossi.

« Vos conjectures sur le livre imprimé, comme on « le prétend, par Jean Briton, me paraissent très-« bien fondées. Il me semble que M. Meerman père « était facile à se former des chimères et à s'entêter. « Quant à M. son fils, je crois qu'il entretient la « bibliothèque de feu son père, mais je ne crois pas « qu'il l'augmente et je ne sais pas qu'il travaille à « la suite du *Thesaurus juris.* Je crains qu'il ne se « contente du nom que son père s'est acquis, comme « il est assez ordinaire de ces jeunes seigneurs. Le « comte Mazzuchelli de Brescia a laissé un grand fonds « de notices, presque suffisant pour la continuation « de son grand ouvrage *Degli Scrittori d'Italia.* Son « fils a passé ici cet été; je lui ai demandé s'il y tra-« vaillait ou s'il avait envie d'y travailler. Il m'a « répondu très-naïvement qu'il ne veut pas se mor-« fondre dans les livres comme feu son père, et que, « au moins pour le présent, il veut se divertir. Ainsi « va le monde. »

V. — 7 *février* 1780.

Annonce réitérée d'une seconde édition de son catalogue.

Vente des livres de Pierre Locatelli en 1764, la plus belle collection de livres italiens qu'on eût formée. Né à Bergame il mourut le 30 mars de cette année à Amsterdam, où il avait demeuré plusieurs années et où Crévenna l'avait connu. Il était très-honnête homme, vivait d'un concert d'amateurs qu'il donnait dans son logis et de ses leçons de musique. On ne le voyait que chez ses écoliers, ou chez lui, où il s'occupait constamment de ses livres qui tous étaient choisis et qu'il achetait aux prix les plus élevés. C'était son unique dépense; car pour le reste, il était très-sobre et très-rangé, portant toujours une perruque ronde et un habit brun uni. Aux jours de gala il ajoutait à ce costume des boucles de brillants. Il avait gagné beaucoup d'argent dans ses voyages par son talent sur le violon. A sa mort on ne lui trouva en espèces que ce qu'il fallait pour l'enterrer. Les livres avaient tout pris.

Copie d'une lettre de Tiraboschi.

VI. — 17 *février* 1780.

Sur différentes acquisitions de livres.

VII. — 27 *mars* 1780.

Relations bibliologiques avec M. de Préfond.

VIII. — 10 *avril* 1780.

Acheté à M. de Préfond le *César* de 1469 pour 500 livres.

Correspondance avec M. de Burigny.

IX. — 1er *mai* 1780.

Mercier se proposait de venir en Hollande.

X.—19 *juin* 1780.

Il entre dans quelques détails sur le *Weiss-Kunig*.

XI.—14 *août* 1780.

Le voyage de Mercier en Hollande est différé.

Note de Mercier sur Urceus Codrus, envoyée à M. Crévenna pour M. Tiraboschi, le 16 mars 1780.

« M. l'abbé Tiraboschi demande dans quel endroit
« de ses ouvrages M. de Voltaire a donné le fameux
« *Antonius Urceus Codrus* pour un prédicateur
« français, nommé *le Rév. P. Codret*, et a cité un
« passage des entretiens de Codrus, comme tiré des
« sermons du prétendu *P. Codret*.

« C'est dans une brochure in-8º de 111 pages, im-
« primée en 1761, sans nom de ville ni d'imprimeur,
« intitulée : *Appel à toutes les nations de l'Europe des*
« *jugements d'un écrivain anglais, ou Manifeste au*
« *sujet des honneurs du pavillon entre les théâtres de*
« *Londres et de Paris*. Voici ce qu'on lit page 75 de
« cette brochure : « Il s'en fallait beaucoup que
« les sermons fussent alors aussi décents que les piè-
« ces de théâtre. Si on veut s'en convaincre, on n'a
« qu'à lire les *Sermons du Rév. P. Codret*, et surtout
« aux pages 60 et 67, éd. in-4º de Paris, 1515. » Suit
« le passage ordurier du prétendu P. Codret, passage
« que dénature Voltaire, en le donnant moitié en
« français, moitié en latin, et qu'il écrit en caractères
« italiques, comme s'il transcrivait le texte du P. Co-
« dret, tandis qu'aux feuillets 60 et 61 d'*Urceus*
« *Codrus*, l'historiette en question est entièrement
« écrite en latin. Cette historiette sous le titre *De*
« *Mendaci mortalium vita*, se lit au feuillet 59 *verso*
« de l'édition de Bologne, 1502, dont les feuillets ne
« sont pas chiffrés.

« Voici ce qui donna lieu à cette lourde bévue :

« Plusieurs hommes de lettres agitaient, à la table
« du duc de la Vallière, la question si souvent rebat-
« tue de la *chasteté* des langues. L'un d'eux ayant dit
« que certains traits que l'on ne pourrait rapporter
« en français à des femmes honnêtes pourraient leur
« être racontés en latin, si elles l'entendaient, M. le
« duc prétendit que l'on pouvait tout dire en français

« d'une manière décente. L'homme de lettres insista, « et le seigneur ne voulant pas se rendre, on lui « promit de lui présenter le lendemain une histo- « riette latine, pour vérifier s'il serait possible de la « traduire en français de manière à être récitée à « une femme. C'était le morceau d'Urceus Codrus, « feuillets 60 et 61, éd. de Paris, in-4°, que l'on co- « pia sous ce titre : *Excerptum ex sermone VI Urcei* « *Codri.* M. le duc prit l'extrait, promit de le traduire « non pas seulement en prose, mais en vers, et n'en « parla plus.

« Quelque temps après, parut la brochure de Vol- « taire. L'homme de lettres y ayant trouvé l'extrait « de Codrus donné pour un fragment du *Sermon du* « *P. Codret*, en parla au duc de la Vallière et lui re- « présenta qu'il avait fait faire à Voltaire une bévue « grossière. Le duc avoua sa méprise dans une lettre « à Voltaire, que celui-ci fit imprimer avec une ré- « ponse de sa façon dans le *Journal encyclopédique.* « Voltaire instruit n'a eu garde de reproduire son « *Rév. P. Codret* dans les réimpressions de sa bro- « chure. Ouvrez le recueil de ses œuvres, éd. de Ge- « nève, imprimée en 1771, in-4°, t. II des *Mélanges* « *philosophiques, littéraires, historiques,* etc., vous « trouverez, pp. 466 et suiv., un opuscule intitulé : « *Du Théâtre anglais par Jérôme Carré.* C'est le même « opuscule que l'*Appel* imprimé en 1761, dont l'au- « teur a seulement changé le préambule et retouché « la dernière pièce, intitulée : *Parallèle d'Horace, de*

« *Boileau et de Pope* (pp. 95-111 de l'*Appel*), pour le
« placer ailleurs. Dans cette édition in-4°, l'auteur a
« fait de légères additions et quelques changements.
« C'est à la page 491 que devrait se trouver son *Rév.*
« *P. Codret;* mais Voltaire a supprimé cette bévue,
« en changeant l'endroit de la manière suivante : « Si
« on veut s'en convaincre, on n'a qu'à lire les sermons
« de *Menot* et de tous ses contemporains. » Le même
« changement se voit dans le t. XXXIV des OEuvres de
« Voltaire, éd. de 1775, in-8°, p. 140 du 2e vol. des
« *Mélanges.* C'est à la p. 170 de cette édition-ci que
« devrait se trouver le morceau du prétendu *Rév. P.*
« *Codret.* »

Cette curieuse anecdote est suivie d'une lettre originale et en italien de Tiraboschi à l'abbé Mercier, qui logeait alors aux anciens Jésuites, rue Saint-Antoine.

XII.—7 *septembre* 1780.

La mort de son beau-père faisait retomber sur lui le poids de toutes ses affaires; il était tuteur de la sœur de sa femme et avait à diriger trois maisons de commerce, une à Amsterdam et les deux autres en Allemagne. Comment, au milieu de ce chaos, trouver quelques minutes pour la bibliologie?

XIII.—28 *septembre* 1780.

Achats de livres.

XIV.—20 *novembre* 1780.

Même sujet.

Bévue de Crévenna à l'occasion du *Virgile* de 1470, qu'il avait cru à tort être la première édition.

Le comte de Firmian avait offert à Mercier, alors âgé de 47 ans, la place de bibliothécaire à Milan. Crévenna, consulté sur cette proposition, n'est pas d'avis de l'accepter. En acceptant, l'abbé de Saint-Léger se serait en quelque sorte *dégradé*, il aurait d'ailleurs abdiqué son indépendance.

XVI.—1er *janvier* 1781.

Insignifiante.

XVII.—15 *mars* 1781.

Prix fous des anciens livres imprimés sur peau de vélin.

Le *Xénophon* de 1467, promis par Molini, est faux; la date de Milan 1467 est celle du lieu et de l'année où Philelphe acheva de traduire cet auteur.

« L'idée de l'*Onomasticon* de Saxius est très-utile, « mais l'auteur devrait avoir été à portée de voir plus « de livres qu'il n'a fait, car il est très-borné; c'est « ce que je me suis permis de lui écrire, et il en con- « vient. »

Crévenna était sur le point de se faire bâtir une bibliothèque.

XVIII. — 29 *mars* 1781.

Mercier avait acheté pour lui, au prix de 1,200 livres tournois, la *Bible de Naples* de (Mathæus) Moravus, 1476, in-fol. *sur vélin*, oubliée, je crois, par M. Van Praet.

« Je crains fort avec vous qu'il n'y ait quelque su-« percherie ou tromperie dans la date de la Bible « (sur vélin) de Jenson, 1474, que Molini nous pro-« met... Si elle est véritable, complète et bien con-« ditionnée, vous pouvez la porter, s'il le faut, jus-« qu'à 1,500 liv.; mais si c'était celle de 1475, dont « j'ai un exemplaire sur papier magnifique, alors elle « ne vaudrait que 1,000 à 1,200 liv. tout au plus, « car je la considère comme moins rare que celle de « Moravus.

« J'aimerais bien fort d'acquérir une belle Bible « de Mayence, mais j'aimerais mieux donner 4,000 ou « 5,000 livres pour celle qui est antérieure à 1462, « et que les imprimeurs ont vendue pour manu-« scrite, si on pouvait la trouver, que de dépenser « 2,000 liv. pour celle de 1462, car je considère da-« vantage le *Catholicon* de 1460 que j'ai.

« Cette république (de Hollande) est dans une « crise affreuse et très alarmante, et je crains fort « que les Anglais ne réussissent enfin à faire éclore

« quelque révolution et tumulte dans nos villes. »

XIX.—3 *mai* 1781.

Achats de livres. Relations avec le P. Affo, sous-bibliothécaire du duc de Parme, Baruffaldi et Verruzza, secrétaire d'État du roi de Sardaigne, lesquels ont écrit tous trois sur l'histoire de l'imprimerie.

XX.—11 *juin* 1781.

« J'ignorais votre travail *sur les livres imprimés* « *avec privilége;* je vous anime (*exhorte*) à le conti-« nuer, car il sera curieux et intéressant, surtout de « la façon que vous vous êtes proposée. »

XXI.—21 *juin* 1781.

La femme de Crévenna était accouchée d'une fille.

XXII.—12 *juillet* 1781.

Acquisitions.

XXIII.—19 *juillet* 1781.

L'empereur étant venu à Amsterdam, Crévenna, en qualité de négociant milanais et à qui les seigneurs de la suite du monarque avaient été recommandés,

alla faire sa cour. Il eut l'honneur de présenter à S. M. les autres négociants de Milan, de lui parler cinq fois en deux jours, de l'accompagner dans son carrosse à l'église catholique et d'y rester auprès d'elle. « Je suis encore extasié, dit l'honnête biblio- « phile, de sa bonté et de son affabilité, et je ne puis « assez admirer sa pénétration et l'étendue de ses « connaissances. » Voilà un Milanais de l'autre monde et que la princesse Christine Trivulce de Belgiojoso estimerait très-médiocrement.

XXIV.—30 *août* 1781.

« J'ai en voyage plus de mille articles que j'ai eus « de la bibliothèque qu'on vend à Padoue et autres; « et à la vente de Michiels, à Anvers, j'ai ordonné « environ 400 articles, et j'ai déjà, sans tout cela, « toute ma bibliothèque si remplie et entassée, qu'à « peine j'ai place pour passer, et que je crains fort que « mon nouveau vaisseau suffira (*ne suffise pas*) pour les « y (*l'y*) ranger en ordre.

« Votre ouvrage sur les priviléges sera sans doute « fort intéressant et me sera très-cher. Vous ferez « bien de le faire imprimer à part; pour grossir le « volume, vous pourriez y joindre les notes à Baruf- « faldi, ou quelque autre chose. Si vous en êtes con- « tent, je veux bien fournir aux frais de l'impression. « Je vais tâcher de faire chercher en Allemagne l'ou- « vrage de Hoffmann sur les priviléges, pour vous « l'envoyer... »

XXV.—11 *oct.* 1781.

Détails bibliographiques. Offre de Mercier de lui faire faire la connaissance du chanoine Siegenberger, bibliothécaire de l'électeur de Bavière, à Munich.

« Je ne perds pas de vue le manuscrit de Mérille[1], « et je suis très-disposé à le publier, mais je ne trouve « personne ici qui veuille ou soit capable de le tran- « scrire, et aucun juriste ne veut se charger de le voir « sans qu'il soit copié. Vous ne pourriez croire quel « pauvre pays que c'est celui-ci pour de pareilles « choses. »

XXVI.—15 *novembre* 1781.

Arrangements avec M. Girardot de Préfond pour des achats de livres.

Il songe à s'adresser au professeur Cras pour la publication de Mérille, à laquelle il attachait de l'importance.

XXVII.—6 *décembre* 1781.

Comptes de librairie.

XXVIII.—10 *décembre* 1781.

Il est prêt à donner 100 louis de l'*Homère* de 1488 sur peau de vélin.

[1] Edmond Mérille, jurisconsulte, né à Troyes, en 1579.

XXIX.—24 *décembre* 1781.

Comptes.

XXX.—28 *janvier* 1782.

Il avait six fils encore en bas âge, mais dont l'établissement le préoccupait. Deux devaient rester à Amsterdam, deux étaient destinés à sa maison de Francfort, et pour les deux autres il se proposait de créer une maison de commerce à Naples.

XXXI.—4 *mars* 1782.

Renvoi à Mercier des notes qu'il avait faites sur le catalogue de Crévenna.

XXXII.—21 *mars* 1782.

Au mois de mai prochain on devait commencer le bâtiment qui renfermerait sa bibliothèque. C'est là son rêve doré, son idée dominante et chérie.

XXXIII.—17 *juin* 1782.

La correspondance des deux amis se ralentit un peu. Crévenna était retenu par les affaires. Il revient cependant aux livres et c'est pour régler certains achats.

Sa bibliothèque se composera de deux grands salons communiquant entre eux, l'un d'environ 38 pieds de long sur 25 de large, l'autre de 34 sur 22, tous les deux de la hauteur de 19 à 20 pieds. Cet espace était bien insuffisant.

Il attendait avec impatience la vente du duc de la Vallière pour se compléter en raretés.

XXXIV.—19 *août* 1782.

Comptes.—Achats, etc.

XXXV. – 12 *septembre* 1782.

Mercier annonçait sa présence à Amsterdam pour le mois de mai 1783.

XXXVI.—28 *octobre* 1782.

Il remercie Mercier du soin qu'il prend d'augmenter sans cesse ses richesses littéraires, mais *il faut se borner;* parole excellente qui est le fondement de la sagesse humaine, mais qui ne peut sortir sans effort de la bouche d'un bibliomane. Se borner, bon Dieu! quand on voudrait tout avoir, livres bons et mauvais!

L'abbé Lambinet de Bruxelles, demandait 100 louis pour un missel ambrosien. Ce bibliographe était parti pour l'Italie avec un jeune seigneur anglais, et devait rester absent pendant deux années.

XXXVII. — 16 *décembre* 1782.

Description détaillée du *Monte santo di Dio*, d'Antonio Bettini, Firenza, Lorenzo de Morgiani e Giovanni Tedesco de Magenza, 1491, petit in-fol.

Note de Mercier. « Tiraboschi, t. XI, p. 75 de sa *Storia letteraria d'Italia*, éd. de Florence, in-8°, après avoir cité les différents écrits de *Denys de Burgo S. Sepulchri*, dit : *Aucun, que je sache, n'a été imprimé.* C'est qu'il ne sait pas que son commentaire sur Valère Maxime en neuf livres, dédié au cardinal Jean de Columna, fut imprimé sans nom de ville ni d'imprimeur, ni date, in-folio, caractères ronds, sans chiffres et réclames, édition qui paraît être de 1470 à 1475, dont j'ai vu deux exemplaires différents et qui est indiquée vaguement par Maittaire, *Index Ann. Typogr.*, t. II, p. 516, et dans le *Catalogue d'un bibliophile, vendu à la Haye en* 1722, *chez Abraham De Hondt*, p. 632. Torrenius, dans la préface qu'il a mise en tête du Valère Maxime de Leyde, 1726, in-4°, n'a pas connu non plus cette édition et ne cite de l'ouvrage qu'un manuscrit de la bibliothèque de Saint-Remi de Reims. »

XXXVIII. — 27 *février* 1783.

Depuis quelques années la mort était entrée dans sa famille et chez ses associés ; il restait seul à tout

diriger. Il devait se rendre à Francfort pour liquider des affaires d'intérêt avec son beau-père.

XXXIX.—7 *avril* 1783.

Dusaulchoy, Français établi à Amsterdam, bon homme assez instruit dans la bibliographie, faisant la commission et que Crévenna protégeait.

Celui-ci avait le dessein de faire un tour en Italie, par le Tyrol, au mois d'août 1784, et d'être à Paris au mois de mars 1785. Il ne manquerait pas d'aller à Mayence saluer les impressions de Fust.

XL.—22 *mai* 1783.

Il est enfin sur son départ pour Francfort.

Il ne trouvait pas précisément dans le catalogue du duc de la Vallière ce qu'il y cherchait ; les manuscrits avec miniatures ne l'intéressaient point, sa bibliothèque étant formée d'autres éléments.

Note de Mercier sur la bibliothèque Modénaise de Tiraboschi, t. I, p. 161.

1° On ne fait pas mention de la deuxième édition de la *Guerra d'Atila,* faite à Venise, 1569, in-8°, avec des additions. Voy. Dav. Clément, t. II, p. 183. 2° L'*Historia di Atila*, imprimée à Venise en 1472, in-fol. (catalogue de Crévenna, t. V, p. 187), étant *Translatata de lingua francese,* aussi bien que le poëme italien d'*Atila*, par *R. degli Arriminesi Paduano,* impr.

à Trévise en 1632, in-12, il paraît probable que ces trois ouvrages italiens sont tirés de l'ancien roman français de Nicolas de Casola, qui est dans la bibliothèque d'Est. Il serait bon de s'assurer de ce fait[1].

XLI.—2 *octobre* 1783.

Il s'excuse de son long silence. Retour de Francfort depuis le mois de mai.

XLII.—2 *janvier* 1784.

Il avait chargé M. de Bure de ses commissions pour la vente du duc de la Vallière; elles n'étaient pas nombreuses. *Il ne voulait pas avoir part aux folies qu'on ferait à cette vente.*

Mercier venait de perdre son frère, ce qui lui causait beaucoup d'embarras. Crévenna se plaint que son beau-frère à lui est chicaneur et avide.

XLIII.—18 *mars* 1784.

« Quant à la vente de la Vallière, on peut bien dire « qu'il n'y en a jamais eu de si extravagantes et « folles.... Je suis fâché de n'avoir rien pu acquérir[2];

[1] Voir l'*Annuaire de* 1841, p. 52.

[2] Une lettre postérieure nous instruit cependant qu'il avait acquis plusieurs romans manuscrits.

« mais d'un autre côté, je ne suis pas assez fou pour « oser me mettre en concurrence avec de si grands « princes, ce qui aurait été de la dernière témérité. »

Payer très-cher de beaux livres, des livres d'une rareté incontestable, extravagance et folie! Est-ce un bibliophile qui parle, et n'entre-t-il pas un peu de dépit dans cette austère raison?

XLIV.—14 *octobre* 1784.

L'épouse de Crévenna venait de mourir à Francfort, chez sa sœur, le 16 juillet. C'était un coup terrible pour l'ami de Mercier, d'autant plus qu'il restait chargé de huit enfants dont le plus jeune n'avait pas trois ans. Malgré sa sincère douleur, il jette encore, comme pour se consoler, un coup d'œil sur sa nouvelle bibliothèque.

XLV.—20 *décembre* 1784.

Crévenna ne pouvait rester veuf. Le 20 décembre il annonçait son mariage avec Agathe-Cornélie Dommer, veuve de A. P. Van Overloop.

XLVI.—30 *mars* 1785.

On attendait toujours à Amsterdam l'abbé de Saint-Léger qui se plaignait de sa santé.

XLVII.—13 *juin* 1785.

« C'est avec la plus vive émotion que j'ai appris « par votre très-chère lettre du 25 passé, la terrible « aventure qui vous est arrivée. » Quelle est cette aventure? on ne nous l'apprend pas; peut-être quelque attaque d'apoplexie, ce fléau des gens de cabinet.

On parlait de publier la suite de la *Bibliothèque* de David Clément; Crévenna était persuadé qu'on n'en ferait rien. Il était survenu des difficultés entre M. Dusaulchoy et le possesseur du manuscrit.

XLVIII.—8 *décembre* 1785.

Crévenna était allé à Francfort, à Savone et à Strasbourg, où il avait vu la bibliothèque du collége, et celles de l'université et du célèbre philologue Brunck, dont il avait fait la connaissance avec un plaisir infini. « C'est un homme charmant et respectable à « tous égards, dit-il; j'ai été enchanté de lui. »

Une note de la main de Mercier constate que le comte de Proli, bien connu en Belgique, venait de faire une banqueroute de huit à neuf millions, et que ses effets avaient été vendus par autorité de justice, entre autres ses livres qui étaient de grande valeur. Le comte de Proli, ajoute-t-il, est un homme actif et ambitieux, attaché à l'empereur, et qui a imaginé et formé l'établissement de la Compagnie des Indes orientales à Trieste.

XLIX.— 2 *mars* 1786.

Réponse à une lettre du 16 janvier ; la correspondance se ralentit, mais les achats vont leur train.

L.—24 *avril* 1786.

Mercier allait venir en Hollande avec M. Marron, qu'on a nommé depuis *le pape des protestants* et que nous avons vu souvent à Paris, passage Vigand, où. dans ses moments de verve, il voulait bien nous dire des douceurs en vers latins.

LI. —25 *septembre* 1786.

Troubles politiques en Hollande. Le prince d'Orange est suspendu de ses charges militaires.

LII.—27 *novembre* 1786.

Commissions de librairie.

Madame Schaep, belle-sœur de Crévenna, venait d'épouser un M. Dommer d'Alost.

LIII.—30 *novembre* 1786.

Il est prêt à payer 15 louis le *Pétrarque* de 1470.

LIV.—15 *janvier* 1787.

Marques d'amitié.

LV.—6 *décembre* 1787.

Petits reproches à l'occasion d'achats de livres défectueux. « Je vous prie de ne plus rien acquérir pour « moi, ma situation ne me le permet plus. De soi-« disants amis de Londres, par pure amitié, m'ont em-« porté 600,000 florins, et j'en perds environ 200,000 « encore avec la maison Hochleiter, à cause de la « fuite et des malversations de Marien. Cependant « mes affaires vont être arrangées sous peu, et je « n'aurai pas besoin de vendre aucun de mes livres « pour faire face à mes engagements. »

Il paraît que cette espérance ne s'est pas absolument vérifiée.

LVI.—10 *mars* 1788.

L'abbé de Saint-Léger avait été offensé de la dernière lettre de Crévenna; celui-ci lui fait ses excuses et sollicite la continuation de son amitié.

« Mes affaires sont enfin arrangées, et je satisferai « à mes engagements sans toucher à la bibliothèque. « Ainsi il n'est pas question de la vendre, ni en en-« tier, ni en partie, comme le bruit en a couru, et « vous pouvez compter que si jamais je prenais cette « résolution, vous en seriez instruit le premier. Ac-« tuellement, ayant un peu plus de loisir que ci-de-« vant, je travaille à un catalogue général que j'avais

« projeté depuis longtemps, et peut-être le ferai-je « imprimer. Dans ce cas, vous serez le premier à le « voir. »

Il ne souhaitait plus que le *Psautier* de Mayence, le *Virgile* de Rouen, 1469, et quelques articles pareils. Les bibliomanes satisfaits n'ont jamais besoin que d'un *dernier* volume.

LVII.—24 *août* 1789.

Il se résout enfin à vendre sa bibliothèque; la crise politique est la raison qu'il donne de ce revirement. Il avait adressé à La Serna les quatre premiers volumes du catalogue. C'est la première fois qu'il fait mention de ce bibliographe dans ces lettres.

« Malgré cette vente, je ne manquerai pas de livres. « Les emplacements que vous avez vus seront d'a- « bord remplis par une nouvelle bibliothèque d'usage « en tout genre et spécialement en bibliographie, « dans laquelle classe je ne vends que ce que j'ai « double. J'ai en idée de faire un *Essai historique* « *sur l'histoire de l'origine et des progrès de l'art ty-* « *pographique universel,* pour lequel serviront toutes « les observations que j'ai faites sur ma collection; « mais cet ouvrage traînera en longueur, car mon « dessein est d'y joindre les calques en cuivre de plu- « sieurs éditions, qui exigeront beaucoup de temps « pour la gravure. »

Les manuscrits de David Clément que Dusaulchoy

avait entre les mains appartenaient à M. Van Damme. Ce n'était qu'un brouillon informe et très-sec.

Crévenna avait deux Italiens chez lui pour l'aider dans ses travaux littéraires, l'abbé Ottolina et un M. Ocheda que le roi de Sardaigne nomma secrétaire de son ministre à la Haye. Cela est loin d'annoncer une ruine complète.

LVIII.—1er *février* 1790.

Sur son catalogue. Le cardinal de Brienne parcourait l'Italie avec le P. Laire, et faisait main basse sur tous les livres rares. D'où Crévenna augurait, en considérant la triste situation de la France, que ce cardinal ne ferait pas beaucoup d'achats à sa propre vente.

Cette lettre est la dernière. Les deux amis se trouvaient, comme nous, dans une tourmente où l'incertitude et la terreur du lendemain empoisonnaient les distractions les plus simples. Les bibliothèques allaient subir le sort des châteaux, des trônes, de tout ce qui s'élevait au-dessus d'une tourbe envieuse et impitoyable. Ces hommes qui constamment y avaient cherché leur asile, leur bonheur, furent saisis d'une douleur imprévue; ils posèrent la plume et gardèrent le silence.

HISTOIRE

DE

L'ORIGINE ET DES PREMIERS PROGRÈS DE L'IMPRIMERIE,

PAR PROSPER MARCHAND.

Nouvelle édition projetée par l'auteur.—Ms. in-4° pap de 658 feuillets, fonds Van Hulthem, n° 882 Catal. p. 257; Inventaire général, n° 5967.

Prosper Marchand, né à Guise, en Picardie, vers 1675, s'établit à Paris l'an 1698, en qualité de libraire. Il avait fait de bonnes études et appartenait à cette librairie instruite, probe et modeste, qui devrait corriger par son exemple la fatuité ignorante, le charlatanisme effronté et la mauvaise foi sans pudeur de beaucoup de nos bibliopoles modernes. Sa boutique (ce mot ne paraissait pas alors trop roturier), sa boutique, située dans la rue Saint-Jacques, à l'enseigne du *Phénix*, devint bientôt le rendez-vous des biblio-

philes de la capitale. On s'y réunissait comme on le faisait chez Techener avant qu'un deuil général ne se fût répandu sur toute espèce d'industrie et de commerce, grâce aux *républicains de la veille* et aux apôtres du socialisme. Là, il ne laissait jamais passer la moindre anecdote sans l'arrêter au passage : c'était un *annotateur* infatigable et, à bien des égards, il rappelait cet auteur du Gilblas qui enfilait de petites remarques comme les apothicaires enfilent les ordonnances des médecins, et qui, lorsque le paquet était de raisonnable grosseur, disait avec satisfaction : « *J'ai encore fait un livre !* » Gêné dans la pratique de sa religion (il était réformé), il se retira en Hollande, en 1711, et se fixa à Amsterdam, où il ne tarda pas à quitter la librairie pour se livrer uniquement à l'étude. Français et réfugié ainsi que Bayle, non moins ami que lui des particularités singulières et de la critique de détail, mais avec bien moins d'étendue d'esprit, de finesse et d'originalité, il adopta la manière de composer de son savant compatriote, déjà imitée par Chaufepié, c'est-à-dire que dans ses ouvrages le texte ne semblait qu'un prétexte pour y coudre une infinité de notes. Son *Dictionnaire historique* en fournit la preuve. Le professeur Allamand, son exécuteur testamentaire, le publia après sa mort. Il devait aussi donner une seconde édition de l'*Histoire de l'Imprimerie*, mise au jour en 1740; mais il fut effrayé de la difficulté de cette entreprise : en effet, les additions et corrections de Marchand étaient grif-

fonnées sur des chiffons de papier, souvent indéchiffrables et sans suite. C'était déjà beaucoup pour le malheureux éditeur d'avoir passé quatre ans à rassembler et à mettre en ordre les lambeaux dont se composait le *Dictionnaire*.

Ce ne fut que longtemps après qu'un copiste intrépide entreprit cet effroyable travail et en sortit à son honneur. La copie de Santerre, faite pour M. Anisson du Perron, d'après le manuscrit de Leyde et sous la surveillance de l'abbé de Saint-Léger, fut achetée à la vente de ce dernier, en décembre 1799, par M. Van Hulthem, dont la collection, on le sait, a formé le noyau de la Bibliothèque royale.

L'*Annuaire* de 1848 [1] contient une lettre de Santerre à ce sujet.

L'*Histoire de l'Imprimerie*, dans sa nouvelle forme, est plutôt augmentée que corrigée; l'auteur, qui s'en était occupé pendant seize ans, l'a accrue de plus de moitié. Depuis ce temps la science a marché; déjà l'abbé de Saint-Léger, dans ses suppléments, avait redressé quantité d'erreurs échappées à Marchand, et lui-même a laissé un exemplaire de son supplément tout chargé de remarques manuscrites, qui a été acquis par A. Barbier.

Depuis on a singulièrement éclairci les questions qui se rattachent à l'origine de l'imprimerie [2] : il

[1] Pp. 105-107.

[2] M. F. L. Hoffmann s'occupe d'une *bibliographie ty-*

suffit, pour s'en convaincre, de parcourir la section de la Bibliothèque royale consacrée à la *bibliologie*, section si riche et presque complète [1]. Les Léon de la Borde, les Falkenstein, les Noordziek, etc., y figurent avec distinction.

Malgré cela, Prosper Marchand sera encore fort utile et l'on trouvera dans sa compilation quantité de matériaux qu'on n'a pas encore réunis comme lui. Entre autres, son examen des auteurs qui ont parlé de l'origine de l'imprimerie offre des détails intéressants. Ces auteurs sont au nombre de 300.

Voici des lignes relatives aux Pays-Bas : Naudé « a remarqué, dans son *Addition à l'Histoire de* « *Louis XI*, pp. 309 et 310, que *le premier de sa* « *cognoissance qui se mesla de l'imprimerie* dans les « Pays-Bas fut un Joannes de Westphalia, *qui s'esta-* « *blit à Louvain l'an* 1475 *et commença son labeur* « *par les Morales d'Aristote...*, *continuant à y impri-* « *mer toutes sortes de livres*, et c'est tout ce que l'on « connaissoit à cet égard de son auteur.

pographique, et a distribué, en octobre 1847, à ses correspondants, une circulaire imprimée pour leur demander leur concours.

[1] Parmi le peu d'articles qui y manquent, nous marquerons : *Typografia Espagnola, o historia de la introduccion, propagacion y progresos del arte de la imprenta en Espagna; por Franc. Mendez.* Madrid, 1795, in-4°. La personne qui serait disposée à céder ce livre peut s'adresser à nous.

« Baillet et La Monnoye ne connaissaient pas même « le nom de cet imprimeur, et, commençant par « *Rutger Rescius*, à Louvain, en 1545, ils continuent « par *Hubert Goltzius*, à Bruges; *Christophe Plantin*, « *Jean Baller* [1], les *Morets*, à Anvers; *Raphelenge*, « *Jean le Maire*, les *Elzeviers*, *Franç. Haak*, à Leyde; « les *Blaeuw* ou *Jansson*, *André Fris*, à Amsterdam; « et *Adrian Vlack*, à La Haye, dont ils disent diverses « choses curieuses.

« Mais il s'en faut beaucoup que cela ne soit suffi- « sant et bien fait, vu que l'imprimerie fut à peine « bien établie en Allemagne qu'elle fut transportée « dans les Pays-Bas par son inventeur même, comme « on l'a vu ci-dessus, section VII [2], citation (qq.) « et section XIV. Et les premières villes dans les- « quelles elle y fut indubitablement exercée sont : « *Tergou*, *Utrecht*, *Louvain* et *Alost*, en 1473; *De-* « *venter*, en 1475; *Bruxelles* et *Bruges*, en 1476; « *Delft*, en 1477; *Anvers*, *Leuwe* [3], *Nimègue* et « *Zwoll*, en 1479; *Oudenarde*, en 1480; *Hasselt*, en « 1481; *Gand* et *Culemburg*, en 1483; *Harlem*, en « 1484; *Bois-le-Duc*, en 1487; *Schoonhoven* et *Leide*, « en 1497, et *Schiedam*, en 1498. »

Il entre ensuite dans quelques *particularités nota-*

[1] *Bellerus*.
[2] Lisez : *Section VIII*.
[3] Imprimerie imaginaire; voy. plus haut, p. 10.

12.

bles sur *Tergou* ou *Gouda*, *Louvain*, *Deventer*, *Delft*, *Anvers*, *Harlem*, *Leyde*, *Amsterdam*.

Le paragraphe consacré à Harlem commence ainsi :

« Comme on l'a déjà vu ci-dessus, sect. VII, cita-
« tion (qq.) et à la fin de la section XIV, Harlem est
« la troisième ville du monde et la première des Pays-
« Bas où l'imprimerie ait été introduite; et cela dès
« l'année 1459, par *Guttemberg* même, qui proba-
« blement s'y associa avec *Coster*, et y imprima peut-
« être avec lui un *Donat;* mais, soit par le retour de
« *Guttemberg* en sa patrie, soit par la mort de *Coster*,
« soit par quelque autre raison que nous ne connais-
« sons point, cet établissement ne se soutint pas, et
« nous ne connaissons absolument aucune édition
« qu'il ait produite. Il est pourtant fort vraisemblable
« que ces deux associés avaient formé divers élèves
« en cette ville. »

Il cite, à cette occasion, *Nicolas-Pierre de Harlem*, qui imprimait à Vicence en 1477; *Henri de Harlem*, à Bologne, en 1482; *Gérard de Harlem*, à Florence, en 1498.

Quant à l'étab issement momentané de Guttemberg à Harlem, en 1459, il se fonde, pour y croire, sur des autorités très-faibles, Natalis Comes, *Hist. univ.*, *lib.* XXIV, un manuscrit invoqué par Atkins et Wood.

Marchand traite assez longuement de la postérité de Schoyffer ou Schoeffer qu'il découvre à Bois-le-Duc jusqu'en 1720 et dont il énumère les travaux typogra-

phiques[1]; effleure, en avançant, toutes sortes de sujets, touche aux index expurgatoires et prohibitifs, et présente une suite de chapitres qu'on pourrait appeler des *amœnitates litterariæ* sur *les éditions fautives, les éditions corrompues à dessein*, *celles de dates inintelligibles*, *les éditions imaginaires*, etc. Ce dernier article déborde d'anecdotes dont le *Bulletin du bibliophile belge* fera son profit un jour ou l'autre. On y relègue entre autres au rang des chimères *De Deyneke* (Reyneke) *voss*, que le rédacteur de la *Bibliotheca nobilissimi clarissimique viri distracta* 15 *martii* 1728, p. 214, donne pour la première de toutes les éditions allemandes, faite environ vingt ans après que Fust eut emporté l'attirail de Laurent Coster, à Mayence, et par conséquent, selon lui, vers 1461 ou 1462. Hélas! le pauvre catalogographe qui a imaginé ce conte patriotique n'avait pas même su lire le titre de cette vieille édition sans date d'un *Renard* allemand. Ces détails sont un supplément à la *Bibliographie* du Roman du Renard, placée par M. J. P. Willems en tête de son édition.

Somme toute, ceux qui voudront revenir sur l'histoire de l'imprimerie feront sagement de consulter notre manuscrit, sinon pour les points fondamentaux, du moins pour les accessoires. Cette matière est grande et belle, et cependant, en considérant les calamités que la presse nous a préparées et dont elle

[1] Voy. plus haut, p. 2.

nous menace encore, on serait presque tenté de nier les bienfaits de la typographie et d'*excuser l'incendiaire Omar* [1].

[1] Je maudis les bibliothèques,
Et suis près d'excuser l'incendiaire Omar.
DELILLE, *la Conversation*.

III

MÉMOIRES

POUR

L'HISTOIRE DES LETTRES, DES SCIENCES, DES ARTS ET DES MŒURS EN BELGIQUE.

CORNELIUS GRAPHEUS.

Il est remarquable qu'Anvers, ville de négoce et de finance, ait eu presque successivement pour greffiers des hommes qui marquaient dans les lettres : Adrien Blick, le premier qui eut ce titre, Pierre Gilles, Corneille Grapheus ou De Schryver, Joachim Polites, Gaspar Gevaerts, etc. Ces riches marchands, ces opulents argentiers pardonnaient aux arts et aux lettres, parce qu'ils les considéraient comme une industrie, industrie fort inférieure sans doute à celle qui tisse la laine et le coton, mais qui, pouvant servir à gagner

aussi quelques écus, a droit à de la tolérance. Voilà, en effet, le plus sublime effort de la magnanimité bourgeoise qui, très-respectable d'ailleurs, n'a jamais rien fait de grand et ne fera jamais rien d'enthousiaste, de généreux, d'héroïque, parce que la démocratie, en descendant toujours, est condamnée, par la nature des choses, à l'ignorance, aux passions jalouses, à la vanité mesquine, aux vues étroites et égoïstes. Je ne mâche pas mes paroles, on le voit; mais il est bon qu'on dise, de temps à autre, ses vérités à ce despote : assez de plats courtisans lui débitent chaque jour les plus lâches flagorneries.

Je ne veux parler ici que de Corneille Scribonius Grapheus ou De Schryver, dont les écrits ne sont pas tous bien connus. Né à Alost en 1482, il acheva ses humanités à Anvers et attira l'attention des magistrats qui, après lui avoir accordé le droit de bourgeoisie, lui conférèrent la charge de greffier. Il l'occupait déjà en 1520, puisqu'à la fin des ***Hypotheses spectaculorum*** de P. Gilles, imprimés en cette année, il est dit : ***Cornelius Grapheus a secretis characteres faciebat.*** Paquot soupçonne que Grapheus succéda à P. Gilles; il y avait peut-être deux greffiers qui exerçaient en même temps. En 1515 il s'était marié et avait épousé Adrienne Philips, dont il eut un fils appelé Alexandre qui cultiva aussi les lettres.

Les opinions de Luther ayant pénétré dans la ville d'Anvers vers l'an 1520, Grapheus fut accusé de leur être favorable. On le mit en prison, et le 6 mai 1522,

jour où l'on brûla publiquement les écrits du réformateur, on le contraignit de monter au jubé de l'église Notre-Dame et de faire amende honorable devant une multitude immense [1]. Voilà ce que raconte Paquot; mais Grapheus présente la chose un peu différemment dans une lettre très-curieuse qu'il écrivit en latin, pendant sa détention, le 18 novembre 1522, à Jean Carondelet, archevêque de Palerme et chancelier de la cour de Brabant. G. Brandt l'a traduite en hollandais [2], et c'est d'après lui que nous allons en donner une idée.

L'infortuné secrétaire décrit d'abord l'état déplorable où il se trouvait réduit. Il avait, quelques années auparavant, mis une préface anonyme de sa façon, au-devant d'un petit traité de Jean Goch [3], directeur des religieuses du couvent de Thabor, à Malines, traité intitulé : *De la liberté chrétienne* (*Joannis Pupperi Gocchiani tractatus de libertate christiana*, Antv., Mich. Hillenius, 1521, in-4°). « Dans cette pré« face, dit Grapheus, je blâmai ceux qui imposent « aux chrétiens un joug inutile, et je le fis plutôt « par imprudence que par malice ou par un esprit de

[1] Diercxens, *Antuerpia Christo nascens et crescens*, t. III, p. 35, et t. IV, p. 183.

[2] *Hist. de la Réforme*, Amst., 1677, t. Ier, pp. 71-79.

[3] Valère André accorde un article à Jean Goch, *Bibl. Belg.*, in-4°, p. 507; Foppens en parle à l'article de *Joh. Pupperus*, t. II, p. 714. Cf. David Clément, *Bibl. curieuse*, t. IX, pp. 194-199.

« dispute [1]. Il était alors permis d'écrire de pareilles « choses, et même on les recevait partout avec ap- « plaudissement. — Si je composai cette préface avec « un peu de témérité, c'était plutôt pour exercer mon « esprit que pour scandaliser qui que ce fût. C'est « ainsi que j'ai appris de moi-même la poésie, la « musique, le dessin et la peinture, que j'ai acquis « quelque goût des langues grecque et latine, et que « je me suis initié à d'autres langues dont la con- « naissance est utile pour les sciences. Dans cette « vue j'ai parcouru la plus grande partie de l'Italie, « non sans beaucoup de fatigue et sans souffrir quel- « quefois d'une extrême pauvreté. C'est par le même « motif que j'ai négligé toutes les occasions qui se « sont présentées d'amasser des richesses, me con- « tentant toujours du strict nécessaire..... Après que « les commissaires eurent examiné ma préface de

[1] Gerdes, *Florileg. libr. rariorum*, Groningae, 1763, p. 143, rapporte ce passage de la préface de Grapheus : « Gocchius noster summatibus hujus aetatis theologis an- « numerandus in hoc negotio sic temperavit sermonem, « cum de votis et arbitrii nostri viribus, hoc est de re invo- « luta et cum multorum indignatione conjuncta disputat, « ut non in totum tamen vel rejiciat, vel damnet, ceu nul- « lius momenti rem, monasticae istae et sacramentorum « rationem, modo suae ditionis pomoeria non dilatet, hoc « est ubi stultam non doceat inanium rerum confidentiam, « ubi superstitionem reprimat, et fastum animo procul « arceat. »

« point en point, et qu'ils en eurent tiré plusieurs
« conséquences dont ils formèrent autant de chefs
« d'accusation contre moi, je reconnus d'abord mon
« indiscrétion et je déclarai que j'étais prêt à rétrac-
« ter mes erreurs et à demander pardon de ma témé-
« rité. Mais on me jeta soudainement dans un cachot
« comme hérétique. » Il ajoute ensuite qu'on le fit monter sur un échafaud dressé exprès sur la place de Bruxelles, qu'on lui ordonna de désavouer, en présence des commissaires et d'un grand concours de peuple, les articles extraits de son avant-propos et de jeter celui-ci au feu; qu'ensuite on prononça sa sentence, suivant laquelle tous ses biens étaient confisqués, lui personnellement privé de sa place et déclaré inhabile à toute espèce d'emploi; enfin, qu'après semblable rétractation faite à Anvers, il serait ramené à Bruxelles, emprisonné pendant deux mois, puis conduit à l'extrémité de cette ville et condamné à une captivité perpétuelle.

L'amende honorable eut lieu à Anvers, comme le dit Paquot. Mais ce qu'il ne dit pas, c'est qu'elle se fit en présence des inquisiteurs Nicolas d'Egmont, carme et docteur en théologie de l'université de Louvain, François de Hulst, chancelier de Brabant, et de Florent Oom Van den Wyngaert, Hollandais.

Grapheus ne subit pas jusqu'au bout la peine cruelle et disproportionnée que ses juges lui avaient infligée. Rappelé à Anvers par le crédit du bourgmestre Ladislas d'Ursel, il fut même rétabli dans ses fonctions.

Après quarante et un ans d'une union que ses malheurs avaient seuls troublée, il perdit sa femme le 17 août 1556 et ne tarda pas à la suivre au tombeau, ayant atteint sa soixante-seizième année. Son tombeau, avec une épitaphe rapportée par Paquot, fut placé dans la cathédrale d'Anvers, vis-à-vis l'autel de saint Christophe.

Grapheus n'avait pu assister avec indifférence au mouvement intellectuel du seizième siècle. Quoique attaché à la religion, il penchait pour la tolérance et désirait la réforme des abus, avec tous les hommes éclairés de son temps. Persuadé, comme Voltaire, que *n'avoir qu'un goût est peu de chose*, il joignait à l'amour sincère des lettres la passion des arts, et nous avons vu qu'il y avait été son unique maître. Erasme, qui l'appréciait, était en correspondance avec lui et se souvint de cet homme si digne d'intérêt quand il voulut faire son testament : « Volo « ut... sint... quinquaginta floreni aurei et quadra- « ginta sex renenses cum dimidiato *Cornelio Gra-* « *pheo*, quem suspicor egere, virum dignum meliore « fortuna [1]. » Ce fut par reconnaissance que Grapheus composa quatre épitaphes en l'honneur du savant de Rotterdam [2].

Son inclination pour le dessin et la peinture le mit en relation avec Albert Durer. Quand ce célèbre

[1] *Epist Conrado Goclenio*, en tête du premier volume des œuvres d'Érasme, éd. de Jean Leclerc.

[2] *Ibid.*

artiste vint à Anvers en 1521, il donna à Grapheus un exemplaire de *la Passion* qui a passé, par une suite de pérégrinations, dans les mains de M. Renouard. Ce bibliographe le décrit dans son catalogue publié en 1819, en 4 vol. in-8°[1]. En voici le titre :

Passio Christi ab ALBERTO DURER *Nurembergensi effigiata cum variis generis carminibus fratris Benedicti Chelidonii Musophili. Impressum Nurnbergae per* ALBERTUM DURER *pictorem, anno Christi* 1511, in-4°. Sur ce même titre est cette dédicace manuscrite :

ALBERTUS DURER *pictorum opt. max.* C. GRAPHEO *dono dedit, propria ipsius manu VII die febr. an. DDD XXI.*

Aucun bibliographe n'a donné une liste complète des écrits de Grapheus, qu'on aurait bien fait de recueillir en un volume, d'après l'opinion de Paquot, à laquelle nous nous rangeons volontiers. En voici une moins inexacte que toutes les autres. Nous avons profité, pour la rédiger, de quelques notes de M. Van Hulthem.

1° *Androtheogonia, id est Hominis Dei Nativitas. Lovanii, Theodoricus Martinus Alostensis*, 1514, in-8° min. Voy. n° 11. Il s'en est trouvé un exemplaire à la vente de M. Rombaut, à Bruxelles, où il a été porté à un très haut prix pour passer ensuite en Angleterre dans le gouffre bibliologique de sir Richard Heber.

[1] T. 1er, p. 20.

2° *Exprobratio in Diocletianum, pro Divo Pancratio. Lovan. Theodoric. Martinus.* 1515, in-12;

3° *Pro Divi Caroli V imp. Caes. semper aug. anno MDXX ex Hispaniis per Britanniam reditu, aggratulatio.*

Dans les recueils imprimés en 1540, à Anvers, par Joan. Coccius, voy. n° 12.

4° *De nomine florentissimæ civitatis Antuerp. autore* Cornelio Grapheo (Antuerp.). Joan. Grapheus, 1527, 4 feuillets in-8° non chiffrés (Bib roy., fonds V. H., n° 27789 et 27790), en vers pentamètres; suivi de *Urbis Antuerpiæ præconium jambico-trimetro*, inséré dans les *Mon. sepulcr.* de Sweertius, p. 33.

5° *Pomponii Gaurici Neapolitani de sculptura seu statuaria libellus, secunda editio, emendatior, curante* Cornelio Grapheo, *Antv.*, 1528, in-8°.

Ce fut la deuxième impression de Jean Grapheus. Corneille, en la dédiant à Jean Carondelet, dit que son dessein était de fournir de temps en temps quelque occupation à son frère, qui brûlait du désir d'être utile au public : « Instituto jam per fratrem « meum germanum Jo Grapheum novo excuden-« dorum librorum praelo, quo ille videlicet non tan-« tum suo (nemo siquidem sibi nascitur) sed com-« muni reipublicæ commodo optime consulere ma-« jorem in modum ardet, non possum quin (urgente « fraterni amoris affectu) totis viribus incumbam, « ut illum, quocumque modo possim, juvem, pro-

« moveamque, hoc est optimos quosque libellos, qui « ad politiores mores honestaque studia conducant, « passim disquiram, atque illi excudendos subinde « obtrudam, nimirum quo simul et reipublicæ pro- « desse et se quoque humo (ut ait Maro) tollere « queat. »

La première édition est de Florence, 1504, in-8°. Gronovius a inséré cet ouvrage dans le IXe vol. du *Corpus antiquitatum græcarum*.

6° *Conjugandi et declinandi regulae*. Ant., 1529, in-12. Ce livret a fait conjecturer à Paquot que Grapheus tint école d'humanités ou qu'il fut précepteur de quelques jeunes gens.

7° *Memorabilis conflagratio templi D. Mariae Antuerpiensis*. Antv. Joan. Grapheus, 1534, in-4°. (Bibl. royale, fonds V. H., n°s 23429 et 23478.)

It. dans les *Monumenta sepulcralia* de Fr. Sweertius (Antv., 1613, in-12, pp. 49-53. Paquot a transcrit cette pièce où Grapheus fait l'éloge du bourgmestre d'Ursel. La versification en est plus facile que dans plusieurs autres de ses poésies. En général il faut juger cet écrivain relativement à l'époque de renaissance où il vécut, et comme ayant plus contribué par son zèle que par l'éminence de ses talents au réveil de la littérature.

8° Ex P. Terentii *comoediis latinissimi colloquiorum flosculi; ordine selecti; una cum ejusdem poetae insignioribus sententiis*. Paris., Christ. Wechelus, 1533, in-12. — *Jam denuo recognitis atque recenti*

13.

auctario illustratis. Antv. Martinus Caesar, 1535, in-16. Dern. sign. H. 5. Item, ibid. Joan. Loeus, 1551, in-12 de 148 pp. non chiffrées. — *Flores seu latinissimae formulae loquendi,* etc. Antv. G. Silvius, 1566, in-8° (Bibl. roy., fonds V. H., n° 23277). — *Flores seu formulae loquendi ex Terentii comœdiis excerptae, quibus interpretatio gallica et teutonica addita est in gratiam puerorum. His accesserunt ejusdem poetae sententiae in calce libri, velut in fasciculum coactae.* Antv. Ex officina Plantiniana, apud Jo. Moretum. 1597, in-16 de 235 pp. Il paraît par le privilége de cette édition qu'il y en avait eu une autre de 1591. La préface de celle d'Anvers 1535 nous apprend que Grapheus avait donné ce recueil à imprimer à son frère Jean; marquerait-il par là, remarque Paquot, une édition antérieure faite à Anvers?

Malgré les réimpressions fréquentes de cet opuscule, les exemplaires, détruits par l'usage et usés dans les classes, en sont devenus très-rares. Toutefois ils méritent d'être recherchés pour faire connaître la tendance et la direction des études classiques. Voici ce que dit l'éditeur dans la préface des éditions de 1566 et 1597 : « *Puras ac venustas hasce loquendi formas, jampridem ex Terentianis comoediis excerpserat* Cornelius Grapheus, *ut tamquam breve totius libri compendium pueris proponi ac subinde eorum memoria exerceri posset. Quod ut illi propositum fuisse reor, tamen bonum virum altius spectasse puto. Mihi enim videtur gravi periculo occurrere voluisse,*

quod rudi illi aetati creari solet ab iis, qui statim integras comœdias proponunt, quibus legendis molles ac teneri puerorum animi potius corrumpuntur, quam sibi ulla aut ratione aut doctrina præcavere queant. Morum enim rationem imprimis habendam esse existimavit.»

9° *Monstrum anabaptisticum, rei christianae pernicies. Carmen heroïcum.* Antv. Joan. Grapheus, 1535, in-12.

10° *Sacrorum Bucolicorum Aeclogae tres.* Antv., Joan. Grapheus, 1536, petit in-8° de 128 pp. non chiffrées.

On trouve vers la fin :

Vocum quarumdam in hisce Cor. Graphei *viri doctiss. Bucolicis occurrentium brevis explanatio, per* Joannem Knapium conscripta.

11° Cornelii Scribonii Graphei *ad opt. heroïdem Mariam, Hungariae reginam, sacrorum Bucolicorum aeglogae tres.* Panagne, *quae Virg. Mariae epithalamium,* Theander, *quae aureo mundo Dei Hominis nativitatem,* Pan, *quae veri Panos Christi necem canit. Praeter alia quædam piis affectibus plena.* Antv., Joan. Steelsius, 1536, petit in-8° de 128 pp. non chiffrées. A la fin, *Typis Joannis Graphei, an.* 1536. (Bibl. roy., fonds V. H., n° 25431)

Cet opuscule est dédie à Marie, reine de Hongrie, sœur de Charles-Quint et gouvernante des Pays-Bas. L'auteur dit que si cet ouvrage est agréé par la gouvernante, il se propose d'achever son poëme sur les

femmes illustres qui ont porté le nom de *Marie*. « *Quos* (versus) *si T. Ma. arrisisse videbo, catalogum illum illustrium* Mariarum, *quem in animum induxi heroïco versu describere, in Mariani, hoc est tui nominis gloriam magno animo aggressus, alacriter confecero.*

Il ne semble pas que ce poëme ait été imprimé par la suite.

Grapheus annonce que les deux dernières églogues avaient déjà été publiées, mais sans son aveu et d'une manière très-incorrecte. *Addidimus huic aeglogae alias duas, nempe* Theandrum *et* Pana, *quarum altera Dei Hominis nativitatem, altera miserandam pastoris Christi necem depingit. Eae antea quidem aeditae sunt, sed nostro injussu, sed mendosissime; verum jam emendatae, et nova facie prorsus novae, adeo ut si cum prioribus illis conferas vix easdem esse dicas.*

Le *Theander* avait été imprimé en 1514, sous le titre de *Androtheogonia*, etc. Voir n° 1.

12° *Pacis inter Carolum V imp. Caes. Aug. et Franciscum regem christianissimum, ad Aquas Mortuas in Agro Narbonis initae descriptio*, *per* Corn. Scribonium Grapheum. *Ejusdem ob Caesareum ex Hispaniis iter per medias Gallias in patriam, ac præcipue in suæ Majest. urbem Antuerpiam, gratulatio. His accessere alia haud injucunda.* Antuerp., Joan. Coccius, 1540, in-4° de 36 feuillets. On y trouve aussi la pièce marquée sous le n° 3.

Le dernier poëme a paru en outre in-8°, avec la

même pièce n° 3, sous ce titre : *Divo Carolo Quinto imp. Caes. semper aug. an. MDXL ex Hispaniis per medias Gallias in patriam reduci aggratulatio.* Antv., Joannes Coccius, 1540, mense maio, in-8° de 32 pp., petit caractère (Bibl. roy. fonds V. H , n° 26162.)

13° *Enchiridion principis ac magistratus christiani,* in-4°. Grapheus composa avec Pierre Gilles un opuscule imprimé dans un recueil de petites pièces de Gérard Geldenhaurius, plus connu sous le nom de *Noviomagus,* et qui parut un an avant sa mort, sous ce titre : *Historia Batavica ex optimis quibusque auctoribus, auctore* GERARDO GELDENHAURIO NOVIOMAGO *collecta, cum nonnullis aliis antehac non visis.* Coloniæ, Eucharius Cervicornus, 1545, petit in-8°. L'*Enchiridion* n'y occupe que 8 pages. Geldenhaurius s'en exprime ainsi dans sa dédicace au duc Guillaume de Gueldre : « Amici quondam mei Petrus Ægidius et « Cornelius Scribonius, viri eruditissimi, præceptiones « quasdam ex veterum libris collegerunt ad docendos « principes ac magistratus, qua ratione respublicæ « felicissime gubernari queant. Eas nuper relegens, « non indignas duxi quæ sub illustrissimi nominis « tui auspicio publicarentur. Ordinem in quibusdam « mutavi, quæ ad rem parum facerent expunxi : quæ« dam vero paucis digesta, ut argumenti commoditas « exigere videbatur, addidi. »

14° *Sacrosanctus senatus praeclariss. urbis Antuerp. ab ipso Caesare divo Carolo Quinto Augusto, an. MDXL solemniter institutus, ac per* CORNELIUM

Grapheum *descriptus*, *gratitudinis ergo*. Antwerp. Jo. Coccius imprimebat, an. 1541, mense januar., in-4°, de 6 feuillets non chiffrés.

Après s'être occupé des nouveaux magistrats, Grapheus parle ainsi de la ville d'Anvers :

Praeclara est gemma decusque
Florentis patriæ, atque adeo totius amoenæ
Europæ. Qualis media inter gramina magno
In campo supra cunctos rosa fulgida flores
Exerit os pulchrum, et sese ut regina superbo
Attollit fastu ; nusquam est toto undique mundo,
Sive Asiam, sive Europam, Libyamve pererres,
Clarius emporeum, quamvis ad sydera cristas
Attollant Veneti, quamvis antiqua Corinthus
Atque opulenta Tyros quondam tenuere supremum
In mercatura regnum. Haec urbs unica abunde
Omnia suppeditat, quæ ad vitæ commoda nobis
Conducunt, nobis cultum moresque politos
(Huc variis toto populis vincentibus orbe)
Invexit : quod ni haec esset, ni numine Divûm
Haec nobis donata foret, regionibus istis
Barbarie antiqua sorderent omnia, nullus
Rerum esset cultus, nulla esset copia, nullæ
Usquam divitiæ, cuncta essent rustica, nulla
Civilis vitæ ratio, victuque carerent
Nostræ urbes passim, quo jam uberiore fruuntur.

15° *Querela proditi Christi per novos quosdam suos hujus temporis Ischariotas Turco-Christianos. Item in turpissimum scelestissimi cujusdam praedonis Martini a Rosheim gelrogalli, latrocinium Psalmi CXXIII*

paraphrasis, *vale* CORNELIO GRAPHEO. Antv. Joan. Grapheus, 1543, in-4°.

16° Dans *Damiani a Goes equitis Lusitani aliquot opuscula*, Lovanii, Rutgerus Rescius, 1544, in-4°, on trouve, au commencement du *Farrago carminum*, une pièce intitulée : *Pictura illustris* DAMIANI A GOES *equitis Lusitani*, *per* CORNELIUM SCRIB. GRAPHEUM, en vers latins remplissant trois pages. Grapheus, qui était l'ami particulier de Damien de Goes et qui lui avait donné des leçons de poésie, avait peint lui-même son portrait vers l'année 1530, et lui offrit peu de temps après une description versifiée de cette peinture :

Quis pinxit? suus iste *Grapheus* quoque. scilicet ille
Novit qui et versu et pingere peniculo.

17° *Spectaculorum in susceptione Philippi principis Divi Caroli V*, *Caes. julii anno MDXLIX Antuerpiae aeditorum mirificus apparatus vere et ad vivum accurate descriptus per* CORN. SCRIBONIUM GRAPHEUM *ejus urbis secretarium*. Antv. pro Petro (Coecke) Alostensi, 1550, fol. Bibl. roy., fonds V. H., n° 26230, 26231, 30719.). Item en français, ib. Item en flamand. Antv. Gilles van Diest. Voy. Paquot, Mém. éd. in-12, t. VI, p. 194. Ces trois éditions sont ornées de planches gravées sur bois. L'auteur, dans sa dédicace à Don Carlos, fils de Philippe II, dit qu'il a vécu 69 ans, qu'il a visité beaucoup de contrées de l'Europe, qu'il a vu à Rome, en Italie et ailleurs d'imposantes solen-

nités, mais que celle de l'entrée de Philippe à Anvers les surpassait toutes par l'art, la grandeur, la magnificence et la rapidité de l'exécution.

18° *Historia de gentibus septentrionalibus auctore Olao Magno* ... a CORN. SCRIBONIO GRAPHEO ... *sic in epitomem redacta, ut non minus clare quam breviter quidquid apud septentrionales scitu dignum est, complectatur.* Antv. Joan. Bellerus, 1562, in-12, de 192 feuillets avec de mauvaises estampes en bois. Il s'en est fait une autre édition chez Plantin, in-16. On en a aussi une traduction flamande : *Historie der Noordersche landen,* etc. Antuerp. Jo. Bellerus, 1562, in-12.

19° Grapheus a mis des *Arguments* à la tête de la *Christiade* de Jérôme Vida, de l'édition de Harlem, 1562, in-12.

20° Vers sur l'Arithmétique de Gemma Frisius. Antuerp., 1547, in-8°.

Cette Arithmétique, rare comme tous les anciens livres classiques, est intitulée : *Arithmeticae practicae methodus facilis ... jam recens ab ipso auctore emendata et multis in locis insigniter aucta.* Antuerp. Greg. Bontius, 1547. in 8° de 79 (80) feuillets. (Bibl. roy., fonds V. H., n° 10777). Les vers de Grapheus sont sur le titre même. Les voici :

Si numerandi artem, cunctis ex artibus illam
 Vel primam, exacte discere, lector, amas,
Hanc *gemmam*, ingenio summus quam *Gemma* libello
 Hoc parvo includit, carpito, doctus eris.

21° 19 vers hexamètres. *Commendatio divinae*

mathematices per CORN. GRAPHEUM, *et in hujus operis commendationem* CORN. SCRIB. GRAPHEUS, dans REMB. DODONÆUS *de Sphaera*, Antuerp. 1584, in-8°.

22° Grapheus a fait des vers sur le quatrième livre de la traduction flamande de l'*Architecture* de Serlio, par P. Coecke, d'Alost. Ce quatrième livre fut traduit d'abord seul en 1539, et reparut dix ans après, en 1549, avec quelques augmentations et des figures. On lit derrière le titre 15 vers de Grapheus que nous reproduirons dans notre article sur P. Coecke.

23° Un poëme latin en l'honneur de l'archiduchesse Marguerite d'Autriche que nous avons publié dans nos *Archives philologiques* (t. I [1825-26], pp. 201-219) d'après le manuscrit de la Bibliothèque royale, passé en 1767 du cabinet de Charles Major dans celui de M. Verdussen. M. Des Roches l'acheta pour la bibliothèque publique de Bruxelles. Il en existe une autre copie dans le fonds Van Hulthem, d'après celle de M. Gérard. Il s'en trouve de plus un exemplaire sur vélin, daté de 1533, à la bibliothèque impériale de Vienne, avec un beau portrait de Marguerite, selon la description du marquis de Chasteler au cinquième volume des anciens mémoires de l'Académie de Bruxelles, 1788, partie historique, v. 194. Mais peut-être que la flamme lancée par l'émeute dans ce magnifique musée a anéanti ce monument avec bien d'autres. Les sauvages qui veulent nous *délivrer* au moyen d'une barbarie civilisée ont rompu impitoyablement avec le passé; on dirait qu'il se flattent d'élever entre nous et les

siècles d'inexpugnables *barricades*, car c'est à des barricades, symbole néfaste et toujours renaissant du désordre, que se réduisent leur politique, leur philosophie et leur science.

24° Enfin le catalogue de Verdussen porte, p. 313, n° 31 : *Francisci Cremensis de arte scribendorum versuum per* Corn. Grapheum. 1534, ms., in-8°.

GABRIEL DE GRUPELLO [1].

Quand on se promène dans ce parc qui rafraîchit la partie supérieure de la ville de Bruxelles et en relève les constructions, et qu'on se dirige vers le boulingrin dont l'image errante et malheureuse du bon prince Charles a dû un moment occuper le centre, on s'arrête quelquefois devant deux statues en marbre, représentant l'une Diane et l'autre Narcisse.

[1] Cette notice a paru dans le tome xv des *Bulletins de l'Académie*, pp. 101-107. Elle est ici *corrigée* et *augmentée* suivant notre habitude de saisir toutes les occasions d'amender nos faibles essais.

Ces deux figures, qui sont loin d'être sans mérite, appartiennent à un sculpteur belge, Gabriel, dit le chevalier de Grupello.

Sandrart le fait naître à Bruxelles, mais il naquit à Grammont, le 22 mai 1644[1]. Il descendait d'une ancienne famille du Milanais, dont une branche s'établit en France au commencement du quatorzième siècle. Son père était Bernardo Grupello, capitaine de cavalerie milanaise, et sa mère Cornélie de Linck. Le 12 mai 1678, Pierre-Albert de Launay, qui inonda les Pays-Bas de tant de généalogies fausses et de romans héraldiques devenus aujourd'hui des vérités respectables, délivra à Gabriel un certificat qui constatait sa noble origine et que nous transcrivons à la fin de cette notice. Il est probable que cette fois, contre sa coutume invétérée, de Launay aura dit la vérité. Le fils de don Bernardo n'était pas assez grand seigneur pour payer ses mensonges.

Ce qui le prouve, c'est que, par goût peut-être, mais plutôt par nécessité, il se fit sculpteur. Il reçut les premières leçons de ce métier difficile chez Artus Quillin le Vieux, à Anvers, alors la métropole des arts en Belgique, puis alla se perfectionner à Paris

De retour dans son pays, où régnait une désolante langueur dans les intelligences comme dans la politique, il demeura à Bruxelles jusqu'au moment où

[1] *Bulletins de la Commission royale d'histoire*, t. xiv, p. 86, et t. xv, p. 173. Le Mayeur, *la Gloire belgique*, Louvain, 1830. t. ii, p. 102.

l'électeur palatin, Jean-Guillaume, l'appela à sa cour. Les magnificences de Louis XIV avaient excité l'émulation de la plupart des souverains de l'Allemagne, surtout des moins puissants, et il n'y avait pas si petit prince qui ne voulût avoir son Louvre et son Versailles. De là tant de palais élevés à grands frais, même par de simples évêques. Cependant, si ce faste grevait leurs sujets, il tournait au profit de l'art, et quoique nous ne soyons point disposé à nous faire l'apologiste d'un système d'exactions poétiques, nous ne pouvons nous empêcher de trouver de la grandeur et même un moyen de progrès dans ce luxe si chèrement acheté.

L'électeur nomma Grupello son premier sculpteur, par lettres patentes du 5 mai 1695, et notre artiste, déjà dans sa cinquante et unième année, se rendit à Dusseldorf, où fleurit encore une école dont l'Allemagne écoute religieusement les préceptes.

Le 4 février 1715, le magistrat de Bruxelles attesta, sur sa demande, que tout le temps qu'il avait habité cette ville il avait joui de la franchise des impositions mises sur les denrées alimentaires, en qualité de premier statuaire de Sa Majesté et de la ville de Bruxelles, et *en considération des beaux et excellents ouvrages par lui faits* [1].

Il résulte de cette pièce qu'avant d'être attaché à l'électeur palatin, Grupello était déjà premier sculp-

[1] Ph. Ant. Baert, *Documents pour servir à l'histoire*

teur du souverain des Pays-Bas. Rentré dans sa patrie après la mort de Jean-Guillaume, en 1716, il reprit le même titre, comme le démontrent les lettres patentes du 15 (et non du 19) mars 1719[1], dont M. Gachard a transcrit la partie essentielle. Un an plus tôt Grupello adressa à l'empereur Charles VI une requête où il exposait qu'il avait été statuaire de Charles II, à Bruxelles; que depuis, avec la permission de ce monarque, il était passé au service de l'électeur Palatin; que Sa Majesté Impériale, traversant Dusseldorf pour se rendre en Espagne, avait honoré son atelier de sa visite, et qu'elle avait daigné arrêter ses regards sur son portrait, fait de mémoire par l'artiste. Désirant, disait-il, rétablir sa résidence à Bruxelles, il sollicitait *le titre et le caractère* de statuaire de l'empereur et de *directeur général de l'Académie des sciences,* avec telle pension qu'il plairait à Sa Majesté de lui octroyer, et les franchises et exemptions ordinaires. Il demandait aussi la permission d'élever à l'empereur une statue équestre sur l'une des places de la capitale des Pays-Bas.

Cette requête fut, selon l'usage, renvoyée à l'avis du conseil suprême de Flandre, à Vienne.

Dans son rapport du 23 août 1718, rédigé en espagnol, le conseil suprême croit inutile de s'étendre sur

de la sculpture et de l'architecture en Belgique, manuscrit in-folio de la Bibliothèque royale, n° 17665.

[1] *Bulletins de la Commission royale d'histoire*, t. XIV, p. 87.

la rare habileté de Grupello, *particulièrement en ce qui touchait l'art de bien saisir la ressemblance, alors même qu'il n'avait pas vu la personne plus d'une fois.* Le conseil, considérant l'avantage que procuraient de tels hommes aux lieux qu'ils habitaient, n'hésitait pas à proposer que l'empereur fixât Grupello à Bruxelles; c'était, selon ses membres, un moyen de stimuler non-seulement ce sculpteur, mais les autres artistes, statuaires et peintres, qu'il y avait aux Pays-Bas, et qui, voyant le cas que Sa Majesté faisait des beaux-arts, s'appliqueraient à perfectionner leur talent. Il pensait qu'on pouvait accorder à Grupello le titre de statuaire royal avec les franchises et exemptions réclamées par lui, et une pension de 200 florins. Quant à la direction de l'Académie des sciences, le conseil fit observer qu'une pareille académie n'existait pas aux Pays-Bas; que, sans doute, il serait très-convenable de l'y fonder, mais qu'il ne lui paraissait pas que Grupello eût les qualités requises pour la diriger, car ce poste exigeait d'autres connaissances que celles d'un statuaire, quelque excellent qu'il fût dans son art.

Répondant enfin sur la statue que Grupello demandait d'ériger à l'empereur, comme il ne disait pas s'il voulait la faire aux frais de Sa Majesté ou du public ou aux siens propres, le conseil était d'avis que cet objet fût tenu en suspens [1].

Au mois de 1719, Grupello, admirateur de Rubens,

[1] Gachard, *Bull. de l'Acad.*, t. xv, pp. 428-431.

écrivait à un amateur d'Anvers pour l'exhorter à défendre vaillamment la gloire de ce grand peintre, que, dit-il personne n'a surpassé dans ses magnifiques ordonnances, son coloris vif et inaltérable, son expression tour à tour tendre et tragique .

A un âge fort avancé, cet artiste se retira dans un château, comme il convenait au descendant d'une longue suite de gentilshommes. Le manoir d'Erenstein, appartenant à son gendre, à deux lieues d'Aix-la-Chapelle, fut sa dernière retraite. Il y mourut le 20 juin 1730, âgé de 86 ans, et fut inhumé dans le chœur de l'église de Kerckraede, paroisse de cette terre.

Pendant son séjour dans le Palatinat, il s'était marié et avait épousé Marie-Anne d'Autzenberg, fille unique de Gaspar d'Autzenberg, conseiller et avocat fiscal de l'électeur, et d'Élisabeth de Burscheidt. Il en eut trois filles et un fils, savoir : Élisabeth-Gérardine-Louise, née le 21 mai 1701, carmélite déchaussée à Dusseldorf, qui vivait encore en 1777; Aldegonde, née le 3 août 1708, qui épousa Gaspar Poyck, seigneur d'Erenstein, au ban de Kerckraede, et lieutenant des fiefs de l'impératrice-reine au pays de Rolduc, province de Limbourg. C'est à cette dame que Philippe Baert, occupé de recherches relatives à nos sculpteurs et à nos architectes, fut redevable des principaux renseignements sur Gabriel de Grupello, qu'il a consignés dans ses recueils [1]. La troisième fille,

[1] Manuscrit de la Bibliothèque royale, n° 17652, etc.

[2] Manuscrit in-4° de la Bibliothèque royale, n° 17646. Ce

née le 19 mars 1713, s'appelait Marie-Josèphe. Elle décéda religieuse au couvent des Machabées, à Cologne, en 1745. Quant au fils, né le 17 janvier 1715 et nommé Joseph-Adam, il entra dans la compagnie de Jésus, devint aumônier du régiment de l'archiduc Joseph, depuis empereur, et mourut en quartier d'hiver, en 1758, à Todtleben, en Saxe.

Grupello avait de la facilité, du feu, de l'invention, de l'élégance; mais son ciseau manquait souvent de largeur et de pureté. Il n'avait pas assez étudié l'antique. Il n'en reste pas moins un sculpteur remarquable. Voici l'indication de ses principaux ouvrages :

Pour l'électeur palatin. Un groupe en marbre blanc, de grandeur naturelle, représentant la Vierge, Jésus et saint Jean, supportés par un piédestal en marbre noir, orné de quatre bas-reliefs :— le massacre des innocents; — l'ange ordonnant à Joseph de fuir en Égypte; — la fuite en Égypte; — la chute des idoles sur le passage de la sainte famille.

La nymphe Galatée, de grandeur naturelle.

La Madeleine expirante, en marbre et de grandeur naturelle.

Un Christ en bronze, attaché à la colonne.

Un groupe en bronze, composé d'un ange gardien et d'un enfant.

manuscrit est beaucoup plus complet que le n° 848 du fonds Van Hulthem. Une note du catalogue rédigé sous les yeux de feu M. Voisin, nous avait fait croire d'abord le contraire. *Bulletins*, t. xiv, p. 40.

Une Vierge de pitié, en bronze.

Un dieu marin et une naïade, en marbre.

Les statues, en marbre, de l'électeur et de l'électrice.

Les bustes, en marbre, des mêmes souverains.

Leurs portraits en grands médaillons de bronze, transportés à Manheim.

Les bustes, en marbre, de l'empereur Joseph et de l'impératrice.

Le buste, en marbre, de Frédéric Ier, roi de Prusse.

Le buste, en marbre, de Marc d'Aviano, capucin.

Junon, Mercure, Pallas, de grandeur naturelle.

A Dusseldorf, la statue équestre en bronze de Jean-Guillaume, électeur palatin, érigée au milieu de la Grand'Place. Il est cuirassé, porte la couronne électorale en tête, et au cou le collier de saint Hubert; le piédestal devait être décoré de quatre lions en bronze, tenant les insignes de vicaire de l'empire, mais ces accessoires n'ont pas été achevés.

Une statue pédestre, en marbre, du même prince, placée dans la cour de la galerie de peinture.

A Mannheim, la décoration de la fontaine élevée au milieu de la Grand'Place, composée de seize figures allégoriques, en bronze.

A Bruxelles, au Parc, la Diane et le Narcisse déjà cités. La Diane l'emporte sur le Narcisse, qui n'est pas assez beau pour excuser sa folie.

Dans l'église du Sablon, chapelle de Sainte-Ursule, la Foi accompagnée de l'Innocence, en marbre. Des-

camps, en son voyage pittoresque de la Flandre, p. 61, donne ce groupe au sculpteur Van Delen, mais c'est une méprise. Des documents de famille, fournis à Ph. Baert, démontrent qu'il est dû à Grupello.

Pour la *salle d'assemblée du métier des poissonniers*, un groupe actuellement au Musée : une fontaine ayant pour amortissement un génie assis sur un cheval marin, et dans la vasque un dieu des eaux, accompagné d'une sirène, le libretto dit Neptune et Thétis[1]. Cet ouvrage remarquable, plein de grâce et de mouvement, fut exécuté en 1675.

Chez le comte de Cuypers, une statue de Mars, en marbre, de grandeur naturelle.

Au château d'Erenstein, chez la fille de Grupello, un crucifix en ivoire de dix-huit pouces de hauteur, pareil à celui qu'il avait présenté à l'empereur Charles VI, et trois figures en marbre, de grandeur naturelle : Junon, Vénus, Pâris.

CERTIFICAT.

Pierre Albert de Launay, chevalier, seigneur d'Oiset et de Fontaine, gentilhomme de la maison du Roy,

[1] *Notice des tableaux et autres objets d'art composant le musée de Bruxelles*. Bruxelles, Poublon, 1821, in-12, p. 2. — *Catalogue des tableaux exposés au musée de la ville de Bruxelles*., Bruxelles, Bois-Wittouck, 1837, in-12, p. 4.

généalogiste, armariste et chroniste général de ses royaumes et provinces, et son premier roy d'armes provincial de ses Pays-Bas, etc. Certifie et atteste à tous qu'il appartiendra que la famille de *Grippel*, autrement nommée *Grippelli*, originaire de l'estat de Milan, et portant pour armes d'azur à trois fasces d'or, l'escu sommé d'un timbre d'argent grillé et lisiéré (*sic*) d'or, ledit timbre surmonté d'un griffon naissant d'or, armé et lampassé de guelles (*sic*), aux bourlets et hachements d'or et d'azur, est fort ancienne et noble, et que d'icelle est jadis issu *Guillaume Grippel*, seigneur de la Landelle, qui passa en l'an 1349 au service de Charles de France, premier dauphin de Viennois et ducq de Normandie, qui lui donna (en cette province-là) pour les bons et agréables services qu'il lui avoit rendus, la terre et seigneurie de la Landelle, qu'il releva le 5 may de l'an 1371 : auquel an l'on trouue qu'il auroit esté allié par mariage avecq damoiselle Isabeau de Sainte-Mère-Église, dont il auroit eu deux enfants, *Isaac Grippel*, seigneur de la Landelle, viscomte de Sainct-Silvin, et *Guillaume Grippel :* que d'Isaac seroit issu *Jean Grippel*, escuyer, seigneur de la Landelle, mentionné avecq sondit père et damoiselle Catherine de la Fresnaye, sa femme, en un arrest de l'eschiquier de Normandie de l'an 1456; dont il auroit eu damoiselle *Judith Grippel*, femme de Jean Le Moisne, seigneur de Sourdeval, et *Guillaume Grippel*, seigneur de la Landelle, escuyer, aussi mentionné en un arrest de l'eschiquier de Normandie

de l'an 1500; qui auroit procréé de damoiselle Catherine de Reneville, sa femme, une fille unicque nommée damoiselle *Catherine Grippel*, dame héritière de la Landelle, qui auroit épousé Richard de Pelvé, seigneur de Tracy; et que *Guillaume Grippel*, frère puisné d'Isaac susdit, auroit procréé de sa femme (dont le nom nous est inconnu) *Jean Grippel*, qui auroit faict preuve de son ancienne noblesse en l'an 1463, à Rouen, et y auroit engendré de sa femme (qui nous est aussy inconnue) *Jean Grippel*, seigneur de la Landelle et baron de Gorrons, et *Pierre Grippel*, baron de Massey, qui auroit espousé dame Catherine de Bailleul, et en procréé damoiselle *Catherine Grippel*, baronne de Massey, femme de Charles Malet, dont seroient descendus, par succession de temps et représentation de personnes, les barons de Massey et marquis de Bevron, en la susdite province de Normandie, ainsy qu'il m'est apparu par l'*Histoire généalogique de la maison de Harcourt*. Joinct que de ladite famille sont encore sorties diverses autres personnes qui se sont passées et establies en divers autres pays, et nommément en ceux de par-deçà. Et comme il est juste et raisonnable de donner tesmoignage de la vérité à la réquisition de ceux qui y ont de l'intérest, j'ai à celle de Gabriel Grippel, fils de Bernardo Grippello (*sic*), capitaine de cavalerie, natif de Milan, et de dame Cornélie de Linck, donné ce présent, pour luy servir et valoir où il conviendra ce que de raison. Faict à Bruxelles le 12 may de l'an 1678.

QUELQUES MOTS

SUR

LE BLASON,

A L'OCCASION

DE LA STATUE DE GODEFROID DE BOUILLON.

Je prie mes lecteurs de m'excuser si je les entretiens un moment du blason, lorsque le blason semble si peu populaire et que tout le monde, petits et grands, sacrifie à l'idole de la popularité. Sans prétendre ressembler à l'homme austère que Lucain a rangé du parti des faibles, ce ne serait pas la première fois cependant que je me prononcerais en faveur d'une cause chancelante ou perdue.

Mais la cause du blason ne l'est pas encore : les démocrates sévères et envieux, les Montmorency au petit pied qui, par orgueil ou par calcul, le suppri-

ment ou s'apprêtent à l'abolir, le prisent fort, pour leur compte, au fond du cœur; d'ailleurs, le blason, quelle que soit sa destinée, sera toujours un moyen d'éclaircir et d'interpréter l'histoire et l'archéologie [1].

C'est d'archéologie du moyen âge que je veux parler devant une académie qui a l'archéologie dans ses attributions particulières [2].

La belle statue de M. Simonis n'est pas encore exposée aux regards du public, mais l'écu de Godefroid de Bouillon que le maillot de serpillière n'a pu envelopper, m'a laissé apercevoir qu'on y avait gravé des armoiries : une fasce d'argent sur un champ de gueules, représenté par des lignes verticales.

Cet ornement qui n'embellit point la statue et qui n'est point du fait de M. Simonis, constitue, à mon avis, un anachronisme, et je vous le signale uniquement, messieurs, dans l'espoir qu'on le fera disparaître. Il ne faut pas attacher à un monument national un paradoxe historique.

Des personnes de beaucoup de mérite, auxquelles cette remarque a été soumise, ont répondu qu'il n'était nullement prouvé que Godefroid n'eût point d'armoiries. La logique exigeait, me semble-t-il, qu'avant de lui en attribuer, on prouvât qu'il s'en ser-

[1] Voy. *Revue Britannique*, 1836, t. 1er de l'édition de Bruxelles, pp. 403-418 : *Des armoiries et de leur importance historique.* (Extrait du *Quarterly Review.*)

[2] Ce morceau, qui reparaît ici corrigé, a été lu à l'Académie.

vait réellement. Il convenait de raisonner positivement et non d'une manière négative.

J'ose affirmer, quant à moi, que Godefroid de Bouillon ne portait point d'écu armorié.

La question de l'origine des armoiries a été très-controversée[1]. Favyn fait cette origine contemporaine de celle du monde ; Segoing se contente de remonter au déluge en s'appuyant du quatrième livre des *Annales de Zonare*, qui, par parenthèse, n'en a écrit que trois.

D'autres découvrent les armoiries chez les Égyptiens, les Hébreux, les Assyriens, les Grecs et les Romains.

Sans parler d'Eschyle et de sa tragédie des *Sept chefs devant Thèbes*, sans invoquer Homère, Euripide, ni Valerius Flaccus [2], je me contenterai d'alléguer

[1] J. B. Christyn, *Jurisprud. heroica*, Bruxelles, 1689, in-folio, t. 1er, pp. 74 et sqq.

[2] *L'ancienneté des symboles et des devises establie sur l'autorité d'Eschyle et d'Euripide*, par Fraguier, *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. II, p. 409. *Annuaire de la Bibliothèque royale*, 1842, pp. 207-225 : *Du blason, principalement dans ses rapports avec la Belgique*. Voy. *Revue de Bruxelles*, juillet 1838, pp. 46-58.

L. L. P. A. de L. B. (Claude le Laboureur, prévôt de l'Ile Barbe), auteur du *Discours de l'origine des armes*, Lyon, 1658, in-8o, cite, dans ses préliminaires, des preuves de l'existence des devises chez les anciens, tirées de Pausanias, Plutarque, Stace. Cet érudit, confondant les sym-

quelques vers d'un auteur familier à tous nos écoliers, et d'où il résulte que, chez les anciens, il n'était pas rare de porter sur les casques, les cuirasses ou boucliers, des figures, devises ou symboles qui se transmettaient même comme emblèmes de famille. Suivant Virgile, Aventinus portait sur son bouclier des serpents et une hydre, *insigne* de ses ancêtres :

> Victores ostentat equos satus Hercule pulchro
> Pulcher Aventinus, clypeoque *insigne paternum*,
> Centum angues cinctamque gerit serpentibus hydram.
>
> ÆNEID., VII.

Les Troyens, assiégés par les Grecs, veulent prendre les boucliers de ceux-ci pour les tromper :

> Mutemus clypeos Danaumque *insignia* nobis aptemus.

M. Granier de Cassagnac, dans son *Histoire des classes nobles*, va jusqu'à expliquer le mot latin *arma*, de Virgile, par les mots français *armes*, *armoiries*.

Mais la discussion ne roule encore ici que sur une équivoque.

Il est hors de doute que, de temps immémorial, les individus firent usage de marques distinctives, de

boles avec les armoiries, soutient que les *armes* ont toujours été héréditaires en France. Il dit que l'invention des hachures est due à notre Christophe Butkens (p. 7).

signes symboliques et de devises, qui, dans certains cas, devenaient héréditaires; des contrées même étaient désignées par de pareilles images; néanmoins ces représentations arbitraires ne doivent point être confondues avec les armoiries permanentes, immuables et régulières, soumises aux prescriptions d'une science compliquée, témoignages visibles de noblesse, servant à distinguer les races et leurs branches diverses. Ainsi envisagée. la question se simplifie.

Les symboles primitifs furent des objets existants dans la nature, animaux, plantes, etc., les bandes, les fasces, les autres signes conventionnels, les signes abstraits, si je puis ainsi parler, n'ont été adoptés que plus tard, ainsi que les émaux dont les noms nous viennent des croisades.

Les anciennes sépultures, les sceaux, forment les monuments que l'on peut consulter avec le plus de sûreté.

Les écrivains les plus compétents ne reconnaissent point de traces du blason avant la fin du onzième siècle, et c'est encore bien tôt [1].

Si Olivier de Wrée nous donne un sceau équestre du comte de Flandre, Robert le Frison, attaché à un diplôme de l'an 1072, et où ce prince porte un bouclier chargé d'un lion, ce sceau peut paraître sus-

[1] Menestrier, *Origine des armoiries*, Paris, 1679, in-12, p. 53; Nat. de Wailly, *Éléments de paléographie*, Paris, 1838, in-4o, pp. 15 et 93.



pect, puisque ceux de plusieurs des successeurs de Robert le Frison, dessinés également par de Wrée, n'offrent point le lion, qui ne reparaît qu'en 1163 [1], d'après les auteurs du *Nouveau traité de diplomatique*, en 1161, suivant de Wrée [2]. Si on l'admet comme authentique, ce lion, selon nous, doit être rangé dans la classe des devises dont nous avons parlé, et non dans celle des armoiries proprement dites [3].

D'après Hemricourt, fort versé dans ces matières, les *armoiries fixes* n'ont été reçues au pays de Liége que vers l'an 1158 [4]. Butkens confirme cette date et prétend que le blason n'a été en vogue dans nos quartiers que peu avant l'an 1160 [5].

D'Outreman, l'historien de Valenciennes, part. II, c. 3, dit pareillement que *bien qu'ès tournois et batailles, les chevaliers* (au onzième siècle) *se servissent de quelques figures dans leurs écus, n'est-ce que pour la plupart ils les changeaient à leur plaisir*. On n'en était donc pas encore chez nous au blason véritable.

Les personnes chargées de la décoration des salles

[1] N. de Wailly, *op. cit.*, p. 97.

[2] *Les seaux* (sic) *des comtes de Flandres*, Bruxelles, 1641, in-folio, p. 14.

[3] C'est aussi le sentiment de M. de Wailly, *ibid.*, p. 95.

[4] *Histoire de l'ordre de la Toison d'or*, introd., p. 41, *Annuaire de la Bibliothèque royale*, 1842, p. 219.

[5] *Trophées de Brabant*, t. 1er, p. 122 ; Menestrier, *op. cit.*, p. 117.

de Versailles, M. Cruikshank Dansey [1] et beaucoup d'autres, ont désigné les chevaliers de la première croisade par les armoiries que leurs familles adoptèrent plus tard.

M. de Zurlauben, en faisant la critique de Rosières, qui gratifie Dagobert d'un sceau armorié, remarque qu'on fixe communément l'origine des armoiries vers le temps de la première croisade, *Histoire de l'Acad. des Inscr.*, t. XXXIV, p. 182 ; mais tout annonce que c'est plutôt après qu'avant.

M. de Foncemagne, qui a inséré dans le t. XX, des mémoires de la même Académie, pp. 579-594, une savante dissertation sur l'*Origine des armoiries en général*, et en particulier de celles des rois de France, dit d'une manière moins précise que M. de Zurlauben, que c'est depuis les croisades que les armoiries commencèrent à être fixes et devinrent héréditaires, c'est-à-dire que les symboles ou devises prirent la forme du blason.

Admettons que le blason existait du temps de Godefroid de Bouillon, on conviendra que ce n'était que par exception et qu'on ne saurait invoquer aucun monument qui démontre qu'il s'en soit servi.

M. de Ram a donné dans les *Bulletins de l'Académie* [2], un sceau copié sur une copie moderne d'un acte de l'an 1096, conservé jadis en original dans

[1] *The English Crusaders*, London, in-4o.
[2] 1846, t. 1er, pp. 355-360.

l'abbaye d'Affligem; Godefroid y est à cheval sans aucun signe héraldique. D'Oultreman, Nicolas De Campis, Malbrancq attribuent à Godefroid des sceaux figurés, mais outre que ces sceaux paraissent des plus apocryphes [1], ils ne présentent rien de pareil à ce qu'on a gravé sur le bouclier de Godefroid : c'est, en effet, ou un cygne ou le monogramme de *Hierusalem*, surmonté d'une couronne d'épines avec un petit cygne au-dessous.

Malbrancq dit que les *chartes* et les *médailles* ne lui ont offert que la croix potencée, cantonnée de quatre croisettes de même. C'est peut-être encore trop s'avancer.

De toute manière la fasce d'argent en champ de gueules, blason des duchés de Bouillon et de Lothier, ne saurait convenir à Godefroid.

En outre, supposé que ce blason, qui est bien postérieur à la première croisade et que nous n'avons pas vu écartelé dans l'écusson de nos souverains avant Maximilien, soit légitime à l'égard de Godefroid, rien n'autorise à l'exprimer au onzième siècle par des traits ou un guillochis qui, pour figurer les émaux, n'ont été introduits qu'à la fin du seizième siècle [2].

[1] *Le chevalier au Cygne*, t. Ier, introd., p. XCIII ; Guenebault, *Dict. iconogr.*, t. II, p. 23.

[2] Natalis de Wailly, *Éléments de paléographie*, Paris, 1838, in-4°, t. II, p. 89 ; Berger de Xivrey. *Appréciations historiques*, t. II, p. 121 ; *Annuaire de la Bibliothèque royale*, 1842, p. 218 ; *Monuments pour servir à l'his-*

Je résume l'argumentation qui précède et, faisant la part très-large aux contradicteurs, je conclus que Godefroid de Bouillon ne portait point d'armoiries, que s'il en portait, ce n'était pas la fasce d'argent en champ de gueules, et qu'enfin si c'était la susdite fasce et le susdit fond, on n'était pas autorisé à les représenter comme on l'a fait depuis la fin du seizième siècle.

Je ne chicanerai pas M. Simonis sur le casque orné d'un cercle fleuronné, dont il fait présent à son héros. A l'époque de la première croisade, on ne trouve pas de casque ou de heaume couronné. Godefroid, à la rigueur, n'avait donc point une pareille parure au départ; il devait l'avoir encore moins quand il fut devenu roi de Jérusalem, puisque alors il refusa la couronne par humilité [1]. Il ne faut pas se montrer trop sévère sur les petits détails, quoiqu'ils concourent à la vérité du costume. L'artiste distingué qui s'est si bien acquitté de la tâche que le Gouvernement lui avait confiée a cherché un effet pittoresque. Ce n'est pas moi qui lui reprocherai de l'avoir rencontré.

P. S. Au moment où je termine cette notice, on m'objecte le sceau armorié de Henri, comte d'Arlon, gravé dans Bertholet, *Hist. eccl. et civile du duché de*

toire des provinces de Namur, de Hainaut et de Luxembourg, t. Ier, introd., p. IV. Voy. plus haut, p. 149, note.

[1] *Le Chevalier au Cygne*, t. Ier, p. 8, note sur le v. 22.

Luxembourg, t. VI, p. vi, pl. I, n° 2. Remarquons d'abord que Bertholet dit que les plus anciens sceaux des souverains du Luxembourg qu'il a pu découvrir sont ceux d'Adalberon, de 979, de Conrad Ier, de 1086, de Guillaume Ier, de 1131, de Conrad II, de 1132, et de Henri Ier l'Aveugle, de l'an 1182; mais, ajoute-t-il, sur ces sceaux il n'y a point d'armoiries. Quant au sceau de Henri d'Arlon, Bertholet en avait vu l'original dans l'abbaye d'Orval. Malheureusement il y manquait la date; on ne pouvait, par conséquent, déterminer au juste qui était ce comte Henri. Bertholet croyait reconnaître Henri III, duc de Limbourg, mort en 1118, c'est-à-dire au douzième siècle; mais cela même est incertain, et Bertholet, d'ailleurs, a-t-il bien aperçu les trois bandes qu'il dessine? Ses fréquentes inexactitudes permettent de manifester ici quelque défiance, surtout quand l'usage des sceaux armoriés, de son propre aveu, ne semble pas avoir été reçu à cette époque dans le Luxembourg, *en haut lieu*, comme on dit aujourd'hui.

ANECDOTES ET FAITS DIVERS.

Charles-Quint, les melons et figuiers de la Zélande. — Livinus Lemnius, né à Zierictzée, en Zélande, le 20 mai 1505, est, entre autres, auteur d'un ouvrage plusieurs fois réimprimé avec des différences dans le titre et dans le contenu, et dont l'édition d'Anvers, Guill. Simson, 1566, in-8°, est intitulée : *Herbarum atque arborum quæ in Bibliis passim obviæ sunt, et ex quibus sacri vates similitudines desumunt, ac collationes rebus accommodant, dilucida explicatio.* Il renferme des renseignements curieux sur l'état de la culture

et de la botanique aux Pays-Bas, au commencement du XVI[e] siècle. Voici, par exemple, une anecdote sur le figuier, le melon, et sur Charles-Quint, fol. 50 : « Anno 1540, desinente mense julio, cum imperator « Carolus Quintus, peragrata Belgica, Selandiam « tractusque maritimos perlustraret, ac Ziriczeam « inviseret, oblati sunt illi *melones* inusitatæ magni- « tudinis mireque sapidi et luculenti, ac ficus turgi- « dæ adeo maturæ, ut Cæsar, rei novitate delectatus « (quod tale quiddam in frigida regione non speraret), « assereret ne in Hispania quidem melius potuisse « maturescere. »

Christ. Plantin imprimeur de Henri III, roi de France.—Plantin imprima en 1580 les œuvres posthumes de Goropius Becanus, moins par intérêt, car il savait bien que ces sortes d'ouvrages ne se vendaient pas facilement, que parce qu'il espérait qu'il en serait résulté quelque utilité pour le public[1]. En dédiant les *Francica*, qui se trouvent parmi ces œuvres, à Henri III, roi de France, il raconte une anecdote dont aucun biographe, que je sache, n'a fait

[1] Cette utilité a été fort petite. Nous avons déjà fait remarquer ailleurs que les rêveries de Becanus ont été égalées, sinon surpassées, par celles de Charles-Joseph De Grave, né à Ursel, en Flandre, et mort le 2 août 1805, âgé de 68 ans, dans sa maison de campagne, à Saint-Denis près de Gand.

mention. C'est que, se trouvant à Paris, après le sac d'Anvers par les troupes espagnoles, Henri III, de son propre mouvement, le nomma son imprimeur, avec une pension honnête, que pourtant il n'accepta pas, tant il était attaché à sa patrie adoptive. « Visa « mihi est, dit-il dans cette dédicace, peropportuna « occasio declarandi animi mei studiique erga po- « tentissimum regem. Teneo enim et æternum tenebo « heroicam illam et insignem liberalitatem animi, « qua me post cladem Antverpiensem Lutetiam ve- « nientem Majestas tua ita est complexa ut ultro ac « sponte honestissimum mihi typographi regii mu- « nus detulerit, cum descriptione stipendii privile- « giorumque liberali et ultra votum. »

Bibliothèque de Lævinus Torrentius, à Liége. — Le savant Torrentius, devenu chanoine de Saint-Lambert, à Liége, s'y fit bâtir une très-belle maison, sur le plan du célèbre peintre et architecte Lambert Lombard, et y plaça sa riche bibliothèque, son cabinet de médailles, tableaux, statues, stèles et vases antiques. Ortelius, qui visita ce sanctuaire en 1575, en parle ainsi dans son *Itinéraire,* Anv., 1584, p. 20, après un éloge de Liége : « Quid refertissimas dica- « mus bibliothecas, picturas, statuas, easque vel hu- « jus memoriæ artificum, vel antiquas? ita ut in hac « sola urbe videre contingat, quæ magno vix labore « in diversis terrarum partibus peregrinando repe- « rias. Cujus quidem rei vel solæ fidem facient pul-

« chræ illæ ædes quas Dnus *Lævinus Torrentius*, vir
« eximius, et nostro hoc sæculo lyrici princeps car-
« minis, suo sumptu exstruxit, in quibus, ut loco ab
« omni ea parte aperto quæ ad salubritatem requiri-
« tur, adjutus : ita singulas earum partes congrue
« disponendo (ut in eo *Lamberti Lombardi*, pictoris
« quondam et philosophi celeberrimi inter Eburones,
« felicem in architectura manum agnoscas) singu-
« lisque aptando ornamenta, est adsecutus, ut his
« amœnius nihil esse possit, nec quamvis non ita
« amplo in spatio laxitatem desideres, sed has præ-
« cipue honestat ipse. comitate erga litterarum stu-
« diosos singulari, et insigni bibliotheca librorum
« etiam manuscriptorum, æneis præterea imaginibus
« antiquis. ac vasis, figuris hieroglyphicis circum-
« quaque insignitis, ejus capacitatis qualiter nun-
« quam antea videramus. Numismata vero antiqua ea
« habet tum copia tum raritate (vocabulum inter
« ejus rei studiosos notum agnoscis) quibus ipsa
« invidere possit Italia : nec enim alibi plura Roma-
« narum gentium facile reperiri posse nomina exis-
« timamus. »

Une signification du mot BIBLIOTHECA. — M. A. Le Glay, page 412 de son *Catalogue descriptif des manuscrits de la bibliothèque de Lille*, fait remarquer que le mot *bibliotheca* est quelquefois employé, au moyen âge, pour signifier la Bible, composée des livres de l'Ancien et du Nouveau Testament. Il figure en ce

sens dans le testament du comte Everard, de l'an 837 [1] : « In primis volumus ut Unroch habeat psalte-« rium nostrum duplum et *bibliothecam* nostram. » Il a encore la même signification dans un acte par lequel Walgarius, chapelain du même Everard, fait une donation à l'abbaye de Cisoing, la même année : « Libros etiam infra scriptos : *Bibliothecam* unam, omelias per annum, etc. [2]. » Les Écritures étaient, en effet, une bibliothèque entière pour ces hommes simples et pieux, comme l'Alcoran l'était pour Omar.

Livineius et la bibliothèque de Tongerloo. — Jean Lievens ou Livineius, né à Termonde vers l'an 1546, fut peut-être l'helléniste le plus judicieux et du goût le plus délicat qu'ait produit jadis la Belgique. Nos mémoires sur l'ancienne université de Louvain le montrent sous cet aspect. Malheureusement sa carrière ne fut pas assez longue, et il travailla plus pour lui que pour le public Le 12 janvier 1599 il était près de son feu, occupé à compter de l'argent, occupation agréable même pour un philologue, lorsque atteint d'un coup d'apoplexie, il tomba, perdit la voix et le mouvement, et mourut le lendemain sans pouvoir proférer une seule parole. Le jésuite Schondonck rendit ce jour-là compte de cette triste catastrophe

[1] *Annuaire de* 1840, p. III.
[2] A. Le Glay, *Catalog. des mss. de Lille,* App.

à Juste Lipse, par une lettre que Burman a insérée dans son *Sylloge*, t. II, p. 40. La plupart des collations et corrections de Livineius sont répandues sur les marges de ses livres qui, par des circonstances déplorables, ont été dispersés. Les manuscrits grecs et latins que Livineius s'était procurés furent achetés par les jésuites à ses héritiers. Après la suppression de la société, en 1773, le gouvernement autrichien les donna à la Bibliothèque publique de Bruxelles. Enlevés par les commissaires de la Convention française en 1794, et déposés pendant vingt-deux ans à la Bibliothèque nationale de Paris, ils n'ont été rendus à la Belgique qu'en 1826, par les soins de M. Pierre Constantin-Lammens, bibliophile renommé de Gand, commissaire spécial du roi des Pays-Bas Guillaume Ier qui, quoi qu'on en dise, a tant fait pour les lettres. Parmi ces manuscrits on distingue un Arnobe *Contra gentes* (Inv. n° 10846) que M. Van Hulthem prêta à M. Te Water, professeur à Leyde, lequel préparait une édition de cet auteur. M. Te Water mourut sans exécuter ce projet, quoiqu'il y eût travaillé pendant *soixante ans;* il mourut sans restituer le manuscrit, que l'on recouvra cependant; plus heureux dans cette circonstance qu'à l'égard des manuscrits prêtés par M. La Serna au chanoine Van de Velde, qui s'obstina toute sa vie à ne pas les rendre, affectant même de ne pas les citer dans le *Synopsis* où il s'en était servi; de sorte qu'ils sont définitivement perdus depuis

des années pour la Bibliothèque [1]. Ce manuscrit d'Arnobe est le seul, croyons-nous, qui existe, avec celui du Vatican qui a été si longtemps à Paris ; il mérite d'être consulté par les connaisseurs, qui jusqu'à présent n'en ont pas fait usage, à l'exception de M. Te Water, dont l'*Apparatus* a été vendu à un libraire de Londres.

Quand, le 29 août 1825, on exposa aux enchères à Anvers une partie des livres de l'abbaye de Tongerloo, où se trouvaient plusieurs volumes imprimés et manuscrits de la bibliothèque des Bollandistes, achetés en 1788 par l'abbé de Tongerloo, un exemplaire de l'édition d'Arnobe de Bâle, 1546, in-8°, avec des notes de la main de Livineius, fut acheté par M. Richard Heber, député de l'université d'Oxford au parlement, et véritable *helluo librorum*.

La mort empêcha Livineius de publier les *Épitres de saint Jean-Chrisostome*, les *tragédies d'Euripide*, les *Diphnosophistes d'Athénée*, et quelques autres ouvrages grecs qu'il avait revus avec soin sur d'anciens

[1] M. Van de Velde, homme très-instruit, mais intolérant, s'était fait de singulières idées sur la propriété, et regardait comme des détenteurs illégitimes les gouvernements qui n'avaient pas obtenu son adhésion. Il agit en conséquence pendant la révolution brabançonne, et il existe dans les papiers de l'Académie un rapport qui permet de juger la manière plus que cavalière dont il se conduisit envers la bibliothèque de Bruxelles, d'après un principe qu'il croyait orthodoxe.

exemplaires ou manuscrits et traduits en latin : *Insuper asservantur*, dit Lindanus, *Joannis Chrysostomi epistolæ, Andronici imperatoris disputatio, Euripidis tragœdiæ, Athenæus Dipnosophista, atque alia multa, quæ summa cura Latio donavit* [1].

Premières impressions dans la Flandre et le Hainaut français. — M. Dieudonné, auteur de la *Statistique du département du Nord,* Douai, Marlier, 1804, 3 vol. in-8°, donne (t. III, p. 129) l'édition suivante comme la première faite dans la Flandre française et le Hainaut : *Francisci Haemi sacrorum hymnorum libri duo ; cum sylva variorum carminum*, Insulis, Guill. Hammelin, 1556, in-12. Il ajoute qu'on n'a imprimé à Douai qu'en 1563 [2], à Valenciennes qu'en 1614, à Cambrai qu'en 1620, et à Maubeuge qu'en 1647. Nous ne garantissons pas toutes ces dates, mais il est certain que la Flandre flamingante a précédé, dans l'emploi de la typographie, toutes les provinces wallonnes des Pays-Bas.

J. B. Devaddere. — Cet écrivain, né à Bruxelles

[1] *Teneramunda*, 1re éd., 1612, lib. III, c. 8, p. 241. Paquot, *Mémoires,* in-12, t. IV, pp. 71-75 : *Cinquième mémoire sur les deux premiers siècles de l'université de Louvain,* nouv. mém. sur l'Acad., t. X, pp. 11-13.

[2] M. Dieudonné est ici d'accord avec M. H. R. Duthillœul, *Bibliogr. Douaisienne,* nouv. éd. 1842, Douai, d'Aubers, in-8°, p. 1.

vers 1640, a porté quelque lumière dans les premiers temps de l'histoire du duché de Brabant. A la vente des livres de M. Antoine Nuewens, en 1811, on adjugea à M. Le Candele, d'Anvers, les trois manuscrits suivants, indiqués sous les nos 24, 25 et 26 :

Recueil des lettres mss. et originales des savants des Pays-Bas, écrites à M. DEVADDERE *depuis* 1631 *jusqu'en* 1670, 2 *vol. in-fol.*

Recueil historique des Pays-Bas, par DEVADDERE, 2 vol. in-fol.

Autre recueil analogue, 2 vol. in-4°.

Ils sont maintenant à la Bibliothèque royale avec les autres manuscrits de M. Le Candele qui ont été cédés par ses filles.

Caractères typographiques imitant l'écriture. — Pierre Moreau, écrivain juré à Paris, s'est donné pour l'inventeur de cette espèce de caractère qu'on nommait *lettre financière*, et s'en servit vers les années 1643-1650 pour diverses impressions, entre autres pour l'*Imitation de Jésus-Christ*, 1643, in-8°.

La Belle Esclave, par CLAUDE DE L'ESTOILE, 1643, in-4°, avec cette souscription : *De la nouvelle imprimerie inventée par* PIERRE MOREAU, *maître écrivain juré à Paris.*

La Vérité de la religion chrétienne, traduite du latin de GROTIUS, 1644, in-8°, avec cette souscription : *De*

l'imprimerie des nouveaux caractères inventés par PIERRE MOREAU, *maître écrivain à Paris* [1].

Malgré la prétention de Moreau, on citerait sans peine plusieurs imprimeurs qui l'ont précédé dans l'emploi de cette sorte de type.

Il en est jusqu'à *trois* que je pourrais nommer, et que je nommerai en effet; nous irons même jusques à quatre.

Marc Van Vaernewyck a introduit, au quatrième livre de son *Historie van Belgie*, un LXXe chapitre, intitulé : *Van wie en de wanneer eerst mael in desen Nederlanden en de oock in Vranckrycke ghevonden gheweest hebben te printen die letteren die Vlaemsche en de Walsche gheschreven letteren gelyckende* [2] : Par qui et quand fut inventée en Flandre et en France la manière d'imprimer avec des lettres imitant l'écriture; découverte incomparable, selon Van Vaernewyck, dirigée par Dieu même et qu'il regarde comme le comble de la perfection de l'imprimerie.

[1] C'est dans cette traduction de Mezerai que se trouve par deux fois, p. 82, la plaisante bévue de *Philobiblius*, rendu par *Philo le libraire* simplement indiquée par La Mothe le Vayer, *Hexaméron rustique*, première journée, p. 29. — Diverses autres impressions de Moreau avec de pareilles indications ou souscriptions, sont signalées dans la *Bibliographia parisina* du P. Louis Jacob, pp. 26 et suiv.

[2] Il manque dans l'édit. de Gand, Vanderhaeghen, in-8°, t. II.

S'il faut l'en croire, ce fut AMEET TAVERNIER[1], natif de Belle ou Bailleul, dans la Flandre occidentale, qui, à l'âge de vingt ans, imagina cette imitation à Anvers, en 1558, et maître Guillaume Sylvius, imprimeur du roi en cette ville, en fit l'application en 1564; circonstance que Van Vaernewyck aurait pu avancer d'une année, puisque le privilége des *Remontrances au Roy* (Charles IX) *des trois estats de son duché de Bourgogne*, *sur l'édit de pacification*, imprimé à Anvers, chez Guillaume Sylvius, en 1563, est exécuté de cette manière.

Van Vaernewyck reconnait pourtant de bonne foi que dans le même temps et dans la même année 1564, Robert Granjon imagina la même chose à Paris. Ce qu'il y a de certain, c'est que ce dernier, habile tailleur de poinçons, frappeur de matrices et fondeur de caractères, surtout pour le cursif et l'italique, s'avisa vers ce temps d'en graver de si semblables à l'écriture, qu'ils faisaient illusion et s'appelaient *types* ou *caractères français*. Les plus anciennes éditions que nous connaissions faites avec ces lettres sont les suivantes :

1° *Alexandreis seu de Alexandro magno libri* X *Philippi Gualteri de Castellione* .... IMPRESSI TYPIS SEU CHARACTERIBUS GALLICIS. Lugduni, per Robertum Granjonem, 1558, in-4°.

[1] Sur les Tavernier voir l'*Annuaire* de 1840, pp. 150. 151 et suiv. Il est question d'*Ameet*, *Amet* ou *Amiel Tavernier* dans celui de 1847, p. 192.

2° *Les nouvelles récréations et joyeux devis de Bonaventure Des Perriers*, Lyon, Rob. Granjon, 1558, in-4°.

3° *Le premier livre des narrations de Palephatus, traduites du grec, par Guillaume Guéroult, avec diverses autres pièces*, Lyon, Rob. Granjon, 1558, in-4°.

4° *Quarante et neuf psalmes de David, avec le cantique de Siméon et les commandements de Dieu, traduit en rime françoise par C. Marot, et mis en musique à trois parties, selon le chant vulgaire, par Michel Ferrier de Cahors en Quercy,* impr. à Lyon, de l'impression de Robert Granjon, 1559, in-8° obl.

Le privilége du n° 1 offre ce passage qui dénote assez clairement que l'invention était nouvelle. « Et pour rémunération de son invention, veut iceluy « seigneur Roy que nul autre, quel qu'il soit, en ce « royaume, n'aye à tailler poinssons, ni contrefaire la « dite *lettre françoise* d'art de main, etc. » Ce qu'ajoute Robert Constantin, dans la préface de ce livre, le prouve encore mieux. « Equidem fore non dubito, « dit-il, quin quantum horum characterum novitas « atque insolentia lectorem in admirationem con- « vertent, tantum oblectet utilitas atque elegantia, « quorum non solum typos ingeniose expressit Rober- « tus Granjon, sed etiam, ut alter Dibutades Sicyo- « nius, prototypa et extypa fecit .... quæ scribentis « manum quam proxime reddit, ut scripturam emen- « tiatur impressio, et quod manufactum ac typis excu-

« sum postea possit dubitari. » Quoique toutes ces éditions soient de Lyon, et même que le privilége joint à la dernière, en date du 12 janvier 1549, soit accordé à Robert Granjon, *marchand libraire et imprimeur demeurant à Lyon*, Lacroix du Maine, Lacaille et le P. de Colonia, parlent de Granjon comme d'un Parisien, et lui donnent d'autres éditions, celle, entre autres, du ***Tombeau ou épitaphes de Marguerite de Valois, reyne de Navarre, en diverses langues, par les plus savants hommes de l'Europe.*** Paris, chez Fezendat et Granjon, 1551, in-8°. Peut-être avait-il des établissements à Paris et à Lyon. Ce qu'on ne contestera pas, c'est qu'il excellait à tel point dans son art, qu'en 1579 ou 1580, il fut appelé à Rome par le pape Grégoire XIII, pour y graver des poinçons hébreux, syriaques, arméniens, arabes et en approvisionner l'imprimerie du Vatican. Vaernewyck cite comme un de ses chefs-d'œuvre, une vignette large de deux doigts et longue d'une paume, où Granjon avait représenté une tête de nègre formée de 12 poinçons avec quantité d'ornements formés de 48 autres. L'on en voit, au reste, beaucoup de fort belles dans ses éditions.

Peut-être Tavernier avait-il été son élève et qu'il n'a fait qu'appliquer à l'écriture flamande ce que Granjon avait fait pour la française. Quoi qu'il en soit, ils ne seraient ni l'un ni l'autre les introducteurs de cette innovation typographique s'il était bien et dûment prouvé, ainsi que l'avance un savant italien, que dès 1525 on avait déjà imprimé de cette façon en

Italie. « *In Tusculano, sul lago, si stampò con carattere diverso dall' usato, perchè rappresenta scrittura a mano. Nella libreria de' nostri Francescani Osservanti veggonsi l'* Eroidi d' Ovidio *con molti commenti dell' anno* 1525[1]. »

Les particularités que nous avons empruntées à Van Vaernewyck, ce dernier les tenait d'un maître Henri van den Heere, imprimeur à Gand. Il résulte, en tous cas, de ce qui précède, que Pierre Moreau n'avait tout au plus à revendiquer qu'un perfectionnement[2].

[1] Maffei, *Verona illustrata*, t. II, Præf. pag. XXX.

[2] Prosper Marchand, *Hist. ms. de l'imprimerie*, conclusion, n° LX.

VI

MÉLANGES BIBLIOLOGIQUES.

DES

INDEX PROHIBITIFS ET EXPURGATOIRES [1].

Une collection *complète* des *Indices librorum prohibitorum et expurgandorum* serait un bijou de bibliothèque. Mais où la chercher? La bibliothèque du Vatican elle-même ne contient vraisemblablement qu'une suite non interrompue des seuls *Index romains*. Et pourtant une telle collection fournirait des éclaircissements précieux pour l'histoire des lettres et de la civilisation. Plusieurs savants, il est vrai, ont consacré leur temps à la recherche de ces monu-

[1] Voy. *Annuaire* pour 1848, pp. 49-104.

ments [1]; nous citerons seulement pour le dix-huitième siècle *Chrétien Schœttgen* à Dresde, qui a donné, dans ses *Commentationes*, etc., la description assez exacte d'une quantité des plus remarquables; de nos jours le Rév. *Joseph Mendham* a fait une étude assidue et soigneuse des Index anciens et nouveaux des Pays-Bas, de Rome, de Venise, d'Espagne, etc. [2]. On trouve aussi sur ce sujet des notices très-intéressantes dans le *Bibliographische Unterhaltungen* de L. W. C. von Halem. *Erstes Bandchen.* Bremen, *in Commission bei Friderich Wilmans*, 1795, in-8°, pp. 155-165. Le neuvième volume de cet Annuaire, contient, pp. 50-56, un catalogue d'Index avec des pièces diverses relatives à la censure, dans les Pays-Bas autrichiens; ces documents seront utiles à cette partie de l'histoire littéraire qui traitera de la liberté et du progrès de la pensée. La description suivante, faite avec une scrupuleuse exactitude, d'un certain nombre d'Index prohibitifs et expurgatoires de la bibliothèque publique de Hambourg, ou que nous avons acquis successivement (quelques-uns à très-haut prix) pour notre bibliothèque bibliographique, intéressera peut-être l'un ou l'autre des lecteurs

[1] Ebert, *Bibliogr. Lexicon*, t. II, col. 859, n° 105, 12.

[2] *The literary policy of the church of Rome. Index librorum prohibitorum a Sixto V Papa confectus et public. Ed.* J. Mendham. Lond. 1835; in-4°; *An Index of prohibited books by command of the pope Gregory XVI*. London, 1840. Voy. p. 201, nos 11 et 12.

de ce recueil. Nous invitons les bibliophiles et bibliographes de la Belgique, chez lesquels se trouvent des *Index* non compris dans notre liste, à nous en donner, dans le *Bulletin du bibliophile belge,* des notices détaillées, et à compléter ainsi les matériaux indispensables à la composition d'une bibliographie des Index.

Mais il sera rigoureusement nécessaire de copier exactement et en entier les titres de ces index; car ces titres nous donnent souvent des notions curieuses sur leur histoire; ils peuvent servir de plus à distinguer avec certitude les éditions authentiques des éditions contrefaites. Il n'est pas non plus indifférent de savoir si ces volumes ont des préfaces ou des notes, quels en ont été les éditeurs et imprimeurs, etc. Parmi les éditions des Index du seizième siècle, il y en a aussi plusieurs qui sont difficiles à collationner; c'est pourquoi une indication précise des feuillets, chiffrés ou non chiffrés, des faux titres, frontispices, souscriptions, etc., ajouterait un grand prix aux renseignements désirés.

Le Dr F. L. Hoffmann, de Hambourg.

Quelques Index de la bibliothèque de M. F. L. Hoffmann, à Hambourg.

1. CATALO | GVS LIBRORVM | HAERETICORVM | QVI HACTENVS | colligi potuerñt à iuris Catholicis, sup | plendus in dies, si qui alij ad noti |

tiam deuenerint, de commissione tribuna | lis, | Sanctissimæ Inquisitionis Ve | netiarum. | VENETIIS APUD GABRIELEM | JVLITVM DE F RRARIS, | ET FRATRES, MDLIIII. | Souscription : FINIS. EX EXEMPLARI | VENETIIS EX | CVSO, in-16°, 19 feuillets non chiffrés, avec signatures A2—C2.

(Réimprimé par le Rév. Joseph Mendham dans : *An Index of prohibited Books, by command of the present Pope, Gregory XVI, in* 1835. London, 1840. L'exemplaire original de M. Mendham étant incomplet au feuillet B, il a suppléé cette lacune par un carton imprimé d'après la copie de l'exemplaire que je possède.)

2. POSTREMVS | CATALOGVS HAERE | ticorum Romæ confl | atus, 1559. CONTINENS ALIOS QUA | tuor Catalogos, qui post decennium in | Italia, nec non eos omnes, qui in Gallia, etc. | Flandria post renatum Evange | lium fuerunt | æditi. | Cum Annotationibus Vergerij. | M.D.L.X. | Souscription : FINIS. | CORVINUS EXCUDEBAT | Pfortzheimij, 1560. | In-16°. La dédicace : Illustri domino, D. Stanislao, Comiti ab Ostrorogo, etc., est datée ainsi : Tubingæ, die 12. Sep. 1559. 75 feuillets chiffrés, avec signatures A2—K. Feuill. 39-75 : INDEX AVTORUM ET LIBRORUM, qui ab officio sanctæ Rom. et Vniversalis Inquisitionis, caueri ab omnibus et singulis in universa Christiana Republica mandantur, sub censuris contra legentes, uel tenentes libros prohibi-

tos in Bulla, quæ lecta est in cœna Domini, expressis, et sub alijs pœnis in Decreto eiusdem Sacri Officij contentis. Hic Index excusus est ad autographū Antonij Bladi, Cameralis impressoris, de mandato speciali Sacri Officij, Romæ, Anno M.D.LJX. mense januarij.—Biblia prohibita. Typographi e quorum officinis diversorum haereticorum opera prodiere (50).

3. INDEX | LIBRORVM | PROHIBITORVM | cum Regulis, | Confectis per Patres a Tridentina Sy | nodo delectos, authoritate San | ctiss. D.N. Pij IIII, Pont. | Max. cōprobatus. | Vna cum ijs qui Mandato Regiæ Catholicæ Maie | statis, et Illustriss. Ducis Albani, Consilijque | Regij Decreto, prohibentur, suo quæque | loco et ordine repositis. | (Marque de Morberius.) LEODII. | Impensis Henrici Houij. | 1569. | Souscription : LEODII. | Typis Gualteri Morberij typographi | iurati, ad Pontē insulæ, sub inter | signio Patientiæ. Anno Dni. | 1569. | In-16°, 32 feuillets non chiffrés, avec signatures A2.—D5.

4. PHILIPPI II. | REGIS CATHOLICI | EDICTVM | De Librorum prohibitorum Cata | logo obseruando. | (Marque de Plantin.) ANTVERPIÆ | Ex officina Christophori Plantini | M.D.LXX.) CUM PRIVILEGIO. In-8°, 8 feuillets non chiffrés, avec signatures A2—A3. En langue française, hollandaise et latine; daté : Bruxelles, le 15, jour de Februier, l'an de grace mil cincq cens soixante neuf etc. — Relié avec :

INDEX | LIBRORVM | PROHIBITORUM, | CUM REGVLIS CONFECTIS | PER PATRES A TRIDENTINA SYNO | do delectos, auctoritate Sanctiss. D.N. Pij | IIII, Pont. Max. comprobatus. | CVM Appendice in Belgio, ex mandato Regiæ | Cathol. Maiestatis confecta. | (Petite marque de Plantin.) ANTVERPIÆ. | Ex officina Christophori Plantini, | M.D.LXX. | In-8°, 119 pages, avec signatures A2—H5.

5. INDEX | LIBRORVUM | PROHIBITORVM | CUM | REGVLIS CONFECTIS | per Patres à Tridentina Sy | nodo delectos. | Avctoritate Pii IIII. | primùm editus : | Postea verò à Syxto V auctus, | ET NVNC DEMVM S. D.N. CLEMEN | tis Papæ VIII. jussu recognitus, et publicatus. | INSTRVCTIONE ADJECTA | De exequendæ prohibitionis, deque sincere emen | dandi, et imprimendi libros, ratione. | (Marque de Cholin) COLONIÆ, | Apud Gosuinum Cholinum. | Anno M.D.XCVIII. | Cum gratia et priviteg. Caes. Maiest. | In-12°, 40 feuillets non chiffrés, 55 feuillets chiffrés et un feuillet non chiffré.

6. INDEX | EXPVRGATORIVS | LIBRORVM QVI HOC | SAECVLO PRODIERVNT, | vel doctrinæ non sanæ erroribus inspersis | vel inutilis et offensivæ maledicentiæ fel | libus permixtis, iuxta sacri Concilij Tri | dentini decretum : Philippi II. Regis Ca | tholici iussu et auctoritate, atq; Albani Ducis consilio ac ministerio in | Belgia concinnatus; anno |

MDLXXI. | Accessit huic editioni | COLLATIO | CENSVRÆ IN GLOSSAS IV | ris Canonici, jussu Pij V. Pontificis, | anno 1672 editæ, | CUM JISDEM GLOSSIS | GREGORII XIII. mandato, | anno 1580. recognitis et | approbatis. | Rationem et usum collationis huiusce demon | strat Præfatio Doct. JOANNIS PAPPI, | Theologi Argentoratensis. | Impensis Lazari Zetzneri | Argentorati. Anno 1599. | In-12°, 74 pages non chiffrées et 363 pages chiffrées, avec signatures)(2 |)(7 et A | J3. (Réimpression de l'édition de Franciscus Junius, Lugduni, 1586, in-12°).

7. INDEX | LIBRORVM | EXPVRGATORVM | ILLVSTRISSIMI AC REVE | RENDIS. D.D. GASPARIS QUIROGA, | Cardinalis et Archiep. Toletani | Hispan. generalis Inquisito | ris iussu editus. | DE CONSILIO SVPREMI | Senatus S. Generalis Inquisit. | Juxta exemplar, quod typis mandatum est Madriti, quod Alphonsum | Gomezium Regium Typographum. Anno M.LXXXIIII. | (Marque typographique?) SALMVRI, | Apud THOMAM PORTAV. | M.DCJ. | In-4°, 6 feuillets non chiffrés, 158 feuillets chiffrés, et 2 feuillets non chiffrés. Souscription des 158 feuillets au verso : FINIS. | MADRITI | Apud Alphonsum Gomezium Regium Typo | graphum. | M.D.LXXXIIII. | (Feuillet 2 recto : Lectori. Ecce concilii Tridentini fœtum, Lector — — — — — — —. Quod in variis factitatum locis, testis a Francisco Junio non ita pridem Index editus : testis et iste, qui

in Gaditana illa ab Anglis direptione, flammis et ruinis cum darentur cætera, funesto velut rogo ereptus, et a Jacobo James v. c. ad nobilissimum Plessiaci Dominum (Philippe Mornay du Plessis) missus; penes quem, ad facti fidem asserendam, prototypum, cuius hoc exemplum prodit.)

8. INDICIS | LIBRORVUM | EXPVRGANDORVM | in studiosorum gratiam confecti. | Tomus Primus. IN QUO QVINQVAGINTA AVCTORVM | Libri præ caeteris desiderati emendantur. | PER FR. JO. MARIAM BRASICHELLEN. — SACRI PALATII APOSTOLICI MAGISTRVM | in vnum corpus redactus, et publicæ | commoditati æditus (Gravure : les apôtres St. Pierre et St. Paul à côté des armes papales.) ROMÆ, ex Typographia R. Cam. Apost. M.DC.VII. | SVPERIORVM PERMISSV. | In-8°, 16 pages non chiffrées, 742 chiffrées, et 2 pages non chiffrées. (Les apôtres saint Pierre et saint Paul, sans les armes papales.) Au recto du dernier feuillet : Series chartarum | etc. ROMÆ, M.D.C.VII. | Ex Typographia Reu. Cameræ Apostolicæ. | SVPERIORVM PERMISSV. | Édition originale, achetée à Rome en 1718, par Fridemann Andreas Zulich.

9. INDICIS | LIBRORVM | EXPVRGANDORVM in studiosorum gratiam confecti | TOMUS PRIMVS. | In quo quinquaginta Auctorum Libri præ | caeteris desiderati emendantur, | PER F. JO. MARIAM BRA-

SICHELL. | Sacri Palatij Apost. Magistrum. | In vnum corpus redactus, et pub. commoditati æditus. | (Gravure : les apôtres saint Pierre et saint Paul, sans les armes papales.) ROMÆ Primo, Deinde | BERGOMI; Typis Comini Venturæ, 1608. | Souscription de la dernière page : Series chartarum, etc. In 8°, 16 pages non chiffrées et 608 pages chiffrées. (Édition CONTREFAITE en Allemagne de l'édition de Bergame.)

10. INDICES | EXPVRGATORII | DVO | TESTES FRAVDVM | AC | Falsationum Pontificiarum; | qvorum | Prior iussu et auctoritate PHILIPPI II, Regis | Hisp.atq; ALBANI DVCIS consilio concinnatus | est in Belgio, Anno MDLXXI. | Posterior editus iussu D.D. GASPARIS GVIROGA, | cardinalis et Archiepiscopi Toletani Hisp. generalis Inquisitoris; | de consilio supremi Senatus S. Generalis Inquisit. juxta exemplar, | quod typis mandatum est Madriti apud Alphonsum Gomezium Regium | Typographum, Anno M.D.C.XXI recusus primo Salmuri in Gallia, et nunc secundo in | Germania. | Additus est maioris commoditatis gratia INDEX LIBRO | RVM PROHIBITORVM cum Registris confectis per Patres à Triden | tina Synodo delectos auctoritate Pii IV primum editus; postea vero | a SIXTO V auctus, deniq; Clementis VIII jussu | recognitus et publicatus. | (Marque de Guilielmus Antonius.) HANOVIÆ | Apud Guilielmum Antonium, Anno 1611. | In-8°, 1199

pages chiffrées, 3 non chiffrées et 111 chiffrées. Pag. 253, titre second : Index | Librorvm | Expurgatorvm | Illustrissimi ac Reverendissimi | D.D. GASPARIS QUIROGA | etc. (Marque.) HANOVIÆ, | Imprimebatur Anno M.D.C.XI ; | titre troisième : INDEX LIBRORVM | PROHIBITORVM, | AVCTORITATE PII IV | PRIMVM EDITVS. | POSTEA VERO | A | Sixto V | AVCTUS. | ET NVNC DEMVM S. D. N. CLE | MENTIS PAPÆ VIII JVSSV RECO | gnitus et publicatus. | ADDITIS REGVLIS, ETC. EXEQUENDÆ PRO | hibitionis ratione. | (Marque.) HANOVIÆ, | Imprimebatur Anno M.D.C.XI. | (Page 1—111.)

11. INDEX | LIBRORVM PRO | HIBITORVM ET EX | PURGATORVM | ILL. ac R D. D. BERNARDI DE | Sandoual et Roxas Card. et Archiep. Tolet. Hispaniarum | Primatis, Majoris Castillæ Cancellarij, Generalis Inquisitoris, Regij status Consiliarij, auctoritate et jussu editus. | DE CONSILIO SVPREMI SENATVS | S. Generalis Inquisitionis Hispaniarum. | JVXTA EXEMPLAR EXCVSVM MADRITI | Apud Ludouicum Sanchez Typographum Regium, Anno | CIↃ.IↃCXII. cum appendice anni CIↃ.IↃCXIV. | Auctus B. TVRRETT. [TURRETTINI] præfatione et Hispanic. | Decret. Latina versione. | INDICIS huic libro nomen præfigitur apte : | Nam proprio Sorices INDICIO pereunt. | (Marque de Crespin.) Genevæ. | SVMPTIBVS JACOBI CRISPINI. | ANNO M.D.C.XIX. | In-4°. 8 pages non chiffrées,

18 pages chiffrées, 34 pages non chiffrées. Index auctorum et librorum prohibitorum, 110 pages chiffrées et 10 pages non chiffrées. Index librorum expurgatorum, 10 pages non chiffrées et 824 pages chiffrées, Appendix prima, pp. 825-880; 4 pages non chiffrées : Typographus Lectori S. et Errata.—Souscription des pages 879 et 80 : MATRITI. | Excudebat Ludouicus Sancius Typographus | Regius, 1614. |

12. NOVVS INDEX | LIBRORVM | PROHIBITORVM, | Juxta Decretum Sacræ Congregationis | Illustriss. S. R. E. Cardinalium a S. D. | N. VRBANO PAPA VIII. sancta Sede | Apostolica publicatum, Romæ | 4 Febr. 1627 auctus. | Primum auctoritate Pij IV. P. M. editus. | Deinde a Sixto V. ampliatus. | Tertio a Clemente VIII. recognitus. | PRÆFIXIS REGVLIS, AC MODO EXEQVENDÆ | Prohibitionis Per R. P. F. Franciscum Foretium Ord. Præd. | à deputatione SS. Trid. Synodi Secretarium. | Ante quemlibet librum nouiter prohibitum præfixum est —signum †. | (Marque d'Antoine Boetzer) COLONIÆ AGRIPPINÆ, | Ex commissione S. R. E. Inquisit. | Apud ANTONII BOETZERI hæredes. | ANNO M.DC.XXVII. | In-8°, 64 pages chiffrées.

13. Faux titre :

NOVISSIMVS | LIBRORVM | PROHIBITORVM. | ET | EXPVRGANDORVM | INDEX. | PRO | Catholicis Hispaniarum Regnis, Philippi IIII. Reg. Cath. |

Ann. 1640. | Frontispice : Jussu ac studijs ill^{mi} ac R. D. D. Antonij | a soto (*sic*) Maior supremi præsidis, ac in Regnis | Hisp. Sicil. et Indiar. generalis inquisitoris, etc. | Librorum expurgandorum, luculenter ac | vigilantissime recognitus, Nouissimus index | DE CONSILIO SVPREMI SENATVS INQVISITIONIS GENERAL. | MADRITI EX TYPOGRAPHÆO DIDACI DIAZ, AN. M.DC.XL. | In-folio, 128 pages non chiffrées (y compris le faux titre et le frontispice), 984 pages chiffrées et 8 pages non chiffrées : Supplementum superioris catalogi, etc. Sur le verso du frontispice l'autographe du « Licenciado Huerta. »

14. Faux titre :
INDICES LIBRORVM PROHIBITORVM ET EXPVRGANDORVM NOVISSIMI, HISPANICVS ET ROMANVS. ANNO M.DC.LXVII, et un feuillet; au recto : Typographus lectori S.; au verso : Syllabus contentorum [1].

[1] *Syllabus contentorum*.—In hac collectione eorum quæ spectant librorum prohibitionem et expurgationem, quam omnibus numeris absolutam, quantum quidem hactenus licuit exhibemus; continentur sequentia, priori Parte : Index librorum prohibit. et expurgat. novissimus, pro catholicis Hispaniarum regnis, ill. et r. D. D. Antonii a Sotomajor, generalis inquisit., in tres classes distinctus. Cum supplemento seu appendicula librorum praetermissorum. Huic indici præfixus est alter index universalis, indi-

INDEX LIBRORVM PROHIBITORVM ET EXPVRGANDORVM NOVISSIMVS. PRO CATHOLICIS HISPANIARVM Regnis PHILIPPI IV, Regis Cathol. ILL. AC R. D. D. ANTONII A SATOMAIOR Supremi Præsidis, et in Regnis Hispaniarum, Siciliæ et Indiarum Generalis Inquisitoris, etc., jussu ac studiis, luculenter et vigilantissimè recognitus : DE CONSILIO SVPREMI SENATVS INQVISITIONIS GENERALIS. Juxta exemplar excusum. (Les armes d'Espagne.) MADRITI, EX TYPOGRAPHÆO DIDACI DIAZ. Subsignatum LL. de Hverta M.DC.LXVII. In-folio, xxxi p. chiffrées, 103 pages non chiffrées et 992 pages chiffrées.

INDEX LIBRORVM PROHIBITORVM ALEXANDRI VII, Pontificis Maximi Jvssv Editvs. Actorum xix.

cans omnes authores per nomina propria et cognomina; item opera anonyma, et vulgatissimos librorum titulos, ut, absque labore, lector quod desiderat statim invenire possit. Posteriori parte : Index librorum prohibitorum Alexandri VII Pontif. Max. jussu editus, Romæ, anno 1665, cum bulla ejusdem Pont. Max. ex editione romana anni 1664. ut cognoscatur prima origo prohibitionis Index Tridentinus, Accessit et ex eadem editione romana anni 1664, qualis a Clemente VIII promulgatus est. Nec non Index decretorum, continens omnia decreta prohibitionis librorum, usque ad 20 Febr. 1664. Tandem hic adjecta est Appendix decretorum, a 20 Febr 1664. ad 7 usque maij an. 1667 publicatorum, et locis solitis affixorum, quantum quidem, omni cura adhibita, ea nancisci potuimus.

Mvlti Avtem ex Eis Qui Fverant Curiosa sectari, contulerunt LIBROS et combusserunt coram omnibus. Juxta EXEMPLAR excusum. (Gravures : Les apôtres saint Pierre et saint Paul, à côté des armes papales) ROMÆ, ex Typographia Rev. Cam. Apost. cum privilegio. M.DC.LXVII. In-folio, 304 pages.

15. INDEX | LIBRORVM | PROHIBITORVM | INNOCENTII XI. | PONTIFICIS MAXIMI | Jussu editus. | (Armes papales.) ROMÆ, M.DC.LXXXIII. | Ex Typographia Rev. Cam. Apost. | Cum Privilegio. | In-8°, xxIIII et 296 pages chiffrées. — APPENDIX | AD INDICEM LIBRORVM | PROHIBITORVM | Huius Impressionis, | Ordine alphabetico disposita vsque ad annum 1692. | Cum adnotatione Decretorum, et Breuium anni, ac diei prohibitionis. | 47 pages chiffrées. | Les catalogues des livres prohibés par décrets du 29 mai, 20 juin 1690, 21 avril, 1 juillet et 5 août 1693. 12 pages chiffrées[1].

16. Faux titre :

INDEX | LIBRORVM | PROHIBITORVM | INDEX | LIBRORVM | PROHIBITORVM | INNOC. XI. P. M.

[1] Exemplaire de la bibliothèque publique de la ville de Hambourg : INDEX, etc. ROMÆ M.D.C.LXXXIII (réimpression) ; XXIIII et 304 pages chiffrées. APPENDIX | AD INDICEM LIBRORUM | Prohibitorum | Ordine Alphabetico disposita | vsque ad Annum 1696. | 65 pages chiffrées.

| JVSSV EDITVS | Vsque ad annum 1681. | Eidem accedit in fine Appendix | vsque ad mensem junij 1704. | (Armes papales.) Romæ, Typis Reu. Cam. Apost. 1704. | CVM PRIVILEGIO. | APPENDIX | VNICA | AD | INDICEM | LIBRORVM | PROHIBITORVM | Vero, et accurato Alphabetico ordine | disposita ab Anno 1681 vsque ad | mensem junij inclusiue 1704. | Cum adnotatione fere omnium Decreto | rum, ac Breuium Anni, Mensis, | atque Diei prohibitionis. | Accedit in fine Notula aliquot Opuscu | lorum, Historiuncularum, ac Ora | tionum etiam proscriptarum. | (Pages 301-405.) | APPENDIX | NOVISSIMA | AD | Indicem Librorum Prohibitorum | Ab Anno MDCCIV. | VSQUE | Ad totum Mensem Martij | MDCCXVI. | (Armes papales.) Romæ. MDCCXVI. | Typis Reu. Cameræ Apostolicæ. | Superiorum permissu, et priuilegio. | (Pages 407-460). | APPENDIX | NOVISSIMÆ APPENDICIS | AD INDICEM | Librorvm Prohibitorvm | a Mense Martij MDCCXVI. | VSQUE | Ad totum Maij MDCCXVIII. | (Armes papales.) | Romæ, MDCCXVIII. | etc. (Pages 461-475). | APPENDIX | Nouissimæ Appendici | (*sic*) AD INDICEM | LIBRORVM PROHIBITORVM | Mense Maij MDCCXVIII. | VSQUE | Ad totum Mensem Junij | MDCCXXXIV. | (Armes papales.) Romæ, MDCCXXXIV. | Typis Reuerendæ Cameræ Apostolicæ. | etc. (Pp. 477-512.) | RACCOLTA | D'ALCVNE PARTICOLARI | OPERETTE | SPIRITVALI, E PROFANE | Proibite, |

Orazioni, e Diuozioni vane, e super | stiziose, Indulgenze nulle, o | apocrifc, ed Immagini in | decenti, ed illecite. | (Pages 513-566.) — In-8°, 24 pages non chiffrées et 566 pages chiffrées, avec signatures : ✝✝ — ✝✝ 4 et A | Nn 2 .

• **Exempl. I. de la bibl. publique de la ville de Hambourg : INDEX etc.—APPENDIX VNICA etc. (Ensemble 405 pages chiffr.)—DECRETVM SACRÆ CONGREGATIONIS Eminentissimorum, et Reuerendissimorum Dominorum S. R. E. Cardinalium a Sanctissimo Domino Nostro CLEMENTE PAPA XI. Sanctaque Sede Apostolica Ad Indicem Librorum, eorumque prohibitionem, expurgationem, et permissionem in vniuersa Republica Christiana specialiter deputatorum, ubique publicandum. (Armes papales.) ROMÆ, MDCCIX. Typis Reu. Cameræ Apostolicæ. 15 pages chiffrées. (Contiennent le CATALOGUE.)**

Exempl. II. 24 pages non chiffr. et 572 chiffr. Index, etc. — Appendix (sans le mot : Vnica) Ad Indicem – prohibitionis (sans les mots : Accedit, etc.) Un catalogue ou « Nota di alcune operette et Historiette proibite » se trouve pp. 403-405. — APPENDIX | AD | Indicem Librorum Prohibitorum | Ab Anno MDCCIV. | USQUE | Ad totum Mensem Martii | MDCCXVI | etc. pp. 407-460.—APPENDIX | AD INDICEM | LIBRORUM PROHIBITORUM | A Mense Martii MDCCXVI | USQUE | ad totum Maii MDCCXVIII | etc. pp. 461-475. | APPENDIX | Novissimæ Appendici | AD INDICEM | LIBRORUM PROHIBITORUM | A Mense Maii MDCCXVIII | USQUE | Ad totum Mensem Julii MDCCXXXIX. | Accedit in fine Notula aliquot Opusculorum, Historiuncularum. | ac Orationum etiam proscriptarum. | (Armes papales.) ROMÆ. MDCCCXXXIX. | Typis Hieronymi Mai-

17. INDEX | LIBRORUM | PROHIBITORUM | Usque ad Annum M.DCC.XI. | REGNANTE | CLEMENTE XI. | P. O. M. | (Armes papales) ROMÆ, | Ex Typographia Rev. Can. Apost., 1711. | CUM PRIVILEGIO. | In-8°, xxiv et 528 pages chiffrées, avec frontispice.

18. INDEX | LIBRORVM | PROHIBITORUM | INNOC. XI. P. M. | JUSSU EDITUS. | Usque ad annum 1681. Eidem accedit in fine Appendix usque ad | mensem Junij 1704. | (Armes papales.) JUXTA EXEMPLAR ROMANUM. | Recusus Pragæ, in Aula Regia, apud Josephum Antonium | Schilhart, Archi-Episcopalem Typographum 1726. | Sumptibus Pauli Lochner, Bibliopolæ Norimbergensis. | In-8°, 28 pages non chiffrées et 411 pages chiffrées.—APPENDIX | UNICA | AD | INDICEM LIBRORUM | PROHIBITORUM | Vero, et accurato Alphabetico | Ordine disposita ab ann. 1681. usque | ad mensem junij inclusive 1704. | Cum adnotatione fere omnium Decre | torum, ac Brevium Anni, Mensis, | atque Diei prohibitionis. | Accedit in fine Notula aliquot | Opusculorum, Historiuncularum, ac Orationum etiam proscriptarum. | Juxta Exemplar Romanum. | Recusa Vetero-Pragæ,

nardi, et Privilegio. | p. 477-516.—Raccolta, etc., p. 517-568.—APPENDIX | AD INDICEM | LIBRORUM PROI (sic) BITORUM | A Mense Feb. MDCCXXXIX | USQUE | Ad totum Mensem Jul. MDCCXLII. pp. 569-572.

in Aula Regia, apud Josephum | Antonium Schilhart, Archi-Episcopalem Typo | graphum. | 129 pages chiffrées. — APPENDIX | NOVISSIMA | AD | INDICEM | LIBRORUM PROHI | BITORUM | Ab Anno | M.DCC IV. | Usque | AD TOTUM MENSEM MARTII | M.DCC.XVI | Juxta Exemplar Romanum | Cum Licentia Ordinarij. | Recusa Vetero-Pragæ, in Aula Regia, apud Josephum Antonium Schilhart,—Archi-Episcopalom (*sic*) Typographum. 72 pages chiffrées.

19. INDEX | LIBRORUM | PROHIBITORUM | SSmi D.N. | BENEDICTI XIV, | PONTIFICIS MAXIMI | JVSSV | Recognitus, atque editus. | (Gravure : Les apôtres saint Pierre et saint Paul avec les armes papales). ROMÆ M.DCC.LVIII. | Ex Typographia Reverendæ Cameræ Apostolicæ. | CUM SUMMI PONTIFICIS PRIVILEGIO. | Gr. in-4°, 10 pages non chiffrées et xxxix et 268 pages chiffrées. Avec :

INDICIS NOVISSIMI | LIBRORUM PROHIBITORUM. | APPENDIX ALTERA, | IN QVA | Recensentur deinceps postcripti post primam | Appendicem usque ad diem 26 Martii | Anni M.DCC.LXX. | Gr. in-4°. 15 pages chiffrées; souscription : ROMÆ M.DCC.XXX. | Ex Typographia Rev. Cam. Apostolicæ. |

20. Faux titre :
INDEX | LIBRORUM | PROHIBITORUM | INDEX

| LIBRORUM | PROHIBITORUM | JUXTA | EXEMPLAR ROMANUM | JUSSU | SANCTISSIMI DOMINI NOSTRI | EDITUM ANNO MDCCCXXXV | Accesserunt Suis Locis Nomina Eorum Qui usque Ad Hanc | Diem Damnati Tuere | (La tiare.) Mechliniæ. | P. J. HANICQ, Typog. Archiep. Mechl. | 1838. | In-12, XLIX (XLX) et 393 pages chiffrées.

21. MANDEMENT | DE MONSEIGNEUR L'AR CHEVESQUE | DE | PARIS. | Sur la condamnation des livres contenus | dans le catalogue suivant. | (Les armes de l'archevêque de Paris.) A PARIS, | Chez François Muguet, imprimeur ordinaire du Roy et de M. l'Archevesque, ruë de la Harpe. | MDCLXXXV. | Avec Privilége de Sa Majesté. | In 4°, 35 pages chiffrées et une non chiffrée. (Pag. 3-8 : Mandement de Monseigneur l'archevesque de Paris; extrait des registres de parlement, le 29 août 1685; extrait des registres de parlement, le 6 septembre 1685. Pages 9-35 : Catalogue des livres condamnez et défendus par nostre mandement; la dernière page non chiffrée contient : Fautes à corriger). Très-rare.

22. CATALOGUS | LIBRORUM | A COMMISSIONE AULICA | PROHIBITORUM. | (Marque de Von Trattnern). | VINDOBONÆ, | TYPIS JOAN. THOM. DE TRATTNERN, | CÆS. REG. AVLÆ TYPOGR. ET BIBLIOP. | 1765. | In-8°, 184 pages chiffrées (Livres du 16°, 17° et 18° siècle).

Dissertations, etc., sur les Index.

1. Jacobi Gretseri de jure et more prohibendi, expurgandi, et aboliendi libros hæreticos et noxios, adversus Franciscum Junium Calvinistam, et Joannem Pappum, aliosq. prædicantes Lutheranos. Primo libro insertum est examen libelli Martini Lutheri, quo se purgare nititur ob Jus Canonicum Witebergæ exustum, etc. Ingolstadii, ex officina typographica Ederiana, per Andream Angermarium, anno 1603. In-4°, 32 pages non chiffrées, 380 chiffrées et 28 non chiffrées.

(Réimprimé dans les Opera J. Gretseri, vol. 13. Ratisbonne 1734).

2. Danielis Franci disquisitio academica de Papistarum indicibus librorum prohibitorum et expurgandorum, in qua de numero, autoribus, occasione, contentis, fine, damnis et jure indicum illorum disseritur, ut vicem LL. CC. sustinere, inq. illam referri commode possit, quicquid uspiam occurret de librorum prohibitione aut depravatione. Præmissa est Cl. Arnoldi ad autorem epistola, etc. Lipsiæ, sumptibus hæredum Friderici Lanckisii, typis Jo. Heinrici Pichteri. Anno 1684. In-4°, 36 pages non chiffrées, 226 chiffrées, et 19 non chiffrées.

3. Exercitatio theologica de indicibus librorum

prohibitoriis et expurgatoriis apud Pontificios extantibus — — in academia Prussiæ regia, sub præsidio Bernardi von Sanden, jun. publice eruditorum ventilationi submittit Johannes Ludolphus Lokk, autor et respondens 1702 die octobr. Regiomonti, typis Georgianis. In-4°, 20 pages non chiffrées.

4. Disputatio academica de librorum prohibitorum indicibus horumque utilitate et abusu, præside Jona Conr. Schrammio, 1708, d. 21 martii publice ventilata a Wilhelmo Friderico Walthero, a. et r. Helmstadii, typis Georg. Wolfgangi Hammii, acad. typogr. In-4°. 6 pages non chiffrées et 46 pages chiffrées.

5. Johannis Christophori Wendleri de libris a Pontificiis aliisque hæreticis in præjudicium doctrinæ purioris nostra et superiori ætate suppressis et corruptis schediasma complectens supplementa ad Danielis Franci et Casp. Lœscheri scripta, latrocinia quæ in scriptores publicos hæretici commiserunt, exponentia. Præmissa est dissertatio præliminaris [respondente Joh. Nicol. Schwarzio, 1713] qua asseritur adversus Stanislaum Rescium, Baronium, Labbeum, Colomesium, Brietium, Kollonitschium, Antonium Varillasium, Natal. Alexandrum, et Gothofredum Arnoldum, Lutheranos in præjudicium cœlestis veritatis neque supprimere neque corrumpere scriptores ecclesiasticos et profanos. Jenæ, sumtibus viduæ

Magerianæ, 1714. In-4°. 20 et 66 pages chiffrées; la dissertation, 40 pages chiffrées.

6. Christiani Schoettgenii commentatio 1-3 de indicibus librorum prohibitorum et expurgandorum eorumque nævis variis, 1732-1733. Dresdæ impressit Jo. Guilielmus Harpeter. In-4°. 48 pages chiffrées.

7. — — commentatio de nævis litterariis indicum prohibitoriorum et expurgatoriorum, 1733. Dresdæ impressit Jo. Guilielmus Harpeter. In-4°. 8 pages chiffrées.

8. — — commentatio de nævis politicis indicum prohibitoriorum et expurgatoriorum prima, 1735. Dresdæ, excudebat Joann. Guilielm. Harpeterus. In-4°. 16 pages chiffrées.

9. Thesaurus bibliographicus ex indicibus librorum prohibitorum et expurgatorum romanis, hispanicis, belgicis, bohemicis, etc., aliisque id genus monumentis congestus opera Consortii Theologici Dresdensis. Pensum 1-3. Pens. 1-2 Dresdæ impressit Joannis Guilielmus Harpeterus, s. a. Pens. 3 Dresd., literis Harpeterianis 1743. In-4°. 84 pages non chiffrées, avec signatures A—H3.

10. Elias Caspar Reichard viro Joanni Henrico Blanke — — — gratulatur et Indicum libb. prohi-

bitorum et expurgandorum historiam propediem edendam primis velut lineis designat. Brunsvigiæ, litteris Keitelianis (1736). In-4°, XVI pages chiffrées.

11. The literary policy of the church of Rome exhibited, in an account of her damnatory catalogues or indexes, both prohibitory and expurgatory With various illustrative extracts, anecdotes, and remarks. By the rev. JOSEPH MENDHAM, M. A. Second edition, much enlarged. London : James Duncan, 1830. In-8°. XXXVI et 371 pages chiffrées.

12. An Index of prohibited books, by command of the present pope, Gregory XVI, in 1835; being the latest specimen of the literary policy of the church of Rome. By the rev. JOSEPH MENDHAM, M. A. M. E. H. S., etc. London : Duncan and Malcolm, 1840. In-8°, XXXV et 130 pages chiffrées, avec signatures a2 – b2 et B—Ge. (Entre les pages 73 et 74 se trouve la réimpression du *Catalogus librorum hæreticorum*. Venet. 1554, 36 pages non chiffrées; avec signatures A2-C2; plus, un carton de 4 pages.)

(GABRIELIS PUTHERBEI | Turonici professione Fontebraldæi, | THEOTIMVS, | SIVE | De tollendis et expungēdis malis libris, | iis præcipuè, quos vix incolumi fide | ac pietate plerique legere queant, | Libri Tres, | Multa complectentes, quæ tum ad mores, tum | ad religionem faciant, et lectorem oppido

| iuuent, cuiuscunque tandem fidei illum | nacti erunt : | Ad | Clarissimum virum Petrum Remoniū, Rotomagensis senatus præsidem | primarium. | PARISIIS, | Apud Joannem Roigny, via ad D. Jacobum, | Sub Basilisco et Quatuor Elementis | 1549. | CUM PRIVILEGIO REGIS. | 47 pages non chiffrées (titre, préface, registre) et 283 chiffrées; 5 non chiffrées (dont la 2e contient : Mendas, etc.; la 4e : Extraict du priuilege du Roy). Voir : *Annuaire,* IXe année, p. 57; l'auteur ne traite pas spécialement des Index, mais en général des livres pernicieux et condamnables.

Quelques Index de la Bibliothèque publique de la ville de Hambourg.

1. INDEX | LIBRORVM | PROHIBITORVM | CVM REGVLIS CONFECTIS | Per Patres à Tridentina Synodo delectos | AVCTORITATE PII IIII PRIMVM EDITOS | POSTEA VERO A SYXTO V. AVCTVS | ET NVNC DEMVM S. D. N. CLEMENTIS PP. VIII | iussu, recognitus, et publicatus | INSTRVCTIONE ADIECTA. | De exequendæ prohibitionis, deq. sincere emendandi, et imprimendi libros, ratione. | (Les apôtres saint Pierre et Paul, à côté des armes papales.) ROMÆ, Apud Impressores Camerales. | Cum Priuilegio Summi Pontificis, ad Biennium. MDXCVI. | In 4°. 18 feuillets non chiffrés et 46 feuillets chif-

frés, avec signatures a 2 — M. Souscription au verso du 46e feuillet : REGESTUM, etc. ROMÆ, | Apud Impressores Camerales M.D.XCVI. |

2. INDEX EXPVRGATIORVS | LIBRORVM QUI HOC | SECVLO PRODIERVNT, | vel doctrinæ non sanæ erroribus inspersis, vel | inutilis et offensiuæ maledicentiæ fellibus per | mixtis, juxta sacri Concilij Tridentini decre | tum : Philippi II Regis Catholici jussu et au | ctoritate, atque Albani Ducis consilio ac | ministerio in Belgia concinnatus ; | anno MDLXXI | Nunc primum in lucem editus, et præ | fatione auctus ac regij diplomatis | interpretatione. | Apud Joannem Mareschallum | Lugdunensem | MDLXXXVI | In-16°, 56 pages non chiffrées (*NB.* la page 52 est *chiffrée*) et 292 pages chiffrées, avec signatures A ij — Y iiij.

3. INDEX | EXPVRGATORIVS LI | BRORVM QUI HOC SÆCVLO | PRODIERUNT, VEL DOCTRINÆ NON | sanæ erroribus inspersis, vel inutilis et offensivæ maledicen | tiæ fellibus permixtis, juxta sacri Concilii Tridentini de | cretum : Philippi II. Regis Catholici jussu et auctoritate, | atq; Albani Ducis consilio ac ministerio in Belgia | concinnatus ; anno M.D.XXI. | Accesserunt huic editioni | EXCERPTA ALIORVM LIBRORVM EX | purgatorum, qui in Indice hoc Belgica desiderabantur, | EX INDICE HISPANICO ILLVSTRISSIMI | ac Reverendis-

simi D. D. GASPARIS QUIROGA, Cardi | nalis et Archiepiscopi Toletani, Hispan. generalis Inqui | sitoris jussu edito, | De Consilio supremi Senatus S. Generalis | Inquisitionis | Juxta exemplar, quod typis mandatum est Madriti, apud | Alphonsum Gomezium, regium Typographum, | anno M.D.LXXXIV. Cætera vide | pag. sequente. | (Marque de Zetzner.) ARGENTORATI, | Impensis LAZARI ZETZNERI Bibliopol. | M.DC.IX. | In-8°, 47 pages non chiffrées et 521 pages chiffrées. Au verso du premier feuillet (du titre) on trouve les mots : Accessit præterea Collatio — — — —Theologi Argentoratensis (voir le titre de l'édition (1re liste, n° 6), in-12, impensis Lazari Zetzneri, anno 1599. Entre les pages 450 et 451 un second titre (feuillet non chiffré) avec les mêmes mots : COLLATIO CENSURÆ | etc. (Marque.) ARGENTORATI | etc., et entre les pages 264 et 267 le titre (feuillet chiffré) : EXCERPTA EX INDICE | LIBRORVM | EXPURGATORUM | ILLUSTRISSIMI AC REVE | RENDIS. D. D. GASPARIS QUIROGA. | etc. (Marque.) Argentorati | etc.

4. Frontispice avec le titre gravé : INDEX | LIBRORVM PROHIBITORVM | ET EXPVRGATORVM ILL^{mi}. AC R$_{mi}$ D. | D. | BERNARDI DE | SANDOVAL ET ROXAS | S. R. E. PRESB. CARDIN. TIT. | S. ANASTASIÆ | ARCHIEPISC. TOLETANI | HISPANIARVM PRIMATIS | MAIORIS CASTELLÆ | CANCELLARII | GENERALIS INQVISITORIS |

REGII STATVS CONSILIA^rii ETC. | AVCTORITATE ET JVSSV EDITVS. | DE CONSILIO SVPREMI SENATVS | S^tae GENERALIS INQVISITIONIS | HISPANIARVM. | MADRITI APUD LVDOVICVM SANCHEZ TYPOGRAPHVM REGIVM CIↃ. IↃC. XII. In-Folio. 10 pages non chiffrées (y compris le frontispice), 102 pages non chiffrées, 22 pages non chiffrées, 8 pages non chiffrées, avec le faux titre : INDEX | LIBRORVM | EXPVRGATORVM. | 739 pages chiffrées et 5 pages non chiffrées (dont 2 1/4 sont consacrées à l'errata), avec les signatures : § — § 2 et A — Qqq 2. (L'APPENDIX, avec la souscription : Madriti. Excudebat Ludovicus Sancius, Typographius Regius, 1614 [voir Mendham, p. 135, Schoettgen, Comment. II, p. 24] ne se trouve pas dans l'exemplaire de la bibliothèque publique de la ville de Hambourg.

5. INDEX GENERALIS | LIBRORVM PROHI | BITORVM à PONTIFI | ciis, una cum Editionibus | expurgatis vel expur | gandis juxta seriem li | terarum et tripli | cem classem. | In usum Bibliothecæ Bodlei | anae, et Curatoribus eiusdem | specialiter designatus | PER THO. JAMES, S. Theol. | D. coll. B. Mariæ Winton | in Oxon Vulgò Novi dicti | quondam Socium. | OXONIÆ, | Excudebat GVILIELMVS | TVRNER. An. D. 1627. | In-12°. 141 FEUILLETS avec signatures : *3 — *5 et A — L 5. Le volume finit par une notice, avec l'inscription : CAUTIO.

6. (Faux titre : NOVVS | LIBRORVM | PROHIBITORVM | ET | EXPURGATORVM | INDEX | Pro | Catholicis Hispaniarum Regnis, | PHILIPPI IIII Reg. Cath. | An. 1632. |)Frontispice, avec le titre gravé : NOVVS INDEX | LIBRORVM—PROHIBITORVM | ET EXPURGATORVM; | Editus Autoritate et Jussu | Eminent^mi. ac Reueren^mi. D. | D. ANTONII | ZAPATA, | S. R. E. PRESBYT. CARD. | TIT. S. BALBINÆ; | Protectoris Hispaniarum; | Inquisitoris Generalis in | omnibus Regnis, et ditio | nibus Philippi IV. R. C. | et ab eius Statu, etc. | DE CONSILIO | SUPREMI SENATVS S. GENE | RALIS INQVISITIONIS | HISPALI EX TYPOGRAPHÆO FRANCISCI DE LYRA. An. M.DC.XXXII. | In-Folio. 80 pages non chiffrées et 990 pages chiffrées; pp. 947-990 : Supplementum superioris catalogi, etc. Au verso du frontispice l'autographe du « Licenciado Sebastian de Huerta. »

7. (Faux titre : [manque à notre exemplaire]) INDEX | LIBRORVM | PROHIBITORVM | CLEMENTIS X. | PONTIFICIS MAXIMI | Jussu editus. | (Les armes papales.) ROMÆ, | Ex Typographia. | Reu. Cam. Apost. 1670. | Cum Priuilegio. In-8°. xxiv et 333 pages chiffrées, 3 non chiffrées, et ensuite 4, avec l'inscription : Index Libr. Prohib. | Supplément du catalogue général, commençant ainsi : « L'ambasciata di Romulo a i Romani, » et finissant

avec : « Vita di Sisto Quinto di Geltio Rogeri, » au recto de la page 3e. (Comme M. Mendham n'a pas vu cet Index, nous donnons ici le contenu des préliminaires, pp. v-xi : Regulæ indicis sacrosanctæ synodi Tridentinæ jussu editæ; pp. xi-xii : Observationes ad regulam quartam et nonam Clementis Papæ VIII jussu factæ; pp. xii-xiv : Observationes ad regulam decimam Alexandri Papæ VII jussu additæ; pp. xiv-xxi : Instructio ejusdem Clementis VIII auctoritate regulis indicis adjecta; pp. xxii : Privilegiorum Summa pro impressore camerali et vaticana; pp. xxiii-xxiv : F. Vincentius Fanus ord. prædicatorum sac. cong. indicis secretarius catholico lectori).

8. Faux titre :
NOVISSIMVS | LIBRORVM | PROHIBITORVM | ET | EXPVRGANDORVM | INDEX | PRO | Catholicis Hispaniarum Regnis, Philippi V. Reg. Cath. | Ann. 1707. |) Frontispice avec le titre gravé : INDEX EXPVRGA | TORIVS HISPANVS | AB EXmo. Dno. | D. DIDACO SARMIENTO, ET | VOLLADARES JNCEPTVS, | ET AB ILLmo Dno. | D. VITALE MARIN | PERFECTVS | ANNO | MDCCVII. | DE CONSILIO SUPREMI SENATVS | INQVISITIONIS GENERALIS. | Sans lieu ni nom de l'imprimeur. In-Folio. 30 pages non chiffrées, 791 chiffrées et 49 non chiffrées. (Indice A—K.) Pp. 769-791 : Supplementum. — Au verso du frontispice l'autographe de « Don Antonio Alvarez de la Puente. » — NOVISSIMUS |

LIBRORUM | PROHIBITORUM, | ET | EXPURGANDORUM | INDEX | PRO CATHOLICIS | HISPANIARUM REGNIS | PHILIPPI V. | REGIS CATHOLICI. | PARS SECVNDA, | A LITTERA L. | VSQUE AD Z. | CUM INTEGRO INDICE COGNO | minum Auctorum Primæ, et secun | dæ Classis. | Matriti : Ex Typographia Musicæ. Anno 1707. | 2 pages non chiffrées (le feuillet, qui contient le titre encadré), 324 chiffrées et 72 non chiffrées. (Indice universal L—Z. pp. 1-28. Suplemento de los libros, y papeles prohibidos (6) al tiempo que se estaba imprimiendo este indice, etc., p. 29. Indice secundo de apellidos de los auctores de primera, y segunda classe de este indice, pp. 29-71. Errata : p. 72.

9. (Faux titre :
INDICE ULTIMO | DE LOS LIBROS PROHIBIDOS Y MANDADOS EXPURGAR : | PARA TODOS LOS REYNOS Y SENORIAS | DEL CATOLICO REY DE LAS ESPANAS, | EL SENOR DON CARLOS IV. |)
INDICE ULTIMO DE LOS LIBROS PROHIBIDOS Y MANDADOS EXPURGAR : PARA TODOS LOS REYNOS Y SENORIAS | DEL CATOLICO REY DE LAS ESPANAS, | EL SENOR DON CARLOS IV. | CONTIENE EN RESUMEN TODOS LOS | Libros puestos en el Indice Expurgatorio del año 1747, | y en los Edictos posteriores, asta fin de Diciembre de | 1789. Formado y arreglado con toda claridad y diligen | cia, por mandato del Exc^{mo}. Sr. D. Agustin Rubin

de | Cevallos, Inquisidor General, y Señores del Supremo | Consejo de la Santa General Inquisicion : impreso | de su orden, con arreglo al Exemplar visto y aprobado por dicho Supremo Consejo. | EN MADRID : | En la Imprenta de Don Antonio de Sancha. | Año DE MDCCXC. In-4°. 4 pages non chiffrées (les deux titres), XL et 305 pages chiffrées (Pag. 290-292 : Suplemento en el se ponen raros libros y papeles, condenados por el Santo Oficio quando se acababa ya de imprimir este Expurgatorio : y son los siguientes. Pp. 293-295 : Apendice y continuacion del suplemento del ultimo Expurgatorio. Contiene los libros puestos en el Edicto de 7 de Marzo 1790. Pp. 296-305 : Apendice II del Indice Expurgatorio del año 1790. En el se pone la expurgacion de todos aquellos libros, mandados expurgar en todos los Edictos posteriores al Expurgatorio de 1747, cuya expurgacion no se pusa por entero en sus respectivos lugares, etc.).

10. INDEX LIBRORUM PROHIBITORUM SANCTISSIMI DOMINI NOSTRI BENEDICTI XIV. PONTIFICIS MAXIMI Jussu recognitus, atque editus. Editio postrema ceteris ornatior cum additamentis. (Les armes papales.) ROMÆ M.DCC.LXIV. Ex Typographia Rev. Cameræ Apostolicæ. CUM SUMMI PONTIFICIS PRIVILEGIO. — Frontispice. — In-8°. Sur le frontispice : INDEX | Librorum Prohibitor. | BENEDICTI XIV. P. O. M. | jussu editus. | 232 pages

chiffrées (le frontispice et le titre non chiffrés y compris). Pp. 222-232 : INDICIS NOVISSIMI | LIBRORUM PROHIBITORUM | APPENDIX | IN QUA Recensentur deinceps proscripti post ann. MDCCLVII, usque ad diem XXVII Februarii MDCCLXIV.

Chansons historiques.

L'ARMADA DE PHILIPPE II.

La loi de réaction domine dans l'histoire comme en toutes choses; chez quelques hommes sérieux et droits, l'honorable désir de l'impartialité, chez d'autres, moins réfléchis et moins délicats, l'amour du paradoxe, peut-être aussi quelque esprit de parti, ont été cause que l'on a travaillé de nos jours avec une certaine ardeur à la réhabilitation de Philippe II. Parce que la plupart des écrivains qui se sont occupés de nos troubles du XVIe siècle ont forcé les traits sombres et sinistres du *Démon du Midi*, on s'est jeté

maintenant dans l'extrémité opposée, et Philippe II n'a plus été qu'un prince sage, quoique sévère, obéissant à une mission d'en haut [1]. La vérité est que ce monarque joignait à une grande perversion du sentiment moral un caractère cruel et implacable, et que sa politique violente, quoique se mouvant avec lenteur et circonspection, a commencé l'ère de décadence où l'Espagne ne cesse de se traîner depuis quatre siècles. Plus on avance dans le dépouillement des documents originaux de l'époque, plus Philippe II est compromis par des faits hors de toute discussion. Son odieuse complicité avec Antonio Perez, qu'il punit ensuite si infernalement de ses criminelles complaisances, a été exposée avec une effrayante vérité par M. Mignet, et M. de Vielcastel vient de dérouler un drame non moins terrible et non moins attachant en nous racontant la mort de Montigny [2]. Dans ces deux tragédies, il faut en convenir, Philippe II se montre sous un aspect qui fait horreur. Les idées du temps, les nécessités de position, rien ne saurait lui servir d'excuse.

L'expédition tentée en 1588 contre l'Angleterre, cette imposante *armada* si tristement dissipée, atteste

[1] Voir notre publication de la *Correspondance de Marguerite de Parme*, Bruxelles, 1842, in-8°. Introduction, pp. x-xii.

[2] *Bulletins de la Commiss. roy. d'histoire*, tom. XII, pp. 295-298.

bien moins de prudence et d'habileté que d'orgueil et de colère, ces deux vices essentiels de Philippe II. Il les expia non-seulement par des pertes énormes d'hommes, d'argent, de vaisseaux, par la résistance plus vive et plus résolue de ses sujets révoltés, mais encore par ces moqueries, par ces chants satiriques qui couraient le peuple et auxquels il était très-sensible.

Une foule de pièces épigrammatiques circulèrent alors : elles tenaient lieu de la presse périodique et de nos petits journaux. Philippe II fut chansonné en flamand, en français, en anglais. Cette histoire telle que le peuple la sait faire, n'a pas la gravité de la véritable histoire, mais elle fait connaître mieux que l'autre peut-être les sentiments qui animaient la multitude au milieu des crises que celle-ci retrace. Aussi les chansons populaires sont-elles devenues une partie importante de la littérature : elle a des obligations toutes particulières en Belgique, à feu M. Willems, en France à MM. Paulin Paris et Le Roux de Lincy, en Angleterre à Walter Scott, en Allemagne à MM. d'Erlach, de Soltau, Grimm, Ph. M. Körner, Hüppe, Marbach, d'Arnim, Hoffmann de Fallersleben, Wolff d'Iéna, Maurice Haupt, Uhland, etc , etc.

Des couplets malins, des refrains insultants célébrèrent donc la défaite de l'Armada. Parmi ces satires, il en est une imprimée, et que sa rareté excessive recommande à l'intérêt des bibliophiles et des personnes qui se vouent à l'histoire littéraire. Je la dois

à M. de Coussemacker; il lui convenait de retrouver un livre qui se rattache par quelque endroit à l'art dont il connaît si bien les origines et les curiosités. Elle est intitulée :

De spaensche vlote, dat is een cort verhael van de gantsche gheleghentheyd ende wedervaren der selve vlote, van haer eerste beginsel af, tot datse gantsch verstroyt ende ontbaen in Spangien is weder gekeert : uut allerhande boecxkens, schriften, bekentenissen van ghevangenen, ende andere sekere advertissementen, ordentlick te samen getrocken, ende ghesanghwys in hondert veersekens begrepen (s. n. de l. ni d'impr.). *Gedruct int jaer* 1591, petit in-12 de 16 feuillets, caract. gothique.

Voilà une chanson bien scrupuleusement composée et qui vise à l'exactitude avec une rare diligence : c'est en effet d'après des livres, des mémoires manuscrits, le témoignage des prisonniers et d'autres renseignements qu'on assure qu'elle a été faite. Terrible chanson, du reste, et qui exige une vigoureuse haleine, car elle est en cent couplets de huit vers chacun. Le premier est accompagné de la musique notée. Voici des extraits de cette espèce de complainte :

5

Dees vlote voor veel jaren
 In Spangien wort bereedt :
Die liet aldaer vergaren
 De spaensche coning wreedt.

Hy schict' in corten tydt,
Sonder aenstoot of strydt,
De croon van Enghelandt
Te brenghen in zyn handt.

7

Antwerpen met ghewelde
Die hadd' hy starck omleydt :
Een bruggh' over de Schelde
Seer konstich was ghespreyt.
End' kleyn was den bystandt
(Als voor in Vlaenderlandt)
Die teghen sulck bestaen
Word' doe der tydt ghedaen.

15

End' tot den aenbeginne
Van zynen handel loos,
De schotsche Coninginne (*Marie Stuart*)
Hy tot deckmantel koos :
Men soude die staen by,
Dat sy los zynd' end' vry
Haer houden mocht als vrouw'
Der enghelsche lantdouw'.

Suit le détail de la flotte :

18

Vier galeassen waren
Der vloote bollewerck :
Met seyl die sahmen varen
Met roeyers even sterck.

Twee-duyst vyf-hondert kop
  Daer was gheladen op
Geschut daer toe men goot
  Twee hondert stucken groot.

19

Twaelf galioens toerusten
  Hy liet in Portugal :
Castilien op de custen
  Veertiene sandt in al :
Noch veertien schepen hooch
  Hy uyt Bisschayen tooch :
End' uyt Andalouzy'
  Tien schepen bracht hy by.

20

Tghetal noch van veertienen
  Wt Guypuccoa nam :
End' wt Levant hem dienen
  Volck met tien schepen quam.
Vyfmael vyf hulcken groot,
  Met menich kleynen boot,
Pataschen neghentien
  Veel savers kreegh midts dien.

21

Van Napels deed' hy commen
  Twintich galeyen daer.
Men word' in eenen sommen
  Van schepen eerst ghewaer

Hondert end' vyftich sterck
  Tot sulck een machtich werk :
Daer op zyns volks ghewelt
  Was dertich duyst ghetelt.

22

Twee en dertich vendels knechten
  Starck was elck regiment :
Dien liet hy vyf oprechten
  Door oudt crychsvolk bekent.
Tot welck hy doende was
  Twintich nieuw' vendels ras.
End meenich meester groot
  Vrywillich hem aenboot.

23

Ongheblecht, ongheseghent
  En voer gheen van hen af,
Het hadd' aflaet gheregheni,
  Den Paus milde dien gaf.
Dat boots-voelk in een tas
  Acht-duyst vier-hondert was.
Roeyers te weegh' hy bracht
  Twee-duyst en tachtich-acht, etc.

Mais cette puissance formidable s'en alla en fumée et *tout finit encore par des chansons* [1].

[1] *Annuaire de* 1845, pp. 45-58 : *Chansons historiques du seizième et du dix-septième siècle.*



OBSERVATIONS RÉTROSPECTIVES.

Barlaam et Josaphat. (*Ann.* de 1845, pp. 59-73; de 1846, pp. 268-270; de 1847, pp. 259-264; de 1848, pp. 326-327).

Le conte des *Trois Coffrets*, d'après les *Gesta Romanorum*, et celui des *Deux Coffres*, d'après Boccace, se lisent pp. 171 et 172 du tom. I de *Quellen des Shakspeare in Novellen, Märchen und Sagen, herausg. von Dr*. THEODOR ECHTERMAYER, LUDWIG HENSCHEL und KARL SIMROCK. Berlin, 1831, in-12. Voir aussi le tom. III, pp. 186 et suiv.

Jean de Stavelot. — (*Ann.* de 1840, pp. XLIX-LVI.) M. de Villenfagne lui a consacré au tom. II de ses

Essais critiques (Liége, 1808, in-12, pp. 253-273) une notice où il analyse un recueil manuscrit, autographe de Jean de Stavelot, lequel avait appartenu à l'abbaye de Saint-Laurent de Liége, et portait une inscription selon laquelle il avait été écrit en 1437. De son côté, M. E. Gachet a inséré dans les *Bulletins de la Commission royale d'histoire* (t. xiv, pp. 165-192) un mémoire où il parle des transcriptions de Jean de Stavelot qui sont à la Bibliothèque royale, et donne des détails sur la biographie de ce laborieux moine.

La guillotine.—(*Ann* de 1838, pp. 197-198; de 1847, pp. 258-259). Ce sujet est d'un effroyable à-propos. A la vérité, on a proclamé bien haut l'abolition de la peine de mort en matière politique. Mais on aurait fait au général Bréa, au prince Lichnowsky, au général d'Auwerswald, aux comtes de Latour et de Lemberg une grâce singulière; on aurait usé envers eux d'une clémence extrême, si au lieu de les mettre en pièces avec les raffinements d'une infernale barbarie, on les avait tout simplement *guillotinés*. Du reste, dans les banquets, dans les clubs ne préconise-t-on pas encore la *sainte guillotine*, et n'est-elle pas pour certains philanthropes, chauds partisans de la fraternité, la raison décisive et suprême?

C'est probablement ce qui aura engagé un littérateur fort instruit de l'Artois, M. le vicomte Achmet d'Héricourt, à faire sur cet instrument si cher au *com-*

munisme et à la *république rouge*, des recherches que la *Revue de Paris* du mois d'octobre 1848 a publiées (édit. de Bruxelles, pp. 247-253). Il est bon de se familiariser avec un ennemi qui peut nous surprendre d'un moment à l'autre.

M. d'Héricourt commence par citer la chronique de Jean d'Auton, qui nous apprend que Demetri Giustianiani, pendant le séjour de Louis XII à Gênes, y fut exécuté le 13 mai 1507, au moyen d'une véritable guillotine. Il va chercher ensuite d'autres autorités dans les *Symbolicæ quæstiones*, d'Achille Bacchi, Bologne, 1555, in-4°. Au reste, il affirme, comme nous, que cette machine n'était autre que la *mannaia*, décrite fort au long par le Père Labat, dans son *Voyage en Italie*, l'an 1730, et qui ne servait que pour les personnages d'un certain rang, car le supplice a quelquefois aussi son étiquette et sa vanité. M. d'Héricourt nous fait l'honneur de nous nommer et nous emprunte quelques lignes, tandis que nous pourrions lui prendre des pages entières. C'est lui qui nous rappelle les *Mémoires de Puységur*, publiés par Duchesne, et où la guillotine est clairement désignée à propos de l'exécution du duc de Montmorency, à Toulouse, en 1632. Il nous la montre plus loin en usage en Angleterre, au dernier siècle, mais seulement dans le district d'Halifax, et rapporte la description de M. Pennant. Il finit par l'histoire détaillée de l'introduction en France de ce mode de décapitation, auquel on a donné très-mal à propos le nom du mé-

decin Guillotin. Les premières victimes politiques auxquelles on l'appliqua furent MM. d'Angremont, Laporte et Durosoi. On sait ce qui est arrivé depuis : mais ce qu'on ne sait pas, c'est ce que l'on nous réserve. *Di talem avertite pestem!*

Croisade des Génois et des Pisans en Afrique, l'an 1088. — (*Annuaire* de 1844, pp. 112-135; de 1848, pp. 323-324.)

Voici quelques passages qui ont rapport à cet événement : « His temporibus (1088) Pisani et Genuenses et alii multi ex Italia Africanum regem paganum hostiliter invaserunt, et, deprædata ejus terra, ipsum in quandam munitionem compulerunt et eum deinceps Apostolicæ Sedi tributarium effecerunt. » BERTHOLDI *Constantiensis Chronicon*, seu HERMANNI CONTRACTI *continuatio*, t. II, p. 136, ed. San-Blas. 1792, in-4°.

Baronius (éd. du P. Pagi, Lucques, 1745) rapporte cette expédition à l'an 1087, et la raconte ainsi, d'après Léon d'Ostia, lib. III, c. 70 : « Æstuabat autem idem apostolicus victor Saracenorum in Africa morantium superbiam frangere... consilio itaque cum episcopis et cardinalibus habito, ex omnibus fere Italiæ populis exercitum congregans, illisque vexillum B. Petri apostoli tradens, sub remissione peccatorum omnium contra infideles impiosque in Africam dirigit. Christo itaque duce ingressi Africam, centum millia pugnatorum occiderunt, urbe illorum præcipua capta et ex-

cisa. Porro ne quis ambigat hoc Dei nutu contigisse quo die Christiani victores evasere, eo etiam Italiæ nunciata victoria est. »

Fiorentini (*Comment. de rebus ad Mathildem comtissam spectantibus*, lib. II) cite un ancien martyrologe manuscrit de l'église de Lucques, où se trouvent les détails suivants : « Ad ann. 1089, fecerunt Pisani et Genuenses stolum in Africam et ceperunt duas munitissimas civitates, Almadiam et Sibiliam, in die S. Sixti... Ex quibus civitatibus, Saracenis fere omnibus interfectis, maximam prædam auri et argenti... abstraxerunt; de qua præda Pisanam ecclesiam mirabiliter in diversis ornamentis amplificavere, et ecclesiam B. Sixti in Curte Veteri ædificaverunt... (Pagi sur Baronius, t. XVII, p. 581; Michaud, *Hist. des Croisades*, t. I, pp. 536-537...)

Versiculi ex tempore. — Dédicaces. — Civilités littéraires.

Inscription pour une bibliothèque.

Ici pour l'immortalité
Le sage et le pervers ont gravé leur parole;
Le mensonge et la vérité
Ensemble y tiennent leur école :
C'est un formidable arsenal
Où le Temps accumule avec un soin égal
Des armes pour le bien, des armes pour le mal;
C'est une immense pharmacie
Où l'on prend le remède à côté du poison,
Un temple où brille la raison,
Où souvent elle est obscurcie.

Le monde.

Le monde est un grand livre où l'ignorant lecteur
Cherche, sans le comprendre, à déchiffrer le titre ;
Trop rarement, hélas ! il en connaît l'auteur
Et découvre le sens dans le dernier chapitre.

A Olympe,

en lui offrant mon recueil d'Apologues.

Pour ces petits récits où mon esprit se joue,
Faisant jaser tant bien que mal
Le loup, le renard, l'ours, tout le règne animal,
Et que la morale dénoue,
Dérobe, s'il se peut, une heure à ton miroir;
C'est un miroir aussi que l'apologue.
Peut-être pourras-tu t'y voir
En simple jupon court, en bergère d'églogue.
Autre part je dirai les pudiques bienfaits
Qui te rendent si respectable,
Les discrètes vertus que parent tes attraits,
D'un cœur haut placé mille traits,
Et ceci n'est plus une fable.

A la Reine.

Parmi les nations, la Belgique avec gloire
Avait repris le rang que lui marquaient l'histoire,

Ses progrès, sa force et ses droits ;
Sur la règle et sur l'ordre élevant sa puissance,
Elle avait à jamais enchaîné la licence,
Plus fatale aux peuples qu'aux rois.

Afin de cimenter le nouvel édifice,
A la garde d'un prince ami de la justice
Elle remit ses libertés ;
D'un prince dont l'Europe admire la sagesse
Et qui sait de nos temps, sans crainte et sans faiblesse,
Comprendre les nécessités.

Elle l'avait élu dans ces races augustes
Que n'abaisseront pas des préjugés injustes,
Des vœux, des complots criminels ;
Symbole qui survit aux fureurs de l'orage
Et que Dieu, pour laisser de lui-même une image,
Désigne au respect des mortels.

Ce n'était pas assez : il lui fallait encore
Un ange qui priât pour elle dès l'aurore
Jusqu'à l'heure où pâlit le jour ;
Être céleste et pur, déité tutélaire,
De l'homme dans le ciel propice auxiliaire,
Qui la couvrit de son amour.

Au trône elle appelait, malgré sa confiance,
Un garant révéré de sa vieille croyance,
De son antique et sainte foi,
Trésor de nos aïeux, leur plus bel héritage,
A leurs derniers neveux parvenu d'âge en âge
Pour sauver les mœurs et la loi.

Tu vins alors, tu vins, par un décret suprême,
Auprès de Léopold ceindre le diadème

Que Charles-Quint porta jadis;
De son tombeau détruit Godfroid voulut renaître;
Parmi nos souverains, s'offrit plus d'un ancêtre
A la fille de saint Louis.

Pour fêter ta présence, une noble phalange
De héros, dont revit l'éternelle louange,
Sortit des ombres du passé :
Ces Régniers, ces Lamberts issus de Charlemagne,
Et ces fiers Bourguignons que l'Autriche accompagne,
Son aigle aux lions enlacé.

Ainsi nos souvenirs semblaient te sacrer reine,
Des siècles écoulés tu renouais la chaîne,
Par un noble et brillant lien;
Tu retrouvais ton sang dans nos grandes annales,
Et si tu consultais leurs pages triomphales,
Notre pays était le tien.

Avec quels doux transports la Belgique inclinée
Alluma sur l'autel les feux de l'hyménée
Qui consolidait ses destins!
Chaque mère croyait bénir en toi sa fille,
Chaque époux célébrait la fête de famille,
Chaque enfant te tendait les mains.

Mais surtout l'indigence à ton nom ranimée,
Te proclamait d'abord sa reine bien-aimée;
A toi tous les cœurs abattus :
Si le sort ne t'avait destiné la couronne,
Rentré dans son pouvoir, le peuple qui la donne
L'aurait offerte à tes vertus.

Oui, tu règnes sur nous par les vertus touchantes,
La facile bonté, les grâces ravissantes

Qui font excuser la grandeur ;
L'unanime concert de la reconnaissance
Dévoile tes secrets, trahit la bienfaisance
Dont il alarme la pudeur.

Tu te caches en vain pour essuyer nos larmes,
Pour consoler nos maux, dissiper nos alarmes :
Le cœur est prompt à deviner ;
Fleur dont la Providence embellit la merveille,
Tu dérobes en vain ta corolle vermeille,
Ton parfum te fait soupçonner.

Aussi comme le Belge et vénère et partage
Tes plaisirs, tes chagrins et le pieux courage
Qu'en ton âme Dieu seul a mis ;
Oh ! comme il s'associe à la douleur modeste
Qui dans les promoteurs d'une chute funeste
Ne veut pas voir des ennemis !

A la France imposant son caprice mobile.
Paris chasse ses rois, les proscrit, les exile,
Et toi que frappent tous ces coups.
Tu pleures sans colère un aveugle délire,
Et, pour la France encor que tu ne peux maudire,
Du ciel désarmes le courroux.

L'Éternel ne sera pas sourd à ta prière,
Le monde reviendra sur sa base première;
Déjà pour gage de la paix
N'a-t-il pas tes enfants, vivante apologie
De cette royauté que la démagogie
Défend même par ses forfaits ?

En étalant ses fils dont elle était si vaine,
Cornélie autrefois, cette grande Romaine.

Disait : « Voilà mes ornements. »
Palpitante à son tour de fierté maternelle,
La Belgique a montré tous ses joyaux comme elle,
Et ces joyaux sont tes enfants.

Ils ont reçu de toi le vrai talent de plaire,
Et ce charme qui rend le sceptre populaire ;
De l'art ingrat de gouverner
Quel maître plus profond que leur illustre père,
Par qui, dans l'ouragan, la Belgique prospère
Du péril sut se détourner ?

Ah ! puisses-tu longtemps à ce prince trop rare
Adoucir les dangers que sa raison répare ;
Et sur son front calme et serein
Ramener chaque jour cet aimable sourire
Où le peuple content et rassuré vient lire
L'espoir d'un heureux lendemain !

Ma bouche n'a jamais connu la flatterie;
J'aime la vérité, mon prince et ma patrie :
Mon vers ne sera point suspect.
Mais à d'autres laissant une lâche insolence,
Avec la liberté voulant l'obéissance,
J'ai le courage du respect.

A ma femme, en lui donnant un lorgnon.

Ce modeste bijou répare pour la vue
L'outrage que lui fait le temps ;
Du plus précieux de nos sens
Il double parfois l'étendue.

Grâce à ce produit de nos arts,
Puisses-tu dans le cours d'une longue existence,
Mieux lire encor dans nos regards
L'amour qu'inspire ta présence !

Le livre de la vie.

A M. le capitaine A. DER**.**

Selon chaque mortel le livre de la vie
Se revêt de tabis, de moire ou de chagrin,
D'un velours somptueux, d'un modeste vélin
Ou de cet or brillant que convoite l'envie.
Ce livre, qu'on parcourt sans en trouver la fin,
Beaucoup l'ont entr'ouvert, bien peu savent y lire.
N'imitons pas ces fous dont l'imprudente main
Arrache les feuillets qui blâment leur délire.
Contents de notre lot, levés dès le matin,
Lisons-le lentement : nous en serons plus sages,
Et, pour mieux pénétrer le volume divin,
Méditons-en toutes les pages.

A Vadius, qui traitait un jeune poëte du haut de sa médiocrité.

Dans ce bouquet si frais par la muse cueilli
Tu ne vois, ô censeur, qu'une frêle espérance ;
Mais le jeune écrivain, qui sait bien qu'il commence,
Doit-il être puni pour n'avoir point vieilli ?

Sauras-tu, Vadius, malgré ton arrogance
Dont chacun se tient offensé,
Sortant de ta longue impuissance,
Finir comme il a commencé ?

M. André Van Hasselt à M. Frédéric de Reiffenberg, *élève en rhétorique à l'Athénée royal de Bruxelles, après avoir lu ses* Juvenilia [1].

Dans les siècles chevaleresques,
Dans ces temps de mâles vertus,
Des guerriers, cœurs et bras dantesques,
Tels qu'en peint Munich dans ses fresques,
De foi remplis, de fer vêtus,

C'était un trésor que l'épée
Dont les braves s'étaient servis ;
On en racontait l'épopée,
Et sa lame, d'éclairs jaspée,
Se transmettait de père en fils ;

[1] M. Van Hasselt dont le beau talent est rehaussé par un noble caractère, n'a pas voulu laisser sans encouragement les premiers essais d'un élève en rhétorique. Le jeune débutant, sensible à tant de bienveillance, a répondu à l'auteur des *Primevères* par des stances insérées dans le *Trésor des demoiselles*, et son père, qui avait eu part à ces largesses poétiques, a rimé, à cette occasion, une fable intitulée *la Planète Leverrier*, qu'on trouvera dans le supplément aux *Apologues* publiés cette année même. (*Ann.* de 1848, p. 330.)

Joyau fait d'acier et de gloire,
Dont on admirait le passé,
Et qui, fier de sa grande histoire,
Portait le nom d'une victoire
Dans toutes ses brèches tracé.

Ainsi la lyre généreuse
Qui chante et pleure sous tes doigts,
Et dont ta muse harmonieuse
Réveille la voix gracieuse
Qui répond si bien à ta voix ;

Naguère, ô poëte, en nos veilles,
Attentifs à ses sons touchants,
Ouvrant le cœur et les oreilles
Au doux charme de ses merveilles,
Comme nous écoutions ses chants !

Quand ton père, — tête choisie, —
Dont le nom dans toi refleurit,
Au moule de la poésie
Versait sa riche fantaisie,
Surtout son cœur et son esprit !

Garde-la, trésor d'harmonie,
Héritage prédestiné,
Et qu'au souffle de ton génie
En jaillisse la symphonie
Ou l'ode au front illuminé.

Entre en nos lices poétiques,
Armé de ce luth solennel,
Comme en leurs champs clos athlétiques
Descendaient les guerriers antiques
Armés du glaive paternel !

Aiglon, que ton aile prospère !
Un grand nom est un fort soutien.
Vole au but que ton cœur espère,
Montre-toi digne de ton père
Et joins à son laurier le tien !

—

NOTES.

P. 2. L'écrit le plus important et le plus nouveau qui ait paru sur l'histoire de la typographie est celui de M. J. J. F. Noordziek, intitulé : *Het geschilstuk betrekkelyk de uitvinding der boekdrukkunst* (Le point de la difficulté concernant l'invention de l'imprimerie.) Haarlem, A. C. Kruseman, 1848, in 8º, de VIII et 112 pp. Quoique ce livre ait été publié en Hollande, nous le considérons sans difficulté comme appartenant aussi à la Belgique. M. Noordziek a plaidé notre cause en défendant celle de ses compatriotes. Du reste trop de liens moraux, littéraires et historiques uniront toujours les Hollandais et les Belges pour en faire deux peuples séparés autrement qu'au point de vue de la politique. M. Noordziek s'est livré à une étude profonde de la question relative à l'origine de l'art typographique, et il a contribué plus que personne à dissiper des préjugés obstinément enracinés. Uni à MM. A. De Vries et A. D. Schinkel, il soutient une lutte honorable contre ceux qui ne veulent absolument reconnaître le berceau de cet art qu'en Allemagne. Pour nous, chaque jour nous sommes plus intimement persuadé des droits que les Pays-Bas ont au premier usage des procédés de la typographie. Harlem surtout gagne dans la dispute. Si au cinquième volume du *Bulletin du bibliophile belge*, nous avons admis un article de M. O. Delepierre qui ne partage pas cette opinion, notre foi n'en a pas été pour cela ébranlée le

moins du monde. Au contraire. elle est devenue plus vive, et nous aimons d'autant plus à le déclarer que nous avons été en quelque sorte nourri dans des préventions contraires. M. Noordziek vient d'ajouter encore à notre certitude par une exposition pleine d'une logique lumineuse et d'une érudition solide. Il n'a eu qu'un tort, c'est de nous citer d'une manière trop flatteuse : nous ne sommes point, en effet, une autorité littéraire, mais nous conservons la liberté de nos convictions, même au pied de la chaire des maîtres, et, si notre témoignage est loin d'être décisif, il est du moins l'expression d'une croyance sincère et raisonnée.

P. 13. L'impression de ce volume était presque terminée lorsque la *Société des gens de lettres de Bruxelles*, instituée dans des vues qu'on ne saurait trop encourager, a envoyé ses publications à la Bibliothèque royale. C'est un exemple qu'elle donne aux nombreuses sociétés savantes, littéraires et artistiques qui fleurissent dans ce royaume. Nous désirerions même que les associations industrielles ou politiques, et toutes les administrations, centrales, provinciales, communales et autres, ainsi que les autorités ecclésiastiques, consentissent à déposer dans cet établissement un exemplaire de leurs actes imprimés. La bibliothèque royale présenterait ainsi un ensemble complet de tout ce qui concerne le pays, considéré sous ses différents aspects.

TABLE DES MATIÈRES.

Les marques d'imprimeurs gravées dans ce volume sont celles de Michel Hillenius, d'Anvers, d'un anonyme d'Utrecht, en 1479, avec fac-simile de son impression, et de Henri Eckert Van Homberch, de Delft.

ERRATA.

Année 848. Page 42, lig. 17. il sait bien, lisez : il sait parfaitement. — P. 44, l. 22-23. en souverain, lisez : ce souverain. — P. 116, l. 22. Ensing, lisez : Eyring.

